ESTIMATES

Canadian Heritage

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/24-2004
ISBN 0-660-62615-2

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2004 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

105-01053/

CANADIAN HERITAGE

DEPARTMENTAL PERFORMANCE REPORT

For the Period Ending March 31, 2004

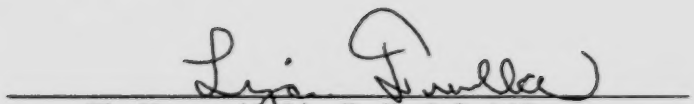

The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
Minister responsible for Status of Women

Canada

Minister of Canadian Heritage and
Minister responsible for Status of Women

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Ottawa, Canada K1A 0M5

The *Departmental Performance Report* highlights the achievements of the Department of Canadian Heritage over the past year by demonstrating how our strategic objectives bring us closer to achieving our mission of a more cohesive and creative Canada. Our objectives are clear — promoting Canadian content, fostering cultural participation and engagement, encouraging civic participation, and strengthening connections among Canadians. By maintaining a constant focus on these objectives we will realize our goal of Creating Canada Together.

The world sees us as a large country blessed with a rich, natural heritage and a population that celebrates its diversity. We, as Canadians, value our common heritage and shared citizenship, which is supported by our belief in similar values and pride in our unique identity. We feel it when we celebrate our history, enjoy our artists, visit our cultural institutions, or cheer for our Olympic and Paralympic athletes.

However, the continued evolution of a cohesive and creative Canada faces some challenges. One only needs to consider recent world events to see that fragmentation can occur within a country as diverse as ours. Disengagement of citizens from the country's political institutions presents its own set of issues. Globalization, while providing clear benefits, also presents new challenges for public policies to ensure that Canadians have access to Canadian cultural content.

These challenges have been on the Department's horizon for several years, and through its ongoing efforts to develop an integrated approach to overcoming them, three strategic priorities have been introduced in the past fiscal year. These priorities have been developed in cooperation with other departments, and Canadian Heritage will work with these partners and other stakeholders to deliver programs that will help realize Canada's potential. Our priorities encompass the following:

Vibrant and Creative Communities — Realizing the benefits of diversity and supporting creative excellence in Canadian cities and throughout Canada's diverse communities;

Shared Citizenship — Bringing Canadians together as citizens, and ensuring citizen engagement, access, participation and inclusion for all Canadians; and

A Confident and Competitive Voice at Home and Abroad — Fostering innovation, excellence and prosperity, and projecting Canadian culture abroad, through a strong cultural sector and international leadership.

This report presents an overview of the performance and achievements of Canadian Heritage and of how we provide support for Canada's creative, artistic, and athletic endeavours through our unique partnerships inside and outside the Canadian Heritage Portfolio. One such example of effective partnerships is demonstrated by the successful bid for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver.

This report also demonstrates that by reviewing our performance and maintaining an unfaltering focus on our strategic objectives, we can take pride in a richer and more diverse range of cultural expressions, and can enjoy a quality of life that springs from a country with a strong social fabric.

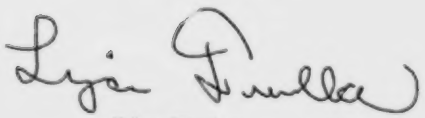

Liza Frulla

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-04 departmental performance report (DPR) for the **Department of Canadian Heritage**.

This report has been prepared based on the reporting principles and other requirements in the *2003-04 Departmental Performance Reports Preparation Guide* and represents, to the best of my knowledge, a comprehensive, balanced, and transparent picture of the organization's performance for fiscal year 2003-04.

Judith A. LaRocque
Deputy Minister

14/09/04
Date

Table of Contents

Section I Summary of Departmental Performance **1**

The Mandate 1
The Portfolio 1
Culture and Citizenship 2
Performance Summary 3
List of Parliamentary Committee Reports and Government's Responses 4

Section II Context **5**

A Changing Environment 5

Section III Performance Discussion **7**

Strategic Objective 1 Canadian Content 7
Strategic Objective 2 Cultural Participation and Engagement 22
Strategic Objective 3 Connections 33
Strategic Objective 4 Active Citizenship and Civic Participation 38
Towards Management Excellence 44

Section IV Financial Tables **51**

Table 1: Summary of Voted Appropriations 51
Table 2: Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 52
Table 3: Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 53
Table 4: Revenues 54
Table 5: Statutory Payments 55
Table 6: Transfer Payments Summary 55
Table 7: List of Transfer Payments Programs (over $5 million) 56
Table 8: Resource Requirements by Organization and Business Line 57
Table 9: Crosswalk between Strategic Objectives and Business Lines 58
Table 10: Loans, Investments and Advances 59
Table 11: Contingent Liabilities 59
Table 12: External Charging information 60
Table 13: Conditional Grants/Foundations 61

Section V Appendices **63**

Parliamentary Committee Reports and Government's Responses 63
Canadian Heritage Accountability Structure 66

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio 67
Audits and Evaluations Tabled at the Audit and Evaluation Committee in the 2003-04 Fiscal Year 68
Department of Canadian Heritage Points of Service 70
Contacts for Further Information 71

Section I Summary of Departmental Performance

The Mandate

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate of the Department and the role it plays in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women, assisted by the Minister of State (Multiculturalism) and the Minister of State (Sport) and supported by the Department, is responsible for policies and programs relating to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 26 points of service located at its headquarters and in five regions. These points of service reach many Canadians and make it easier for them to access the Department's programs and services. The Department also manages its own comprehensive web site [www.canadianheritage.gc.ca] and the inter-departmental and inter-governmental Canadian Culture, Heritage and Recreation Cluster on behalf of the Government of Canada [www.culturecanada.gc.ca]. This helps the Department to achieve its objectives of ensuring that Canadians from all cultural backgrounds and all communities in the country can tell their stories and participate in Canadian life. In addition, five Cultural Trade Development Officers are located outside the country to stimulate international cultural trade.

Financial Overview

In 2003-04, the Department had 2,087 full-time equivalent employees and spent a total of $1.1 billion. Grants and contributions represented $871 million of that total. Major Operating and Special Agencies costs were $59 million and other operating costs represented $194 million. Aggregate financial information is provided in the Financial Tables section.

The Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio includes 19 organizations:

- the Department of Canadian Heritage, including the Canadian Conservation Institute and the Canadian Heritage Information Network;

- ten Crown corporations: the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission, the National Gallery of Canada and Telefilm Canada;

- five departmental agencies: the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (an independent regulatory agency), Library and Archives Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada and Status of Women Canada;

- in addition to our cultural mandate, the Portfolio includes the Public Service Commission, which reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage, and the Public Service Staff Relations Board. (The restructuring of government undertaken in 2003 added the Public Service Staff Relations Board to the Canadian Heritage Portfolio, while the Parks Canada Agency became part of the Environment Canada Portfolio); and

- the remaining Portfolio organization is the Canadian Cultural Property Export Review Board, which is a discrete board that operates as an administrative tribunal. The Department of Canadian Heritage provides the Secretariat to the Board.

The Department and each departmental agency produce an individual Performance Report. The Crown corporations prepare annual reports. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies and crown corporations within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

Culture and Citizenship

Canadians have entered the 21st century with a vibrant culture comprising many distinct voices. Brought together through accommodation and not assimilation, Canadians are becoming increasingly aware of the distinctiveness of their cultural model and the enormous opportunity it represents. They are feeling increasingly self-confident about themselves, about Canada, and about their country's role on the world stage.

That distinct model is based simultaneously on the reality of our diversity and values of mutual responsibility and respect. Today, Canadians embrace a multiplicity of cultures and a broad spectrum of creative diversity from the perspective of a set of common values and a sense of shared purpose.

Over the years, Canadians have developed a 'made-in-Canada' approach to developing and supporting their unique cultural model: Canadians have been deliberate in investing in Canada's diverse creative expression, and enabling Canadians to be who they wish to

be, while at the same time making purposeful investments in strengthening the common bonds that hold them together. For instance, they have been deliberate in promoting a wide array of ideas and perspectives to nourish each other, to ensure creativity's place at the heart of healthy communities, valued as much for its ability to transform society as to describe its condition. But they have also been deliberate in closing inclusion gaps and helping all Canadians to participate in the civic and cultural life of their country.

Building on this approach, Canadian Heritage is the federal department responsible for national policies and programs that seek to foster excellence in creative expression by promoting diverse Canadian content and access and cultural participation, while reinforcing connections among Canadians and promoting the rights and responsibilities of their shared citizenship.

As Canada enters the 21st century, our 'made-in-Canada' approach will be adapting, as Canada faces new transformations, challenges and opportunities.

Performance Summary

The Department was very successful in many ways in 2003-04. Foremost amongst these successes is the winning bid for Vancouver and Whistler 2010 Olympics and Paralympics Winter Games. This victory was possible because of the excellent team effort provided by many partners, whether federal, provincial, municipal and agencies, and the enthusiastic support of Canadians from British Columbia and across the country. The Department contributed significantly to the bid by providing direct financial support, coordinating the efforts of all federal departments and agencies, and giving advice and providing leadership.

What Canadians are telling us...

Before the announcement in Prague, polls indicated that four out of five Canadians supported the bid, while a plebiscite in Vancouver drew support from two-third of voters.

Another major accomplishment of the Department in 2003-04 is the continued strengthening of the arts and the cultural industries. The major investments in arts and culture made through the Tomorrow Starts Today initiative since 2001 have resulted in more arts performances in communities across the country, improved management practices in arts organizations and better infrastructure for the enjoyment of the arts by Canadians.

> *Three-quarters of Canadians believe the arts are important in terms of enhancing the quality of their lives. Libraries in particular are valued as important cultural facilities. Moreover, it is felt that the presence of live theatre companies, musicians, artists and artwork, festivals, and other cultural organizations in a community makes it a better place to live.*
> — The Arts in Canada: Access and Availability, Decima, 2004

The cultural industries showed progress in many areas. The long-term investments through the Canadian Feature Film Policy are producing results with several films becoming commercial successes, raising the market share for Canadian films to an

be, while at the same time making purposeful investments in strengthening the common bonds that hold them together. For instance, they have been deliberate in promoting a wide array of ideas and perspectives to nourish each other, to ensure creativity's place at the heart of healthy communities, valued as much for its ability to transform society as to describe its condition. But they have also been deliberate in closing inclusion gaps and helping all Canadians to participate in the civic and cultural life of their country.

Building on this approach, Canadian Heritage is the federal department responsible for national policies and programs that seek to foster excellence in creative expression by promoting diverse Canadian content and access and cultural participation, while reinforcing connections among Canadians and promoting the rights and responsibilities of their shared citizenship.

As Canada enters the 21st century, our 'made-in-Canada' approach will be adapting, as Canada faces new transformations, challenges and opportunities.

Performance Summary

The Department was very successful in many ways in 2003-04. Foremost amongst these successes is the winning bid for Vancouver and Whistler 2010 Olympics and Paralympics Winter Games. This victory was possible because of the excellent team effort provided by many partners, whether federal, provincial, municipal and agencies, and the enthusiastic support of Canadians from British Columbia and across the country. The Department contributed significantly to the bid by providing direct financial support, coordinating the efforts of all federal departments and agencies, and giving advice and providing leadership.

What Canadians are telling us...

Before the announcement in Prague, polls indicated that four out of five Canadians supported the bid, while a plebiscite in Vancouver drew support from two-third of voters.

Another major accomplishment of the Department in 2003-04 is the continued strengthening of the arts and the cultural industries. The major investments in arts and culture made through the Tomorrow Starts Today initiative since 2001 have resulted in more arts performances in communities across the country, improved management practices in arts organizations and better infrastructure for the enjoyment of the arts by Canadians.

> *Three-quarters of Canadians believe the arts are important in terms of enhancing the quality of their lives. Libraries in particular are valued as important cultural facilities. Moreover, it is felt that the presence of live theatre companies, musicians, artists and artwork, festivals, and other cultural organizations in a community makes it a better place to live.*
> — The Arts in Canada: Access and Availability, Decima, 2004

The cultural industries showed progress in many areas. The long-term investments through the Canadian Feature Film Policy are producing results with several films becoming commercial successes, raising the market share for Canadian films to an

unprecedented 4.9 percent. Domestic sales of Canadian music recordings have grown from a share of 15 percent in 2001 to 27 percent in 2003. For the second consecutive year, the royalties paid to Canadian creators for performance of their works abroad surpassed the royalties paid by Canadians to foreign creators. The Canadian new media industry can boast some significant successes too. Canadian interactive new media products won four of the 40 World Summit Awards. Today, there are five times as many Canadian authors and writers who are celebrated both nationally and internationally as compared to 25 years ago.

The challenges of cultural diversity were being addressed by many proactive initiatives of the Multiculturalism Program in 2003-04. The Department organized a forum on diversity that attracted hundreds of delegates to discuss better ways of integrating diversity in cultural policies and programs of the Canadian Heritage Portfolio. A new path has been set out over a number of coming years that will enable us to better meet the diversity challenge and improve social cohesion. The Department continues to reinforce social cohesion through projects aimed at changing people's perspective on one another and fighting racism. The Department's regional offices are at the forefront of these initiatives.

List of Parliamentary Committee Reports and Government's Responses

The following list represents the different reports and responses to which the Department contributed. Detailed comments are found in the appendices.

- Second Report of the Standing Committee on Canadian Heritage, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*
- Report of the Standing Committee on Industry, Science and Technology, *Foreign Investment Restrictions in Telecommunications*
- Eighth Report of the Standing Committee on Official Languages, *Francophone Television Productions in Minority Environments*
- Report of the Standing Committee on Official Languages, *Role and Responsibilities of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission in Developments in the Area of Official Languages in Canada*
- Third Report of the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, Report No. 73 – *Broadcasting License Fees*

Section II Context

A Changing Environment

There can be no doubt that today our cultural model has become a source of pride, of identity and attachment, of international reputation, and a beacon for newcomers to Canada. In the cultural industries alone, diverse Canadian literature and film has achieved a high level of international prominence and has been recognized in the last year through international prizes. As a whole the cultural sector has grown by more than 20 percent in the last decade representing 2.75 percent, more than $28 billion of the gross domestic product. Our cultural industries continue to demonstrate a spirit of entrepreneurship, with 58 percent of all those employed in culture occupations being self-employed in 2002.

However, our economy is transforming as Canada participates in the new global knowledge economy. New technologies and globalized industries are changing both the way culture is produced and distributed, and how Canadians can access it. New and diverse voices in Canada are seeking outlets for expression across the country, and the risks of fragmentation among our peoples are increasingly requiring methods for cultural exchange.

But these are only the challenges: the transformations generated by global trade and a new economy reliant on creative production are also generating tremendous opportunities. Wealth and productivity are increasingly tied to the creative talents and skills of people; these people are attracted to places that boast a high quality of life. In consequence, the cultural strength of a country has never been so critical to its economic success. With an increasingly rich and competitive global marketplace for ideas and goods, the world stands before us like never before as a theatre for Canadian stories and ideas.

This is becoming increasingly clear to local levels of government, urban planners and Canadian business. Many are recognizing that a dynamic cultural life will be important to attract the skilled workforce they that need in a knowledge driven economy. Communities across Canada are recognizing that cultural investment is necessary to attract tourism dollars and responds to citizens identifying culture as vital to their quality of life.

At the same time that Canada's cultural model is being recognized as an enormous opportunity to leverage, Canadians are seeing significant changes all around them. For instance, demographic shifts are altering the composition of Canadian society to an extraordinary degree. Statistics Canada tells us that immigration accounts for more than 50 percent of Canada's population growth and that immigrants now represent 18.4 percent of the Canadian population. Visible minorities account for 13.4 percent of the

population and this proportion is expected to grow to 20 percent by 2016, since the majority of immigrants identify themselves as visible minorities. Since 1990, 73 percent of immigrants have chosen to live in three urban centres, Toronto, Vancouver and Montreal. A young, increasingly urbanized and rapidly growing Aboriginal population is also emerging in the cities of western Canada, adding to our diversity.

Most Canadians welcome this increased diversity and its potential to enrich the country. Four out of every five Canadians in 2003 (85 percent) agreed that multiculturalism is important to Canadian identity, in comparison to 74 percent in 1997. Internationally Canada is being recognized as a leader in meeting the challenges of diversity, as evidenced by the United Nations Development Program's *2004 Human Development Report*.

There are, however, significant challenges in meeting the goals of equity and participation for all Canadians. For instance, according to the Ethnic Diversity Survey (2003), one in three visible minorities (36 percent) reported that they had experienced discrimination in the last five years because of their ethnicity, culture, race, skin colour, language, accent or religion.

Moreover, Canada is not immune from international crises and events taking place in other countries have an impact on the lives of many Canadians. The September 11 tragedy resulted in a number of stresses such as hate and bias activity against Canadians of Arab, Muslim, Jewish, and South Asian origins. Faced with a series of hate crimes in Canada in the last year, Canadians recoiled that this was not "our Canada." While much has been achieved, Canada must continue working towards building a sense of common citizenship while addressing the sources of tension in society.

These changes go to the very heart of who we are as a country, and what Canadians expect of their society, of their government, of their communities, and of themselves. Responding to them will require a deliberate and collaborative effort. Government especially will need to respond using a variety of existing and new policies and programs across a spectrum of issues.

However, the most remarkable feature of the changes we are facing is the tremendous opportunity embodied by Canada. As we advance into the 21st century knowledge economy, our cultural model of diversity and values enables the unleashing of Canada's diverse, creative ideas — particularly when combined with our leadership in information and communications technologies. Our diversity and the unique capacity and strength of our culture has the potential to be leveraged as a key contribution to Canada's prosperity, at the same time that it becomes an ever stronger core component of our internationally competitive quality of life.

Strategic Objective 1 Canadian Content
Expenditures: $317.9 million*

Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our values and aspirations	
Key Planned Result 1: Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced	***Status***
Commitment as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Canada Magazine Fund will place special emphasis on assistance for small cultural magazines	*Exceeded*
Key Planned Result 2: Canadian Content is available and accessible in domestic and international markets	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Reform Canadian copyright legislation	*In progress*
• Work with Industry Canada to develop a legislative package that addresses copyright issues that would enable the government to ratify the 1996 WIPO Internet treaties	*In progress*
• Examine issues relating to the need to protect folklore and other works of traditional knowledge	*In progress*
• Enhance public outreach through *Culture.ca*	*Met*
• Improve availability of linguistic tools to make it easier to use French on the Internet	*Met*
• Strengthen the infrastructure for cultural industries such as books and magazines	*Met*
• BookNet Canada will ensure the industry's access to complete bibliographical data, adopt a standard and accessible platform for electronic communication and examine options for implementing point-of-sale data collection for the Canadian book trade	*Met*
• Strengthen international positioning for Canada's English and French-language cultural products and services, and increase Canadian cultural exports through Trade Routes	*Met*
• Continue to play a leadership role to intensify deliberations with UNESCO with respect to International Network on Cultural Policy	*In progress*

* The total expenditures for strategic outcomes in 2003-04 are approximate because the Department's accounting structure is aligned with the business lines identified in the Planning Reporting and Accountability Structure (PRAS). Thus, no further breakdown of expenditures according to key planned results is possible. However, the Department's new Management, Resources and Results Structure set to replace the PRAS for the next reporting cycle, will allow for a better alignment of outcomes and activities with expenditures.

Key Planned Result 3: Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future	***Status***
Commitment as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Develop a heritage policy framework	*In progress*

Canadians express themselves — their values and ideas, their aspirations for their communities and country — through a vast array of cultural works. In so doing, the artists, writers, performers, athletes and musicians of our country create a natural forum for discussion and debate that gives substance to what it means to be Canadian. According to a 2004 public opinion survey carried out by Decima Research Inc., "Canadians express pride in their country's artists, but exhibit concern about the lack of adequate opportunities for artists to showcase their work at home and feel that the government has the responsibility to ensure that sufficient facilities exist."

By supporting the creation, dissemination, and preservation of the diversity of Canadian cultural works and performances, Canadian Heritage contributes to this shared sense of identity and understanding among Canadians. The Department works to create an environment where there is an appetite for sharing and debating different ideas, where creativity can thrive and flourish. In the knowledge-based economy Canada finds itself in, it is more important than ever that the Department foster that creativity, an essential element of innovation, which in turn, contributes to a robust economy.

Key Planned Result 1 Canadian Content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced

The Department aims to promote the creation and production of cultural content — works, performances, stories and symbols that embody the experiences and aspirations of Canadians. The spectrum of experiences and realities represented in Canada's diverse cultural products enables Canadians to get to know and understand each other better, and reinforces the basic value of mutual respect among citizens.

Over 2003-04, the efforts the Department made in promoting the creation of Canadian content, particularly in the magazine sector, ensured that Canadians have the choice and access to cultural products reflective of Canada's diversity and linguistic duality.

Assisting small cultural magazines

In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed to placing a greater emphasis on assistance for small cultural magazines; however, the Department exceeded this commitment over 2003-04 by extending this emphasis to small magazines in general. Through the **Canada Magazine Fund** (CMF), the following actions were undertaken in this regard:

- The launch of the Support for Arts and Literary Magazines component of the CMF in February 2004. The component is designed to encourage small magazines that foster awareness of the arts and literature in Canada.

- The program criteria were adjusted to make it more inclusive for small circulation magazines. Paid circulation magazines with a circulation of 2,500 per issue (a decrease from 5,000), are now eligible for funding through the Support for Editorial Content component of CMF, resulting in the entry of 50 new small magazine titles to the program.

- The release of a study *Keeping Readers: How Canada's Small Magazine Publishers Grapple with Subscription Fulfillment* and a report *Reaching Readers: Circulation Roundtable for Small Magazine Publishers* on the subject of small magazine circulation, has provided publishers with much needed research on reaching and keeping readers.

> *A key element underpinning the sector's growth over the last 30 years is the presence of a supportive business environment — shaped by federal government policy and programs. During that time, Canadian magazines increased their share of the domestic readership market from 20% to 50%.*
> — Canadian Magazine Publishers Association, 2004

By continuing to provide research to the industry and by modifying its program to better support small magazines, the Department has strengthened the industry and increased the support for the diversity of voices in the Canadian magazine sector.

Successes of Canadian content

In 2003-04, a significant number of Canadian cultural products, which were in some way supported by the Department, achieved great domestic success and, many went on to achieve international acclaim.

Fast fact

At the end of the first quarter of 2004, Canadian films have attained an unprecedented market share of 4.9 percent, compared to the 1.4 percent share in 2000.
— Motion Picture Theatre Association of Canada

Since 1996, the **Canadian Television Fund** (CTF), a public-private partnership partially funded by Canadian Heritage, has invested $1.5 billion in more than 3,100 projects in English, French and Aboriginal languages productions in the television and the feature film sectors. The investment has shown results. CTF-supported productions continue to be highly acclaimed programs earning prestigious awards. A total of 103 Gemini Awards and Prix Gémeaux were earned in 2003 by television productions in the genres eligible to the CTF. Moreover, films that experienced recent commercial successes in Canada including *Séraphin*

Canadian Heritage on the world stage

In addition to being nominated for over 40 awards in Canada and abroad, in early 2004 *Les Invasions Barbares* won three César awards from the Académie des arts et techniques du cinéma in France, and became the first Canadian feature film to be awarded the Oscar for Best Foreign Language Film from the American Academy of Motion Picture, Arts and Sciences.

- The launch of the Support for Arts and Literary Magazines component of the CMF in February 2004. The component is designed to encourage small magazines that foster awareness of the arts and literature in Canada.

- The program criteria were adjusted to make it more inclusive for small circulation magazines. Paid circulation magazines with a circulation of 2,500 per issue (a decrease from 5,000), are now eligible for funding through the Support for Editorial Content component of CMF, resulting in the entry of 50 new small magazine titles to the program.

- The release of a study *Keeping Readers: How Canada's Small Magazine Publishers Grapple with Subscription Fulfillment* and a report *Reaching Readers: Circulation Roundtable for Small Magazine Publishers* on the subject of small magazine circulation, has provided publishers with much needed research on reaching and keeping readers.

> *A key element underpinning the sector's growth over the last 30 years is the presence of a supportive business environment — shaped by federal government policy and programs. During that time, Canadian magazines increased their share of the domestic readership market from 20% to 50%.*
> — Canadian Magazine Publishers Association, 2004

By continuing to provide research to the industry and by modifying its program to better support small magazines, the Department has strengthened the industry and increased the support for the diversity of voices in the Canadian magazine sector.

Successes of Canadian content

In 2003-04, a significant number of Canadian cultural products, which were in some way supported by the Department, achieved great domestic success and, many went on to achieve international acclaim.

Fast fact

At the end of the first quarter of 2004, Canadian films have attained an unprecedented market share of 8.9 percent, compared to the 1.9 percent share in 2000.
— Motion Picture Theatre Association of Canada

Since 1996, the **Canadian Television Fund** (CTF), a public-private partnership partially funded by Canadian Heritage, has invested $1.5 billion in more than 3,100 projects in English, French and Aboriginal languages productions in the television and the feature film sectors. The investment has shown results. CTF-supported productions continue to be highly acclaimed programs earning prestigious awards. A total of 103 Gemini Awards and Prix Gémeaux were earned in 2003 by television productions in the genres eligible to the CTF. Moreover, films that experienced recent commercial successes in Canada including *Séraphin*

Canadian Heritage on the world stage

In addition to being nominated for over 40 awards in Canada and abroad, in early 2004 *Les Invasions barbares* won many Genie awards from the Academy of Canadian Cinema and Television and Prix Jutra from the Québec Cinema and Television Academy, the Best Canadian Feature Film to be awarded the Genie for Best Foreign Language Film from the American Academy of Motion Picture Arts and Sciences.

(grossed $9.2 million); *La Grande Séduction* ($8.8 million); *Les Invasions Barbares* ($7.3 million); *Mambo Italiano* ($5.1 million), *The Blue Butterfly* ($2 million) and *The Corporation* ($1.5 million), were partly supported by the Canadian Television Fund ($87.1 million in 2003-04), by other Telefilm Canada funding programs for feature films, and in some cases, other Departmental funding programs. [For more information on television broadcasting, please refer to "Parliamentary Committee Reports and Government's Reponses" in the appendices.]

Canadians value their music and their appreciation of Canadian music has made the range and strength of Canadian music more impressive than ever before. Over 90 percent of Canadians consider Canadian music as good as or better than music from other countries. In 2001, the Department established the **Canada Music Fund** (CMF) to invest in the creation and dissemination of new music. The CMF is comprised of eight programs targeted at different aspects of the music business. Cornerstones of the Fund are the **New Musical Works Program** ($10.4 million), which contributes to the development of demos and CDs by Canadian artists and their marketing at home and abroad, and the **Music Entrepreneur Program** ($9.6 million), which invests in established entrepreneurs to help them develop and nurture Canadian talent in a competitive digital economy.

Fast fact

At the 2004 Edmonton JUNOs, almost 50 percent of nominated albums were funded through the Department's Canada Music Fund.

The Department's continued investment in the music industry has made an impact. Thousands of creators, artists and entrepreneurs touched by the program have produced, distributed and marketed Canadian sound recordings that resonate with Canadians and people around the world. The range and strength of Canadian music has never been more impressive. Over 1,500 new Canadian recordings are produced yearly, the vast majority, 84 percent, by Canadian-controlled labels. Domestic sales of Canadian recordings have grown from a share of 15 percent in 2001 to 27 percent in 2003 (Nielsen SoundScan Top 200). More than ever, musical artists are 'going gold'. Of the 143 Canadian albums that received certifications (gold: 50,000; platinum: 100,000; diamond: 1,000,000 copies of the album sold to stores within Canada) between 2001 and 2003, 59 percent of these were by artists who had received support from the Department at some point in their career.

Increasingly, Canadian songs are heard and appreciated around the world. In early 2004, Canadian Howard Shore won the Oscar for best musical score and best song for the film *Lord of the Rings: The Return of the King*. In January 2004, two of the top five selling albums in France were by Canadian artists (Céline Dion and Garou). Royalties paid to Canadian songwriters for performance of their works abroad reached $47 million in 2003, a 7 percent increase over the previous year. In fact, Canada is the second largest source of music talent in the world: Alanis Morissette, Avril Lavigne, Lynda Lemay, Natasha St-Pier, Nickelback, Our Lady Peace, and Shania Twain, just to name a few.

Canada is a world leader in Internet infrastructure. The Organization for Economic Co-operation and Development has ranked Canada as third in the world for e-governments. Most Canadians (53 percent) use the Internet on a daily basis, in fact, 77 percent of Canadian households have at least one computer, and 27 percent have two or more (EKOS Research, October 2003). The Department recognizes the importance of having Canadian cultural content online, and as such, supports the production of digital content. The Canadian new media industry, which brings together traditional media (film, animation, sound) in a digital environment, represents the youngest of Canada's cultural industries. The latest figures are: 17,930 full-time employees in the new media industry in Canada work in 1,775 companies. The industry is estimated to be worth $1.99 billion to the country's economy. (*The 2003 Canadian Interactive Media Producers' Survey*, Delvinia Interactive Inc., April 2004.)

Despite being a new and fairly fragile sector, and with the help of contributions of approximately $13 million from several Canadian Heritage programs since 1998, the Canadian new media industry can boast some significant successes. In fact, Canadian interactive new media products won four of the 40 World Summit awards (World Summit on Information Society, Geneva, December 2003).

Canadian Heritage on the world stage

A World Summit award went to Montréal-based Kutoka Interactive's *Mia Mouse* for a series of entertaining and educational CDs targeted to young children, which has been translated into 14 languages and distributed in 42 countries. The Department had provided funding for the production of *Mia Mouse* during the 2002-03 fiscal year.

Other successes are linked to the Department's **Partnerships Fund** ($6.2 million), which assists not-for-profit cultural organizations partnering with other organizations (private, public or not-for-profit), involved in the digitization of cultural collections to be presented online. Examples of beneficiaries include libraries, archives, Aboriginal organizations and other community organizations. Projects funded target youth and include the development of e-learning resources. The *Canadian Music Centre* (CMC) is a unique website that is used as an information resource for composers, media, performers, broadcasters, students and all those who enjoy music. At www.musiccentre.ca, Canadians, and youth in particular, have an opportunity to learn about contemporary classical music and listen online to the works of emerging young Canadian composers from across the country. The site receives as many as 16,000 visitors per month. The site also supports the work of five centres across the country and provides a listing of events by region so that Canadians can become involved in the musical and cultural life of their local communities.

The goal of **Canada New Media Fund** ($9.7 million), which is administered by Telefilm Canada, is to support the development, production, marketing and distribution of Canadian digital content in both official languages, as well as awareness activities that benefit the new media industry. Funding is available to Canadian private companies. The Fund supported the development of www.degrassi.tv, the website that complements the popular "Degrassi: The Next Generation" television program for youth. The website is the first-of-its-kind to offer details of the story-line, games reflective of programming

(grossed $9.2 million); *La Grande Séduction* ($8.8 million); *Les Invasions Barbares* ($7.3 million); *Mambo Italiano* ($5.1 million), *The Blue Butterfly* ($2 million) and *The Corporation* ($1.5 million), were partly supported by the Canadian Television Fund ($87.1 million in 2003-04), by other Telefilm Canada funding programs for feature films, and in some cases, other Departmental funding programs. [For more information on television broadcasting, please refer to "Parliamentary Committee Reports and Government's Reponses" in the appendices.]

Canadians value their music and their appreciation of Canadian music has made the range and strength of Canadian music more impressive than ever before. Over 90 percent of Canadians consider Canadian music as good as or better than music from other countries. In 2001, the Department established the **Canada Music Fund** (CMF) to invest in the creation and dissemination of new music. The CMF is comprised of eight programs targeted at different aspects of the music business. Cornerstones of the Fund are the **New Musical Works Program** ($10.4 million), which contributes to the development of demos and CDs by Canadian artists and their marketing at home and abroad, and the **Music Entrepreneur Program** ($9.6 million), which invests in established entrepreneurs to help them develop and nurture Canadian talent in a competitive digital economy.

The Department's continued investment in the music industry has made an impact. Thousands of creators, artists and entrepreneurs touched by the program have produced, distributed and marketed Canadian sound recordings that resonate with Canadians and people around the world. The range and strength of Canadian music has never been more impressive. Over 1,500 new Canadian recordings are produced yearly, the vast majority, 84 percent, by Canadian-controlled labels. Domestic sales of Canadian recordings have grown from a share of 15 percent in 2001 to 27 percent in 2003 (Nielsen SoundScan Top 200). More than ever, musical artists are "going gold". Of the 143 Canadian albums that received certifications (gold: 50,000; platinum: 100,000; diamond: 1,000,000 copies of the album sold to stores within Canada) between 2001 and 2003, 59 percent of these were by artists who had received support from the Department at some point in their career.

Increasingly, Canadian songs are heard and appreciated around the world. In early 2004, Canadian Howard Shore won the Oscar for best musical score and best song for the film *Lord of the Rings: The Return of the King*. In January 2004, two of the top five selling albums in France were by Canadian artists (Céline Dion and Garou). Royalties paid to Canadian songwriters for performance of their works abroad reached $47 million in 2003, a 7 percent increase over the previous year. In fact, Canada is the second largest source of music talent in the world: Alanis Morissette, Avril Lavigne, Lynda Lemay, Natasha St-Pier, Nickelback, Our Lady Peace, and Shania Twain, just to name a few.

Canada is a world leader in Internet infrastructure. The Organization for Economic Co-operation and Development has ranked Canada as third in the world for e-governments. Most Canadians (53 percent) use the Internet on a daily basis, in fact, 77 percent of Canadian households have at least one computer, and 27 percent have two or more (EKOS Research, October 2003). The Department recognizes the importance of having Canadian cultural content online, and as such, supports the production of digital content. The Canadian new media industry, which brings together traditional media (film, animation, sound) in a digital environment, represents the youngest of Canada's cultural industries. The latest figures are: 17,930 full-time employees in the new media industry in Canada work in 1,775 companies. The industry is estimated to be worth $1.99 billion to the country's economy. (*The 2003 Canadian Interactive Media Producers' Survey*, Delvinia Interactive Inc., April 2004.)

Despite being a new and fairly fragile sector, and with the help of contributions of approximately $13 million from several Canadian Heritage programs since 1998, the Canadian new media industry can boast some significant successes. In fact, Canadian interactive new media products won four of the 40 World Summit awards (World Summit on Information Society, Geneva, December 2003).

Other successes are linked to the Department's **Partnerships Fund** ($6.2 million), which assists not-for-profit cultural organizations partnering with other organizations (private, public or not-for-profit), involved in the digitization of cultural collections to be presented online. Examples of beneficiaries include libraries, archives, Aboriginal organizations and other community organizations. Projects funded target youth and include the development of e-learning resources. The *Canadian Music Centre* (CMC) is a unique website that is used as an information resource for composers, media, performers, broadcasters, students and all those who enjoy music. At www.musiccentre.ca, Canadians, and youth in particular, have an opportunity to learn about contemporary classical music and listen online to the works of emerging young Canadian composers from across the country. The site receives as many as 16,000 visitors per month. The site also supports the work of five centres across the country and provides a listing of events by region so that Canadians can become involved in the musical and cultural life of their local communities.

The goal of **Canada New Media Fund** ($9.7 million), which is administered by Telefilm Canada, is to support the development, production, marketing and distribution of Canadian digital content in both official languages, as well as awareness activities that benefit the new media industry. Funding is available to Canadian private companies. The Fund supported the development of www.degrassi.tv, the website that complements the popular "Degrassi: The Next Generation" television program for youth. The website is the first-of-its-kind to offer details of the story-line, games reflective of programming

content and possibilities for interaction that enhance the television-viewing experience. *Degrassi.tv* has led to the creation of an online story-driven community for teens with more than 140,000 registered users, making it one of the world's most successful convergence products. As one of Canada's most popular websites associated with a television program, it is being licensed internationally.

Key Planned Result 2 – Canadian Content is available and accessible in domestic and international markets

Canadian Heritage reinforces the ability of Canada's cultural industries to reach consumers domestically and internationally, both allowing them to remain competitive with major international enterprises and affording consumers a greater range of choice of diverse cultural content. Support for cultural industries ensures that Canadians have access to cultural products that reflect their own country.

The Department's policies and activities that aim to ensure the availability of Canadian cultural products on domestic and international markets are rooted in Canada's unique situation. Canada is a limited market of about 30 million people, demographically and geographically diverse, and borders the world's largest exporter of film, television, music, printed media and new media products – the United States. In fact, foreign works make up 95 percent of films shown, 65 percent of popular music played on radio, and 59 percent of television programming in Canada, according to recent departmental figures.

In addressing these challenges for Canadian content, the Department has initiated policy and program activities that focus on emerging areas in intellectual property and digital access, as well as undertaking targeted approaches to specific industries and trade.

Protecting creators and their intellectual property

Copyright policy and legislation are important to Canadians because copyright protects the economic and moral rights of rights holders so they may share their stories and works knowing that their rights are protected, while taking into consideration the benefits to consumers. In 2002, copyright-based industries contributed $39.6 billion to the Canadian economy (up from 19.6 billion in 1991), from which more than 50 percent was generated by cultural industries.

Copyright protection is a responsibility shared by the Minister of Industry Canada, who administers the *Copyright Act*, and the Minister of Canadian Heritage, who is responsible for the formulation of cultural policy as it relates to copyright. In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed to reform the Canadian copyright

content and possibilities for interaction that enhance the television-viewing experience. *Degrassi.tv* has led to the creation of an online story-driven community for teens with more than 140,000 registered users, making it one of the world's most successful convergence products. As one of Canada's most popular websites associated with a television program, it is being licensed internationally.

Key Planned Result 2 Canadian Content is available and accessible in domestic and international markets

Canadian Heritage reinforces the ability of Canada's cultural industries to reach consumers domestically and internationally, both allowing them to remain competitive with major international enterprises and affording consumers a greater range of choice of diverse cultural content. Support for cultural industries ensures that Canadians have access to cultural products that reflect their own country.

The Department's policies and activities that aim to ensure the availability of Canadian cultural products on domestic and international markets are rooted in Canada's unique situation: Canada is a limited market of about 30 million people, demographically and geographically diverse, and borders the world's largest exporter of film, television, music, printed media and new media products — the United States. In fact, foreign works make up 95 percent of films shown, 65 percent of popular music played on radio, and 59 percent of television programming in Canada, according to recent departmental figures.

Fast fact

The contribution of cultural industries to Canada's gross domestic product has steadily increased — 5.38 percent in 2002 compared to 3.87 percent in 1991. Exports have increased each year since 1996, reaching almost 2.3 billion in 2002.

In addressing these challenges for Canadian content, the Department has initiated policy and program activities that focus on emerging areas in intellectual property and digital access, as well as undertaking targeted approaches to specific industries and trade.

Protecting creators and their intellectual property

Copyright policy and legislation are important to Canadians because copyright protects the economic and moral rights of rights holders so they may share their stories and works knowing that their rights are protected, while taking into consideration the benefits to consumers. In 2002, copyright-based industries contributed $39.6 billion to the Canadian economy (up from 19.6 billion in 1991), from which more than 50 percent was generated by cultural industries.

Copyright protection is a responsibility shared by the Minister of Industry Canada, who administers the *Copyright Act*, and the Minister of Canadian Heritage, who is responsible for the formulation of cultural policy as it relates to copyright. In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed to reform the Canadian copyright

legislation, with a view to also enable the government to ratify the World Intellectual Property Organization (WIPO) Treaties (designed to protect copyright in the new digital environment) once a thorough analysis and consultation of the issues has taken place.

In this regard, the Department tabled an assessment of the *Act* in Parliament in October 2002: *Supporting Culture and Innovation: Report on the Provisions and Operation of the Copyright Act* [www.strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/en/rp00863e.html]. The report was referred to the Standing Committee on Canadian Heritage for comment on the reform agenda. In March 2004, the Minister of Canadian Heritage appeared before the Committee and a *Status Report on Copyright Reform* was submitted, confirming the government's intention to introduce a bill to amend the *Copyright Act* [www.strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/en/rp01133e.html].

In 2003-04, the Department began to work toward a better understanding of the nature and scope of the issues associated with an aspect of traditional knowledge often referred to as "expressions of folklore" or more recently as "traditional cultural expressions". Such expressions include literary, dramatic, musical and artistic works that come within the purview of copyright legislation. Over the last few years, departmental officials have undertaken a series of workshops with federal colleagues to discuss the relationship between intellectual property and traditional knowledge. In March 2004, the Department participated in the Sixth Session of the World Intellectual Property Organization (WIPO) Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore (IGC). The Committee was established in 2000 as an international forum for debate and dialogue concerning the interplay between intellectual property, and traditional knowledge, genetic resources, and traditional cultural expressions.

Advancing digital tools for access

Over 2003-04, the Department introduced two Internet tools in order to provide increased access to Canadian culture online. As part of its **Canadian Culture Online** strategy and program ($5.9 million), the Department launched *culture.ca* [www.culture.ca] in November 2003. *Culture.ca*, Canada's cultural gateway, provides a single window access to over 10,000 quality links and thousands of digital resources about Canada's rich and diverse culture.

Since the launch, more than a million Canadians and visitors from around the world have enjoyed the gateway. Its popularity has grown, as illustrated by the graphic above, with a steadily increasing number of site visits per month particularly from January to March 2004.

The Department also took the first step toward addressing recommendations stemming from the report *French on the Internet: Key to the Canadian Identity and the Knowledge Economy* released by the Commissioner of Official Languages in 2002. By joining efforts with federal partners — the National Research Council of Canada, Treasury Board Secretariat, the Translation Bureau and Industry Canada — the Department launched *WordWizards* [www.wordwizards.gc.ca] in Autumn 2003. *WordWizards* is designed to improve Canadians' access to linguistic tools on the Internet, particularly for French Internet users, in order to help Canadians overcome linguistic barriers online. The website is popular as it received an average of 4,000 visits per month from October 2003 to March 2004.

In 2003-04, the Department reached an important milestone originally set out in the 1999 Speech from the Throne as follows: "the Government will bring Canadian culture into the digital age, linking 1,000 institutions across the country to form a virtual museum of Canada." The Canadian Heritage Information Network [www.chin.gc.ca], a special operating agency reporting to the Department that seeks to promote the presence of Canadian cultural content online, was attributed this responsibility. It achieved 1,000 members in December 2003 by welcoming the Crowsnest Pass Ecomuseum Trust Society to the virtual museum.

Strengthening Canada's cultural industries

> *Canada's artists and cultural enterprises are among our best ambassadors, as well as being an increasingly dynamic element of the knowledge economy. Their work holds a mirror on our society and builds a legacy for future generations.*
>
> Speech From the Throne, February 2, 2004

Canadians share in the successes of their cultural industries. At the local level, a successful local publishing house is a source of pride and prosperity for a community; internationally, Canadian award-winning artists and performers are the cultural face of Canada abroad. The vitality of Canada's cultural industries offer a myriad of social and economic benefits through stronger and more prosperous communities, creativity and innovation, and reinforce the sense among Canadians of being a part of a larger whole, which lead to increased visibility and consumption of Canadian cultural products. The following pages outline the concrete ways in which over 2003-04, the Department met commitments of the *2003-04 Report on Plans and Priorities* with respect to strengthening

Since the launch, more than a million Canadians and visitors from around the world have enjoyed the gateway. Its popularity has grown, as illustrated by the graphic above, with a steadily increasing number of site visits per month particularly from January to March 2004.

The Department also took the first step toward addressing recommendations stemming from the report *French on the Internet: Key to the Canadian Identity and the Knowledge Economy* released by the Commissioner of Official Languages in 2002. By joining efforts with federal partners — the National Research Council of Canada, Treasury Board Secretariat, the Translation Bureau and Industry Canada — the Department launched *WordWizards* [www.wordwizards.gc.ca] in Autumn 2003. *WordWizards* is designed to improve Canadians' access to linguistic tools on the Internet, particularly for French Internet users, in order to help Canadians overcome linguistic barriers online. The website is popular as it received an average of 4,000 visits per month from October 2003 to March 2004.

Canadian Heritage on the world stage

In April 2003, the *Marché International du Multimédia* presented the Virtual Museum of Canada with the Golden MIM Award in the category of best portal as "a site intended to promote or present products or services for a target audience or a community of interest."

In 2003-04, the Department reached an important milestone originally set out in the 1999 Speech from the Throne as follows: "the Government will bring Canadian culture into the digital age, linking 1,000 institutions across the country to form a virtual museum of Canada." The Canadian Heritage Information Network [www.chin.gc.ca], a special operating agency reporting to the Department that seeks to promote the presence of Canadian cultural content online, was attributed this responsibility. It achieved 1,000 members in December 2003 by welcoming the Crowsnest Pass Ecomuseum Trust Society to the virtual museum.

Strengthening Canada's cultural industries

> *Canada's artists and cultural enterprises are among our best ambassadors, as well as being an increasingly dynamic element of the knowledge economy. Their work holds a mirror on our society and builds a legacy for future generations.*
> — Speech From the Throne, February 2, 2004

Canadians share in the successes of their cultural industries. At the local level, a successful local publishing house is a source of pride and prosperity for a community; internationally, Canadian award-winning artists and performers are the cultural face of Canada abroad. The vitality of Canada's cultural industries offer a myriad of social and economic benefits through stronger and more prosperous communities, creativity and innovation, and reinforce the sense among Canadians of being a part of a larger whole, which lead to increased visibility and consumption of Canadian cultural products. The following pages outline the concrete ways in which over 2003-04, the Department met commitments of the *2003-04 Report on Plans and Priorities* with respect to strengthening

the infrastructure for cultural industries, particularly in the publishing sector, while ensuring the best and most responsible use of public funds.

Funding from the **Canada Magazine Fund** (CMF) ($15.3 million) and the **Publications Assistance Program** (PAP) ($47.5 million) was refocussed to have a strategic impact while living within the Department's fiscal means. The changes involved a reduction to the CMF budget and a reallocation of $4 million to the PAP budget for greater emphasis on priority areas. While a number of publishers did not welcome these changes, media coverage was generally positive, with *The Globe and Mail* commenting on the changes in an editorial, "This seems a laudable rethinking of the diminished pie" (July 11, 2003). (See Result 4 in Strategic Objective 2 for further results information with respect to changes to the PAP.)

The Canada Magazine Fund supports Canadian magazine publishers for the creation of Canadian editorial content and for initiatives related to improving their viability, including: infrastructure development; improving business practices; and providing professional development and training opportunities. Improved access to funding has been established for publishers serving ethnocultural, aboriginal and minority official-language communities.

In 2003-04, the Department established new links and strengthened existing relationships with key partners leading to a number of first-ever consultations with periodical publishers:

- Ethnocultural Roundtable, co-hosted with the National Ethnic Press and Media Council of Canada;
- Consultations with representatives of Aboriginal publications;
- French-language publishers and the two French magazine associations were brought together for the very first time at a Roundtable on Emerging Issues; and
- Circulation Roundtable for Small English-Language Magazine Publishers.

In 2003, a partnership between the Department, a number of magazine associations, and other provincial government partners resulted in the establishment of the Magazines Industry Research Council, created to address the data needs of the magazine industry. The Council will begin its work in 2004-05 by pursuing much needed research and data gathering for the magazine industry.

The Department continues to foster a strong and viable Canadian book industry that publishes and promotes Canadian-authored books. Over 87 percent of book titles in print in Canada are published by Canadian-owned and controlled publishers; these titles account for 54 percent of total sales (Statistics Canada, *Biennial Survey of Book Publishers and Exclusive Agents*, 2000-2001). Each year the **Book Publishing Industry Development Program** (BPIDP) ($35.3 million) provides support to over 200 Canadian book publishers that publish more than 6,250 new titles annually. These books are purchased at home and abroad, with BPIDP's assistance for international marketing

resulting in the export and foreign rights sales of its publishers increasing from $30 million to $105.7 million over the past decade.

> *The* Book Publishing Industry Development Program *has made it possible for Éditions Hurtubise HMH to carry out its diversification policy over the past 25 years. We started out essentially as a scholarly publisher, but today we publish in the literary, youth and general sectors.... In 25 years, sales have increased sevenfold...*
> — Hervé Foulon, Chief Executive Officer, Éditions Hurtubise HMH, 2004

In 2003-04, the program underwent an independent summative evaluation of its effectiveness. The evaluation found that the BPIDP is clearly achieving its objective of ensuring choice of and access to Canadian-authored titles and that the program has had a significant and key impact in increasing the publication and sale of Canadian-authored titles over the past decade. The evaluation also found that the BPIDP has substantially contributed to the diversity of the Canadian publishing industry over the last decade, which today features publishing companies in all regions and also gives a voice to minority official language and aboriginal communities (*Summative Evaluation of the BPIDP*, June 23, 2004). Interesting findings of the evaluation include the following:

Fast fact

Today, there are 3 times as many Canadian-owned publishers; 4 times as many books published each year by Canadian publishers, 5 times as many Canadian authors/writers who are celebrated both nationally and internationally, as compared to 25 years ago.
— Statistics Canada, 2000-01

- BPIDP-funded firms produce the large majority of Canadian-authored trade books and children's books published in Canada — 65 percent and 70 percent respectively — and almost 40 percent of Canadian-authored textbooks (Statistics Canada, *Biennial Survey of Book Publishers and Exclusive Agents*, special runs comparing BPIDP data, 1996-97, 1998-99 and 2000-01, in *Summative Evaluation of the BPIDP*).

- BPIDP-funded firms have considerably higher export sales of Canadian-authored titles than non-BPIDP-funded Canadian firms and foreign firms. Export sales of BPIDP-funded firms have increased from $28.2 million to $95.8 million and foreign rights sales have increased from $1.8 million to $9.9 million in the last decade (Statistics Canada, *Biennial Survey of Book Publishers and Exclusive Agents*, special runs comparing BPIDP data, 1996-97, 1998-99 and 2000-01, and Association for the Export of Canadian Books program data, in *Summative Evaluation of the BPIDP*).

Program support was refocussed in 2003-04 on equipping the book publishing industry with the tools necessary to build upon these successes. Over the past year, funding from the BPIDP has been strategically directed toward building the professional capacity and infrastructure of the book industry through a number of targeted initiatives. The outcome of this support is stronger book publishing houses that are better staffed and managed. In 2003-04, the Department also produced and distributed customized, confidential reports to book publishers that analyzed their financial performance relative to their peer

group(s). Entitled *Publishing Measures*, the reports provide publishers participating in the Book Publishing Industry Development Program with detailed performance data on 14 financial indicators relative to industry benchmarks and by category, such as: market segment, region, size of publisher, and language of market. Publishers have expressed their appreciation and their interest in this information and are committed to providing up-to-date data in their funding applications to allow for annual reports of this kind to contain greater detail with an increased number of indicators.

BookNet Canada, a collaborative initiative between the Department and the Canadian book industry announced in June 2003, and committed to by the Department in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, has taken the form of a three-year project. The primary goal of the partnership is to enhance the efficiency of the book supply-chain in the Canadian book trade. In year one of the initiative (2003-04), the partnership:

- created the Canadian Bibliographic Standard, a progressive, forward-looking guideline of equal use to large and small publishers and distributors;
- undertook a comprehensive educational program, ensuring that every publisher was informed about the emerging requirements for high-quality bibliographic data in the Canadian marketplace and the various tactics required to create, manage and deliver that information effectively;
- assembled a committee of partners representing retailers, publishers and system developers;
- evaluated current sales data analysis (SDA) services and assembled Advisory Groups for both booksellers and publishers on SDA; and
- provided a Canadian perspective with respect to various international supply-chain standards, in some cases gaining significant Canadian-specific changes.

Fostering international cultural trade

The Department's **Trade Routes** program [www.pch.gc.ca/routes] provides comprehensive trade support to Canadian arts and cultural small- and medium-size enterprises and non-profit organizations to increase their export capacity of cultural goods and services. The program is instrumental in helping arts and cultural entrepreneurs reach new markets through an innovative and flexible risk-shared approach, which in turn stimulates economic growth for a sector squarely situated in today's knowledge-based economy.

During 2003-04, the funding component of the program assisted 67 small- and medium-size enterprises from across Canada, totalling over $1.9 million in direct financial support, in addition to trade expertise and market intelligence, to implement international marketing strategies for the export of cultural content, to develop strategic alliances

Canadian Heritage on the world stage

Canadian arts and cultural entrepreneurs immediately benefited from the "Canadian Forum on Cultural Enterprise" held in France in 2004 — for example, it generated a contract for the Giant Screen Consortium to show the IMAX feature *Volcanoes of the Deep Sea*; a multi-city tour of the play *Dieppe Dieppe* and the performance group Grand Dérangement; and, a broadcasting agreement for Radio Chéticamp with Radio France.

resulting in the export and foreign rights sales of its publishers increasing from $30 million to $105.7 million over the past decade.

> *The* Book Publishing Industry Development Program *has made it possible for Editions Hurtubise HMH to carry out its diversification policy over the past 25 years. We started out essentially as a scholarly publisher, but today we publish in the literary, youth and general sectors. ... In 25 years, sales have increased seventold.*
>
> Herve Foulon, Chief Executive Officer, Editions Hurtubise HMH, 2004

In 2003-04, the program underwent an independent summative evaluation of its effectiveness. The evaluation found that the BPIDP is clearly achieving its objective of ensuring choice of and access to Canadian-authored titles and that the program has had a significant and key impact in increasing the publication and sale of Canadian-authored titles over the past decade. The evaluation also found that the BPIDP has substantially contributed to the diversity of the Canadian publishing industry over the last decade, which today features publishing companies in all regions and also gives a voice to minority official language and aboriginal communities (*Summative Evaluation of the BPIDP*, June 23, 2004). Interesting findings of the evaluation include the following:

- BPIDP-funded firms produce the large majority of Canadian-authored trade books and children's books published in Canada — 65 percent and 70 percent respectively — and almost 40 percent of Canadian-authored textbooks (Statistics Canada, *Biennial Survey of Book Publishers and Exclusive Agents*, special runs comparing BPIDP data, 1996-97, 1998-99 and 2000-01, in *Summative Evaluation of the BPIDP*).

- BPIDP-funded firms have considerably higher export sales of Canadian-authored titles than non-BPIDP-funded Canadian firms and foreign firms. Export sales of BPIDP-funded firms have increased from $28.2 million to $95.8 million and foreign rights sales have increased from $1.8 million to $9.9 million in the last decade (Statistics Canada, *Biennial Survey of Book Publishers and Exclusive Agents*, special runs comparing BPIDP data, 1996-97, 1998-99 and 2000-01, and Association for the Export of Canadian Books program data, in *Summative Evaluation of the BPIDP*).

Program support was refocussed in 2003-04 on equipping the book publishing industry with the tools necessary to build upon these successes. Over the past year, funding from the BPIDP has been strategically directed toward building the professional capacity and infrastructure of the book industry through a number of targeted initiatives. The outcome of this support is stronger book publishing houses that are better staffed and managed. In 2003-04, the Department also produced and distributed customized, confidential reports to book publishers that analyzed their financial performance relative to their peer

group(s). Entitled *Publishing Measures*, the reports provide publishers participating in the Book Publishing Industry Development Program with detailed performance data on 14 financial indicators relative to industry benchmarks and by category, such as: market segment, region, size of publisher, and language of market. Publishers have expressed their appreciation and their interest in this information and are committed to providing up-to-date data in their funding applications to allow for annual reports of this kind to contain greater detail with an increased number of indicators.

BookNet Canada, a collaborative initiative between the Department and the Canadian book industry announced in June 2003, and committed to by the Department in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, has taken the form of a three-year project. The primary goal of the partnership is to enhance the efficiency of the book supply-chain in the Canadian book trade. In year one of the initiative (2003-04), the partnership:

- created the Canadian Bibliographic Standard, a progressive, forward-looking guideline of equal use to large and small publishers and distributors;
- undertook a comprehensive educational program, ensuring that every publisher was informed about the emerging requirements for high-quality bibliographic data in the Canadian marketplace and the various tactics required to create, manage and deliver that information effectively;
- assembled a committee of partners representing retailers, publishers and system developers;
- evaluated current sales data analysis (SDA) services and assembled Advisory Groups for both booksellers and publishers on SDA; and
- provided a Canadian perspective with respect to various international supply-chain standards, in some cases gaining significant Canadian-specific changes.

Fostering international cultural trade

The Department's **Trade Routes** program [www.pch.gc.ca/routes] provides comprehensive trade support to Canadian arts and cultural small- and medium-size enterprises and non-profit organizations to increase their export capacity of cultural goods and services. The program is instrumental in helping arts and cultural entrepreneurs reach new markets through an innovative and flexible risk-shared approach, which in turn stimulates economic growth for a sector squarely situated in today's knowledge-based economy.

During 2003-04, the funding component of the program assisted 67 small- and medium-size enterprises from across Canada, totalling over $1.9 million in direct financial support, in addition to trade expertise and market intelligence, to implement international marketing strategies for the export of cultural content, to develop strategic alliances

and partnerships and increase their exposure on the world stage through participation in international trade events.

In order to strengthen the positioning of English and French language cultural products and to stimulate cultural exports, the Department organized a cultural trade event in Paris, France, the "Canadian Forum on Cultural Enterprise: When Culture Talks Business", in January 2004. The Forum attracted 600 participants and provided 229 Canadian arts and cultural entrepreneurs, the largest such delegation ever, with a unique international business development opportunity to mingle with francophone European and African cultural businesses.

A recent evaluation of the Trade Routes program [www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_06/index_e.cfm] revealed that most recipients of funding from the program reported that their organization would not have been able to undertake their project without the financial assistance of the program.

In 1999, the federal government decided to seek a more effective and predictable approach through positive rule-making for cultural trade rather than the historic approach of exempting culture products from trade rules. A new convention was needed that could set out clear ground rules to enable Canada and other countries to maintain policies that promote their culture while respecting the rules of the international trading system and ensuring markets for cultural exports. Since then, Canadian Heritage has actively pursued and promoted the idea of such a convention in numerous international forums, including the Organization for American States, UNESCO, the World Trade Organization, La Francophonie, and the International Network on Cultural Policy established by Canada, and for which it hosts the Liaison Bureau.

The Department actively pursued this objective through strategic advocacy and promotional activities, effective lobbying, consultations with domestic stakeholders and experts, cooperation with key international partners, and negotiations at various international venues. Consequently, in 2003, this momentum culminated with the decision of the UNESCO General Conference to launch a formal negotiating process to develop a UNESCO Convention on the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions for submission to the 2005 General Conference. By reaffirming the legitimate right of states to adopt and maintain policies in support of cultural diversity, promoting cooperation on cultural policy issues, and highlighting the space needed for cultural policy in negotiations, the Convention will help ensure the market space for Canadian culture, creating opportunities for Canadian artists and producers to express their talents and contribute to Canada's social and economic development. The launch of this process is a significant foreign policy accomplishment for Canada. It represents a concrete step forward with respect to meeting the Department's and the Government's objective to address the sensitive culture-trade issue in a constructive and proactive way.

Another venue used to showcase Canadian cultural talent and support Canadian productions and their creators is through the Department's participation in the

international French-language television station TV5. This network is available in over 200 countries, reaching close to 150 million households. Canadian Heritage funding for TV5 in 2003-04 ($5.3 million) made it possible to continue enhancing the positioning and variety of Canadian programs broadcast by TV5 Monde — TV5 therefore remains an important showcase for Canadian talent. It also gives Canadians an additional French-language television channel that presents the many varied cultures making up Canada's and the international Francophonie. More specifically, in 2002, of the 7 signals managed by TV5 Monde (TV5 France/Belgium/Switzerland, TV5 Europe, TV5 Africa, TV5 Orient, TV5 Asia, TV5 United States and TV5 Latin America), Canadian programs occupied between 5% and 6% of the programming schedule. For its part, the Canadian operator, TV5 Quebec-Canada, broadcasts a minimum of 15% Canadian programming per year.

Key Planned Result 3 Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future

The preservation of Canada's heritage is vital: our heritage is the foundation of Canadian stories, symbols and creative expressions. Heritage means many things to Canadians: geography and a strong attachment to the land; personal, family and linguistic traditions; and the material and intangible evidence of human activity and creativity over thousands of years. It gives testimony to Canada's past and encourages interest in history, giving perspective to present realities. In creating a heritage policy framework to protect Canada's cultural heritage, the Department is ensuring that Canadians have the opportunity to experience Canada's diverse cultural and natural heritage now and for years to come.

Fast fact

The Canadian Tourism Commission found that 30 percent of travellers take cultural and heritage activities into consideration when choosing to visit one area over another.

Since 2002, the Department has worked closely with legislative drafters and stakeholders to spearhead the necessary legislation to bring together the National Archives and the National Library. The legislation was tabled in May of 2003 and approved by Parliament in April 2004. When the Act came into force on May 21, 2004, it created a new agency known as Library and Archives Canada that is well positioned to preserve, interpret and provide access to Canada's knowledge resources for all Canadians.

Heritage policy framework

Chapter 6 of the *Report of the Auditor General of Canada*, tabled in February 2004, on the "Protection of Cultural Heritage in the Federal Government", indicated that Canada's cultural heritage is at risk of being lost and encouraged the government to "adopt a more strategic and global approach to the protection of cultural heritage." The Report drew particular attention to key federal assets, including built, published and archival heritage, and called for a heritage policy framework to guide the government's role with respect to heritage across the country. The Department, aware of the issues surrounding the

international French-language television station TV5. This network is available in over 200 countries, reaching close to 150 million households. Canadian Heritage funding for TV5 in 2003-04 ($5.8 million) made it possible to continue enhancing the positioning and variety of Canadian programs broadcast by TV5 Monde — TV5 therefore remains an important showcase for Canadian talent. It also gives Canadians an additional French-language television channel that presents the many varied cultures making up Canada's and the international Francophonie. More specifically, in 2002, of the 7 signals managed by TV5 Monde (TV5 France/Belgium/Switzerland, TV5 Europe, TV5 Africa, TV5 Orient, TV5 Asia, TV5 United States and TV5 Latin America), Canadian programs occupied between 5% and 6% of the programming schedule. For its part, the Canadian operator, TV5 Quebec-Canada, broadcasts a minimum of 15% Canadian programming per year.

Key Planned Result 3 Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future

The preservation of Canada's heritage is vital: our heritage is the foundation of Canadian stories, symbols and creative expressions. Heritage means many things to Canadians: geography and a strong attachment to the land; personal, family and linguistic traditions; and the material and intangible evidence of human activity and creativity over thousands of years. It gives testimony to Canada's past and encourages interest in history, giving perspective to present realities. In creating a heritage policy framework to protect Canada's cultural heritage, the Department is ensuring that Canadians have the opportunity to experience Canada's diverse cultural and natural heritage now and for years to come.

Fast fact

The Canadian Tourism Commission found that 30 percent of travellers take cultural and heritage activities into consideration when choosing to visit one area over another.

Since 2002, the Department has worked closely with legislative drafters and stakeholders to spearhead the necessary legislation to bring together the National Archives and the National Library. The legislation was tabled in May of 2003 and approved by Parliament in April 2004. When the Act came into force on May 21, 2004, it created a new agency known as Library and Archives Canada that is well positioned to preserve, interpret and provide access to Canada's knowledge resources for all Canadians.

Heritage policy framework

Chapter 6 of the *Report of the Auditor General of Canada*, tabled in February 2004, on the "Protection of Cultural Heritage in the Federal Government", indicated that Canada's cultural heritage is at risk of being lost and encouraged the government to "adopt a more strategic and global approach to the protection of cultural heritage." The Report drew particular attention to key federal assets, including built, published and archival heritage, and called for a heritage policy framework to guide the government's role with respect to heritage across the country. The Department, aware of the issues surrounding the

protection of Canada's cultural heritage, had begun working with federal partners including the Parks Canada Agency, Library and Archives Canada, and Treasury Board Secretariat, and by the time the report was released, work to address the recommendations from the Auditor General was well under way [www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20031106ce.html].

In 2003-04, the Department continued to advance central pieces of a heritage policy framework through the **Historic Places Initiative** (HPI), a collaborative effort between Canadian Heritage and the Parks Canada Agency, to provide tools to conserve and celebrate Canada's historic places. Considerable progress was made implementing the HPI core program tools, such as the Canadian Register of Historic Places, the *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada,* and the Commercial Heritage Properties Incentive Fund [www.historicplaces.ca].

- The Canadian Register of Historic Places is a pan-Canadian listing of all historic places formally recognized as having local, provincial, territorial or national significance. By the end of March 2004, all 13 provinces and territories had formalized their participation in the Register by signing agreements with the Department. An innovative technology partnership was put in place to host the Register online and allow the different levels of government to upload their listings. The provinces and territories have cited HPI as a model of federal/provincial/territorial collaboration.

- The *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada,* which contain principles and practices to follow when planning and implementing conservation projects, were finalized. The standards are also used to determine eligibility for federal investment and guide the conservation of historic places owned by the federal government.

- To provide financial incentives to the private sector to preserve historic places, the Department launched the Commercial Heritage Properties Incentive Fund (CHPIF) administered by Parks Canada Agency. Certification agents have already been trained to evaluate eligible conservation expenses for federal financial incentives. They are currently evaluating the first round of submissions to the CHPIF. Private sector preservation activities stimulated by the Fund will result in the protection of more historic buildings for the benefit of all Canadians.

As part of the Department's efforts to protect Canada's cultural heritage, in 2003-04 significant collections of Canada's recorded music heritage and feature film heritage no longer in commercial distribution, were preserved and made accessible to the public by investing $1.2 million through the **Audio-Visual Preservation Trust Program** and by partnering with Library and Archives Canada. These works will now live on, carrying their sounds and images to future Canadian audiences.

In 2003-04, the Department's **Canadian Conservation Institute** (CCI)

[www.cci-icc.gc.ca], a national centre of excellence for heritage conservation, invested approximately $2 million in funding and staff resources, in order to enhance the preservation skills of heritage institutions. Below are some examples of the work CCI carried out:

- It organized symposia such as Symposium 2003, "The Preservation of Electronic Records: New Knowledge and Decision-making", which attracted 350 delegates from Canada and abroad, who expressed a high level of satisfaction for the content of the symposium.

- It presented a summer school program entitled "Preventive Conservation: From Current Issues to Common Strategies". Participants were highly satisfied with the program as it provided them with increased confidence in terms of both dealing with their peers and collections and making positive changes to their own programs and practices.

- It delivered 22 specialized and highly successful workshops across Canada and 5 workshops abroad to over 400 museum and conservation professionals, archivists, archaeologists, artists, Aboriginal peoples, volunteers and students, on topics such as "Artifacts in Aboriginal Cultural Centres" (Whitehorse, Yukon Territory).

- It released three new publications, one of which provides a useful tool for developing strategies to reduce risks to heritage collections and identifying preventive conservation priorities to help ensure that collections are safeguarded for the use and enjoyment of future generations.

In 2003-04, the preservation of Canada's diverse heritage, and the opportunities for Canadians to have access to it, was further strengthened through the Department's **Museums Assistance Program** (MAP) ($11.3 million). MAP supported the development and circulation of 79 travelling exhibitions and similar projects involving heritage interpretation, including 45 nation-wide projects to enhance the capacity of institutions to manage and preserve their collections, and to digitize collections records in order to facilitate electronic access and more effective collections management. MAP's support for capacity-building projects for institutions and museum personnel, both paid and volunteer, contributed to the long-term sustainability of the museum community and its ability to meet the needs of present and future Canadians. Of the total projects funded by MAP in all areas, 20 initiatives contributed specifically to capacity building in Aboriginal organizations, for the preservation and presentation of their heritage, and to increase public awareness and appreciation of Canada's rich and diverse Aboriginal cultures.

Strategic Objective 2 Cultural Participation and Engagement
Expenditures: $360.4 million

Fostering access to and participation in Canada's cultural life	
Key Planned Result 4: Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Redesign the Publications Assistance Program to enhance Canadians' access to diverse Canadian-content magazines and community newspapers	*Met*
• Create a task force to study, consult and report to the Minister on the operational structure, services and activities of an Aboriginal Languages and Cultures Centre	*Met*
Key Planned Result 5: Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Collaborate with the provinces and territories on a two-year initiative focussed on the relationship between culture/heritage and tourism	*In progress*
• Host the Minister's Forum on Diversity and Culture	*Met*
• Implement the Canadian Sport Policy	*Met*
• Continue to coordinate 400 Years of Dialogue and Discoveries and work with partners to organize activities in the five-year plan	*In progress*
• Plan Canada's participation in Expo 2005 in Aichi, Japan, in ways to involve Canadians in activities and foster relationships between Canadians across the country	*Met*
Key Planned Result 6: Canadians excel domestically and internationally in culture and sport	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Implement the Enhanced Excellence goal of the Canadian Sport Policy	*In progress*
• Contribute to the establishment of the national alternative dispute resolution service for the sport community	*Met*
• Continue to lead the international support and cooperation in anti-doping in sport, and participate in the development of an international/intergovernmental convention on anti-doping	*Exceeded*
• Ensure presence of the federal government on the Vancouver/Whistler 2010 Bid Corporation's Board of Directors	*Exceeded*

The mere existence of Canadian content and cultural works would mean little without also ensuring that Canadians have access to, and can participate in, Canada's cultural life: all Canadians should be able to experience their culture and participate in the range of cultural activities within heritage, the arts, cultural industries and sports. Broad participation in cultural experiences and sport is the foundation of personal growth for participants and of a creative and inclusive Canadian society.

Key Planned Result 4 Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences

An important part of promoting the greatest access to Canada's cultural life is to ensure there are numerous and varied opportunities for Canadians to participate. In fact, a 2004 Decima Research Inc. public opinion study revealed that "making arts facilities more accessible and convenient is likely to encourage greater attendance at performances and events." To this end, the Department focuses on supporting the ability of the cultural and sport sectors to offer diverse opportunities and activities to Canadians.

Strengthening Canadians' access to the arts...

Through **Cultural Spaces Canada** ($17.8 million), the Department provides funding to arts and cultural organizations for the renovation and modernization of buildings, performance halls or technical equipment. Since 2001, over 100 communities have benefited from 216 infrastructure projects, such as new and upgraded studios, museums, and theatres. In 2003-04, 56 communities benefited from 81 projects. Iqualuit, Queen Charlotte Islands, and Banc-de-Paspébiac, are examples of smaller, remote communities who benefited from Cultural Spaces Canada, enabling the Department to reach communities where previously its cultural programs had little or no impact. At the end of 2003-04, the Department surveyed its clients to evaluate how the Department's investments in Canada's cultural infrastructure had resulted in improvements. Survey results will be released in time to be presented in next year's report.

Canadian Heritage in your community

The *Cultural Spaces Canada* program provided $65,855 in 2003-04 to the De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group for the purchase and renovation of a heritage building on Manitoulin Island (Ontario) to serve as a training facility and studio. It is the first Aboriginal arts training facility outside of Toronto to be fully owned and operated by Aboriginal people and it will help nurture the careers of a range of Aboriginal artists affiliated with De-ba-jeh-mu-jig, including writers, actors, designers and directors. De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group's new home will lead to strengthened ties between native and non-native communities in the area by accommodating a growing non-native audience. It will also help build links with other creative communities by providing space for visiting artists and a venue to showcase the unique merger of traditional Aboriginal and contemporary art forms.

The Department supports arts festivals and seasons of live professional performances across Canada through **Arts Presentation Canada** (APC). In 2003-04, the Department invested $21 million in 569 festivals and performing arts series (compared to 184 such

The mere existence of Canadian content and cultural works would mean little without also ensuring that Canadians have access to, and can participate in, Canada's cultural life: all Canadians should be able to experience their culture and participate in the range of cultural activities within heritage, the arts, cultural industries and sports. Broad participation in cultural experiences and sport is the foundation of personal growth for participants and of a creative and inclusive Canadian society.

Key Planned Result 4 Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences

An important part of promoting the greatest access to Canada's cultural life is to ensure there are numerous and varied opportunities for Canadians to participate. In fact, a 2004 Decima Research Inc. public opinion study revealed that "making arts facilities more accessible and convenient is likely to encourage greater attendance at performances and events." To this end, the Department focuses on supporting the ability of the cultural and sport sectors to offer diverse opportunities and activities to Canadians.

Strengthening Canadians' access to the arts…

Through **Cultural Spaces Canada** ($17.8 million), the Department provides funding to arts and cultural organizations for the renovation and modernization of buildings, performance halls or technical equipment. Since 2001, over 100 communities have benefited from 216 infrastructure projects, such as new and upgraded studios, museums, and theatres. In 2003-04, 56 communities benefited from 81 projects. Iqualuit, Queen Charlotte Islands, and Bane-de-Paspébiac, are examples of smaller, remote communities who benefited from Cultural Spaces Canada, enabling the Department to reach communities where previously its cultural programs had little or no impact. At the end of 2003-04, the Department surveyed its clients to evaluate how the Department's investments in Canada's cultural infrastructure had resulted in improvements. Survey results will be released in time to be presented in next year's report.

Canadian Heritage in your community

The Cultural Spaces Canada program provided $65,000 in 2003-04 to the De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group for the purchase and renovation of a heritage building on Manitoulin Island (Ontario) to serve as a training facility and studio. It is the first Aboriginal arts training facility outside of Toronto to be fully owned and operated by Aboriginal people and it will help nurture the careers of a range of Aboriginal artists affiliated with De-ba-jeh-mu-jig, including artists, actors, designers and directors. De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group's new home will lead to strengthened ties between native and non-native communities in the area by accommodating a growing non-native audience. It will also help build links with other creative communities by providing space for visiting artists and a venue to showcase the unique merger of traditional Aboriginal and contemporary art forms.

The Department supports arts festivals and seasons of live professional performances across Canada through **Arts Presentation Canada** (APC). In 2003-04, the Department invested $21 million in 569 festivals and performing arts series (compared to 184 such

events supported in 2000-01), celebrating everything from theatre for youths, to East Indian Classical dance, to pop music — as a result, Canadians and visitors in close to 500 communities benefited from rich and diversified artistic experiences. Provincial, municipal and private sector partners consider the APC program a major instrument for innovation, risk-taking and diversification in artistic offerings in Canada. In many provinces, particularly the smaller ones, and in official language minority communities, APC is the key public supporter of art presenters and festivals. Without the program's support, members of these communities would rarely be able to experience live Canadian cultural performances and benefit from the expanded interactions with artists.

...and to publications

Fast fact

In 2003-04, more than 205 million copies of Canadian periodicals were circulated to Canadian readers through the *Public Assistance Program*, with 32 percent of these titles serving small geographic communities, 4.5 percent serving ethnocultural communities and 1.9 percent serving minority official language communities.

Delivered in partnership with Canada Post Corporation, the Department's **Publications Assistance Program** (PAP) offsets the cost of mailing Canadian magazines and small community newspapers to Canadian readers. As committed to in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department made improvements to the program in order to reflect Canada's diversity and to assist smaller publications in their quest for self-reliance. (See Result 1 for information on changes to the PAP in relation to the Canada Magazine Fund.) Program improvements have led to:

- enhanced access for publications serving aboriginal, ethnocultural, minority official language and small geographic communities;
- a triennial application cycle instituted to simplify the process for applicants; and
- a new funding formula to benefit small periodical publishers.

Enhancing sustainability of arts and heritage organizations

Canadian Heritage in your community

The Vancouver Opera is a remarkable example of success that the Department strives to achieve. In 2003-04, Vancouver Opera received over $500,000 through the *Canadian Arts and Heritage Sustainability Program* (for restructuring and to match endowments), which helped the Opera to reaffirm its mission and artistic vision and to get a clear understanding of the context and changing environment in which it operates. In their words, Vancouver Opera says that the most important factor in its success is its commitment to strategic planning. Far from sacrificing artistic integrity, the Opera is now offering its community productions of the highest artistic standards.

Innovative public-private partnerships are helping arts and heritage organizations improve their governance, administration and financial practices. By promoting modern management practices, the Department's **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** supports greater financial stability in arts and heritage organizations. In 2003-04, the Department worked in partnership with the private sector to support private sector-led stabilization projects. The stabilization projects provide technical assistance, deficit reduction assistance and working

capital to arts and heritage organizations. Federal funding for a stabilization project is met with funding from other levels of government and from the private sector — the result is remarkable leveraging power: in a three-year period, a federal investment of $19.5 million in endowment funds of arts organizations has drawn an additional $24 million from the private sector. In 2003-04 alone, the Department contributed $8 million to 22 foundations for the benefit of 35 organizations across Canada, which was a strong incentive for the collection of $8 million from the private sector. In addition, the Department provided $5 million for capacity development within arts and heritage organizations as many such organizations operate on a shoestring budget. By building capacity and providing endowments, the Department is making strategic investments for the sustainable future of cultural organizations.

Emphasizing the value of Aboriginal languages and cultures

Languages, stories and heritage are critical to the well-being of all communities. Canada's Aboriginal languages and cultures are unique in the world — they enrich Canadians and lie at the heart of Canada's diversity and national identity. As reflected in the 2004 Speech from the Throne, supporting Aboriginal languages and cultures throughout Canada and empowering Aboriginal people is a priority for the federal government. In 2003-04, grants and contributions to Aboriginal associations, Aboriginal women's groups, Aboriginal communication societies, Aboriginal friendships centres and associations specifically representing these friendship centres, totalled $63.5 million.

Canadian Heritage in your community

Supported by two departmental programs (*Arts Presentation Canada and Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative*), the Red Roots Community Theatre Inc. hosted the first Manitoba Aboriginal Dance Symposium in Winnipeg in March 2004. The symposium attracted more than 360 participants from western and central provinces — including approximately 250 Aboriginal youth. More than 110 artists performed attracting over 1,000 audience members at main stage events and 3,500 youth in six school performances. The symposium responded to the intersecting needs of youth programming and the Aboriginal arts sector by providing an opportunity for young, emerging artists to connect with established presenters, performers and producers to expand their artistic skills and cultural understanding of Aboriginal performance culture in Canada. The Department's efforts also led to strengthened partnerships with the Urban Aboriginal Strategy (Winnipeg), and the provincial government, among others, and key Aboriginal stakeholders in the community.

However, Aboriginal languages are endangered. While the three most spoken languages are considered viable (Cree, Inuktitut and Ojibway), half of the over 50 Aboriginal languages are presently threatened. To help strengthen and build healthy and dynamic Aboriginal communities, the Department is contributing to the preservation and promotion of Aboriginal languages. In December 2002, the government announced a total investment of $172.5 million over a period of 11 years for the planning and creation of an **Aboriginal Languages and Cultures Centre** (ALCC), a responsibility attributed to the Department of Canadian Heritage. In the spirit of partnership and in recognition of the principle of Aboriginal stewardship, a task force of 10 eminent Aboriginal men and women was formed in 2003 to provide recommendations to the Minister of Canadian Heritage on a wide range of matters related to the ALCC by the Fall of 2004, as

events supported in 2000-01), celebrating everything from theatre for youths, to East Indian Classical dance, to pop music — as a result, Canadians and visitors in close to 500 communities benefited from rich and diversified artistic experiences. Provincial, municipal and private sector partners consider the APC program a major instrument for innovation, risk-taking and diversification in artistic offerings in Canada. In many provinces, particularly the smaller ones, and in official language minority communities, APC is the key public supporter of art presenters and festivals. Without the program's support, members of these communities would rarely be able to experience live Canadian cultural performances and benefit from the expanded interactions with artists.

...and to publications

Delivered in partnership with Canada Post Corporation, the Department's **Publications Assistance Program** (PAP) offsets the cost of mailing Canadian magazines and small community newspapers to Canadian readers. As committed to in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department made improvements to the program in order to reflect Canada's diversity and to assist smaller publications in their quest for self-reliance. (See Result 1 for information on changes to the PAP in relation to the Canada Magazine Fund.) Program improvements have led to:

- enhanced access for publications serving aboriginal, ethnocultural, minority official language and small geographic communities;
- a triennial application cycle instituted to simplify the process for applicants; and
- a new funding formula to benefit small periodical publishers.

Enhancing sustainability of arts and heritage organizations

Innovative public-private partnerships are helping arts and heritage organizations improve their governance, administration and financial practices. By promoting modern management practices, the Department's **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** supports greater financial stability in arts and heritage organizations. In 2003-04, the Department worked in partnership with the private sector to support private sector-led stabilization projects. The stabilization projects provide technical assistance, deficit reduction assistance and working

capital to arts and heritage organizations. Federal funding for a stabilization project is met with funding from other levels of government and from the private sector — the result is remarkable leveraging power: in a three-year period, a federal investment of $19.5 million in endowment funds of arts organizations has drawn an additional $24 million from the private sector. In 2003-04 alone, the Department contributed $8 million to 22 foundations for the benefit of 35 organizations across Canada, which was a strong incentive for the collection of $8 million from the private sector. In addition, the Department provided $5 million for capacity development within arts and heritage organizations as many such organizations operate on a shoestring budget. By building capacity and providing endowments, the Department is making strategic investments for the sustainable future of cultural organizations.

Emphasizing the value of Aboriginal languages and cultures

Languages, stories and heritage are critical to the well-being of all communities. Canada's Aboriginal languages and cultures are unique in the world — they enrich Canadians and lie at the heart of Canada's diversity and national identity. As reflected in the 2004 Speech from the Throne, supporting Aboriginal languages and cultures throughout Canada and empowering Aboriginal people is a priority for the federal government. In 2003-04, grants and contributions to Aboriginal associations, Aboriginal women's groups, Aboriginal communication societies, Aboriginal friendships centres and associations specifically representing these friendship centres, totalled $63.5 million.

However, Aboriginal languages are endangered. While the three most spoken languages are considered viable (Cree, Inuktitut and Ojibway), half of the over 50 Aboriginal languages are presently threatened. To help strengthen and build healthy and dynamic Aboriginal communities, the Department is contributing to the preservation and promotion of Aboriginal languages. In December 2002, the government announced a total investment of $172.5 million over a period of 11 years for the planning and creation of an **Aboriginal Languages and Cultures Centre** (ALCC), a responsibility attributed to the Department of Canadian Heritage. In the spirit of partnership and in recognition of the principle of Aboriginal stewardship, a task force of 10 eminent Aboriginal men and women was formed in 2003 to provide recommendations to the Minister of Canadian Heritage on a wide range of matters related to the ALCC by the Fall of 2004, as

committed to in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*. The ALCC will be established in 2005 to help address the loss and erosion of Aboriginal languages and cultures. It will replace the Department's Aboriginal Languages Initiative, which, since its inception in 1998, had funded over 1,500 community projects, including more than 300 projects in fiscal year 2003-04.

The revitalization of Aboriginal languages includes the production and distribution of Aboriginal language and cultural programming. The Department supports the creation of a significant and successful Aboriginal broadcasting infrastructure through the **Northern Native Broadcasting Access Program** ($8 million) and the **Northern Distribution Program** ($2.1 million). In 2003-04 alone, 13 Aboriginal broadcasters produced and broadcasted more than 35,000 hours of radio programming and 900 hours of television programming, resulting in an invaluable and irreplaceable collection of historical, cultural and linguistic material. Originally targeted at northern and remote audiences, the work of these broadcasters is now reaching a national audience through the Aboriginal People's Television Network, an Aboriginal-owned national cable television network.

In 2003-04, the government began a comprehensive review of all federal programs supporting Aboriginal languages and cultures that will inform a comprehensive government-wide policy framework defining the government's future role in the revitalization and growth of Aboriginal languages and cultures in Canada. This framework will ensure that government programs and services complement the new role of the Aboriginal Languages and Cultures Centre, and explore ways to improve the delivery of existing government programs.

A working group was formed in November 2003 to establish guidelines for the review and to coordinate information gathered from various federal departments. An interdepartmental Steering Committee of Assistant Deputy Ministers, co-chaired by Canadian Heritage, the Department of Indian and Northern Affairs, and the Treasury Board Secretariat, first met in January 2003 to provide guidance to the review. Both the working group and the steering committee will continue to meet through the completion of the review in late Fall 2004.

Key Planned Result 5 Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences

In addition to ensuring that opportunities for cultural participation exist, Canadians must have the capacity to participate. The Department focuses its efforts on extending the reach of culture and sport offerings by working to remove the barriers to participation that may be present in some professional spheres.

Enhancing opportunities for participation

The **National Arts Training Contribution Program** supports independent, non-profit, incorporated Canadian organizations that prepare young people for professional careers in the arts. As a result of the Department's support to these organizations, high calibre

arts training is made accessible to more than 5,000 talented Canadians, based on the latest statistics from a 2002-03 annual survey of participants.

Increased program funding since 2001 has permitted the Department to support nearly twice the number of training organizations, with broader geographical distribution than ever before, including the Northwest Territories, Northern Ontario and Arctic Quebec, and with the vast majority of new clients offering training in Aboriginal arts and in artistic practices based on culturally diverse traditions. In 2003-04, the Department supported 35 arts training organizations by contributing a total of $14.9 million. With a focus on fostering a new generation of artistic leaders who reflect Canada's diversity, the Department reinforced its commitment to training in diverse art forms by investing $2.3 million in Aboriginal and culturally diverse training organizations in 2003-04, nearly 20 times more than it contributed in 2001.

Canadian Heritage in your community

The Sampradaya Dance Academy, Mississauga, Ontario, has offered highly respected and influential south-Asian classical dance training for over a decade. In 2003-04, a contribution of $47,000 from the Department's *National Arts Training Contribution Program* strengthened Sampradaya's capacity to offer this training, which broadens the diversity of the Canadian dance scene.

In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed to collaborating with the provinces and territories on a two-year initiative focussed on linkages between culture/heritage and tourism. At their March 2003 meeting, federal, provincial and territorial ministers responsible for culture and heritage agreed to support an initiative to increase understanding and strengthen the ties between the culture and heritage sector and other stakeholders in the field of tourism. The ministers also expressed their desire to initiate a dialogue on common objectives and how to achieve them. As a first step toward starting a dialogue with the F/P/T ministers responsible for tourism, the Department sent a letter in October 2003, to inform them of the launch of the Initiative and to explore with them avenues for cooperation in the context of the National Tourism Strategy. The Department officially launched the Federal/Provincial/Territorial Culture/Heritage and Tourism Initiative in November 2003, for a period of two years.

The Minister's Forum on Diversity and Culture held in April 2003 was a great success. Six hundred delegates, including members of various Aboriginal communities, and academics, among others, joined Canadian Heritage Portfolio officials to find ways to better reflect the diversity of Canada in the cultural policies and programs of the Department and the Portfolio. Based on the recommendations stemming from the Forum, in June 2003 the Minister of Canadian Heritage released the Strategic Plan on Diversity and Culture [www.pch.gc.ca/special/dcforum/pubs/strat/index_e.cfm]. It sets out the path that the Department and Portfolio intend to follow over a number of years to fully reflect the diversity of Canada in its cultural policies and programs around the following six themes:

- Representation — become more reflective of the diverse Canadian population;

arts training is made accessible to more than 5,000 talented Canadians, based on the latest statistics from a 2002-03 annual survey of participants.

Increased program funding since 2001 has permitted the Department to support nearly twice the number of training organizations, with broader geographical distribution than ever before, including the Northwest Territories, Northern Ontario and Arctic Quebec, and with the vast majority of new clients offering training in Aboriginal arts and in artistic practices based on culturally diverse traditions. In 2003-04, the Department supported 35 arts training organizations by contributing a total of $14.9 million. With a focus on fostering a new generation of artistic leaders who reflect Canada's diversity, the Department reinforced its commitment to training in diverse art forms by investing $2.3 million in Aboriginal and culturally diverse training organizations in 2003-04, nearly 20 times more than it contributed in 2001.

Canadian Heritage in your community

The Sampradaya Dance Academy, Mississauga, Ontario, has offered locally respected and advanced post-secondary dance training for over a decade. In 2003-04, a contribution of $45,000 from the Department's Canadian Arts Training Centres Initiative was instrumental in Sampradaya's capacity to offer this training, which broadens the diversity of the Canadian dance scene.

In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed to collaborating with the provinces and territories on a two-year initiative focussed on linkages between culture heritage and tourism. At their March 2003 meeting, federal, provincial and territorial ministers responsible for culture and heritage agreed to support an initiative to increase understanding and strengthen the ties between the culture and heritage sector and other stakeholders in the field of tourism. The ministers also expressed their desire to initiate a dialogue on common objectives and how to achieve them. As a first step toward starting a dialogue with the F/P/T ministers responsible for tourism, the Department sent a letter in October 2003, to inform them of the launch of the Initiative and to explore with them avenues for cooperation in the context of the National Tourism Strategy. The Department officially launched the Federal/Provincial/Territorial Culture/Heritage and Tourism Initiative in November 2003, for a period of two years.

The Minister's Forum on Diversity and Culture held in April 2003 was a great success. Six hundred delegates, including members of various Aboriginal communities, and academics, among others, joined Canadian Heritage Portfolio officials to find ways to better reflect the diversity of Canada in the cultural policies and programs of the Department and the Portfolio. Based on the recommendations stemming from the Forum, in June 2003 the Minister of Canadian Heritage released the Strategic Plan on Diversity and Culture [www.pch.gc.ca/special/deforum/pubs/strat_index_e.cfm]. It sets out the path that the Department and Portfolio intend to follow over a number of years to fully reflect the diversity of Canada in its cultural policies and programs around the following six themes:

- Representation — become more reflective of the diverse Canadian population;

- Capacity-building — foster participation and access to programs and services by underrepresented communities;
- Program terms and conditions — provide equitable access to programs;
- Pathfinder capacity — enhance partnerships and working relationships to increase awareness and reach of programs and services to a broader, more diverse pool of clients;
- Process improvements — improve application processes; and
- Public transparency and accountability — clearly demonstrate results for delivering on the strategic plan.

Implementing policy to strengthen sport participation

During 2003-04, the Department followed through on its *2003-04 Report on Plans and Priorities* commitment to continue to implement the Canadian Sport Policy and associated Federal/Provincial/Territorial Priorities for Collaborative Action 2002-05, in collaboration with its provincial/territorial counterparts. Since its adoption, the policy has provided strong direction for enhancing sport participation at all levels and in all forms in Canada.

Olympic Medalist, Silken Laumann with youth in Toronto

The Department's initiatives in the area of sport have been developed to advance the Enhanced Participation goal of the Canadian Sport Policy. For example, the **Sport Participation Development Initiative** ($1.3 million) provided funding to 30 national sport organizations, reaching over 150,000 Canadians, in order to increase ongoing sport participation, recruit new participants and reduce the dropout rates in their sport. The Department has entered into 11 bilateral agreements with the provinces and territories, to jointly fund selected projects aimed at increasing children and youth's exposure to sport in the school setting and encouraging communities to increase individual and family-based sport participation. The measures of success of the Initiative include the number of new agreements and the amount of funds leveraged.

Celebrating Canada

During 2003-04, the Department continued to coordinate Canada's five-year plan Canada 2004-2008: 400 Years of Dialogue and Discovery, as it had committed to in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*. The Plan provides a thematic approach to the celebration, commemoration and learning about modern Canada. The Department worked with a number of federal organizations and provincial, territorial and local governments in the planning of activities of the five-year plan in order to ensure consistency and continuity across government activities. The five-year plan includes a variety of celebrations, among them the 400th anniversary of Acadia, which marks the starting point of the initiative. The centennial of Alberta and Saskatchewan's entry into

Confederation in 2005 and the 400th anniversary of the founding of Quebec City in 2008 are also part of the plan.

By investing $5 million each, the Department, in collaboration with the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), established the Atlantic Canada Cultural and Economic Partnership in 2002. The Partnership supported a total of 77 regional and national projects in the four Atlantic Provinces to commemorate the 400th anniversary of the first French settlement in North America. These projects included an "Acadian" opera and ballet, a large-scale light and sound show, and the creation of an Atlantic Canada museum and culture network. It also provided assistance to the Commission du tourisme acadien du Canada atlantique to promote Acadia as an international destination. While the Partnership is set to end in 2005, raising awareness of Acadia outside Canada and drawing visitors will have cultural and economic spin-offs well beyond the commemorative and festive events of 2004.

In 2003-04, the Department completed the planning phase of Canada's participation in Expo 2005, in Aichi, Japan, and began working on the development of the Canada pavilion. Under the theme Wisdom of Diversity, the pavilion will tell Canada's story through three conceptual and interconnected spheres: Geosphere — Canada's land, water and air, including climate; Biosphere — Canada's living nature, with its micro organisms, plants, animals and humans; Ethnosphere — Canada's people, their culture, and their relationship with nature and with each other. The Department has planned a dynamic cultural program, including live entertainment from Canadian artists, in addition to a variety of promotional events to allow Canadians, as well as businesses and institutions, to fully benefit from the impact of Expo 2005. It also plans to connect visitors with Canadians, and Canadians with each other, using the Expo 2005 Canada Interactive Network.

Key Planned Result 6 Canadians excel domestically and internationally in culture and sport

The reputation of Canadian talent for excellence in culture and sport is both a result that flows from widespread participation and is in itself an important condition for continued engagement of all Canadians in Canada's cultural life. The Department focuses its efforts on nurturing Canadian talent to attain the highest levels of performance and to profile and celebrate Canadians' achievements at home and abroad. The Department's efforts to further various domestic and international sport policies highlights its commitment to foster excellence in Canada.

The Department supports special activities that harness the benefits of arts and culture in community life. The **Cultural Capitals Canada** program is designed as a national competition to promote and recognize excellence in arts and culture activities in municipalities. The Department matches the funds put forth by winning municipalities or First Nations communities for special projects that make the arts and culture integral elements of community life.

In 2003-04, the Department continued to advance the Enhanced Excellence goal of the Canadian Sport Policy in collaboration with its provincial territorial counterparts and members of the sport community, and as per the *2003-04 Report on Plans and Priorities commitment*. The dialogue led to further collaboration between the partners toward the implementation of the Federal Provincial Territorial Priorities for Collaborative Action 2002-05. The action plan defines a structure for working together. The establishment of working groups to address specific issues related to excellence and coaching is indicative of this collaboration. The working groups recommendations are expected to enhance government planning, establish a suite of athlete performance and sport system targets, and improve the governance structure of coaching in Canada.

Supporting athletes and sport development

The Department invests in athletes and sport organizations through the following key programs.

The **Sport Support Program** ($56.6 million) provides support to national single and multi-sport organizations for their programming aimed at developing the Canadian sport system and preparing Canadian athletes, coaches and officials to perform at the highest international levels. The program also provides support to national sport organizations as well as the provinces and territories for projects aimed at increasing participation in sport. In fact, during 2003-04 the program provided funding to 55 national sport organizations, 20 multi-service sport organizations, and 8 Canadian Sport Centres. In the course of these activities, Sport Canada coordinates the efforts of the various levels of government and other agencies to ensure a seamless system of progression for athletes to advance from their earliest introduction to sport to the high performance level.

Departmental initiatives such as **La Relève** have also contributed to the achievement of the Enhanced Excellence goal of the Canadian Sport Policy. The 2003-04 fiscal year was the first year of the two-year La Relève funding initiative. The Department provided a total of $3.65 million in contributions through this funding initiative to 38 national sport organizations to enhance coaching, training and competition opportunities for the next generation of Olympic Paralympic medalists in preparation for Beijing 2008, Vancouver 2010 and beyond.

As a complement to the funding provided by the Sport Support Program, the **Athlete Assistance Program** (AAP) ($15.2 million) contributes to the improvement of Canadian athlete performances at major international sporting events including the Olympic Paralympic Games and World Championships. In recognition of the commitment athletes make to long-term training and competitive programs and the financial pressures associated with participation in international sport, the AAP provides direct financial assistance to high-performance athletes in the form of a living and

Canadian Heritage in your community

The 2003 award winners of the *Cultural Capitals Canada* program were Caraquet for Level 3 (population under 50,000), Red Deer and Thunder Bay for Level 2 (population between 50,000 and 125,000), and Vancouver for Level 1 (population over 125,000).

In 2003-04, the Department continued to advance the Enhanced Excellence goal of the Canadian Sport Policy in collaboration with its provincial/territorial counterparts and members of the sport community, and as per the *2003-04 Report on Plans and Priorities commitment*. The dialogue led to further collaboration between the partners toward the implementation of the Federal/Provincial/Territorial Priorities for Collaborative Action 2002-05. The action plan defines a structure for working together. The establishment of working groups to address specific issues related to excellence and coaching is indicative of this collaboration. The working groups recommendations are expected to enhance government planning, establish a suite of athlete performance and sport system targets, and improve the governance structure of coaching in Canada.

Supporting athletes and sport development

The Department invests in athletes and sport organizations through the following key programs.

The **Sport Support Program** ($56.6 million) provides support to national single and multi-sport organizations for their programming aimed at developing the Canadian sport system and preparing Canadian athletes, coaches and officials to perform at the highest international levels. The program also provides support to national sport organizations as well as the provinces and territories for projects aimed at increasing participation in sport. In fact, during 2003-04 the program provided funding to 55 national sport organizations, 20 multi-service sport organizations, and 8 Canadian Sport Centres. In the course of these activities, Sport Canada coordinates the efforts of the various levels of government and other agencies to ensure a seamless system of progression for athletes to advance from their earliest introduction to sport to the high performance level.

Departmental initiatives such as **La Relève** have also contributed to the achievement of the Enhanced Excellence goal of the Canadian Sport Policy. The 2003-04 fiscal year was the first year of the two-year La Relève funding initiative. The Department provided a total of $3.65 million in contributions through this funding initiative to 38 national sport organizations to enhance coaching, training and competition opportunities for the next generation of Olympic/Paralympic medalists in preparation for Beijing 2008, Vancouver 2010 and beyond.

As a complement to the funding provided by the Sport Support Program, the **Athlete Assistance Program** (AAP) ($15.2 million) contributes to the improvement of Canadian athlete performances at major international sporting events including the Olympic/Paralympic Games and World Championships. In recognition of the commitment athletes make to long-term training and competitive programs and the financial pressures associated with participation in international sport, the AAP provides direct financial assistance to high-performance athletes in the form of a living and

training allowance, and where applicable, tuition expenses. In 2003-04, a total of 1,436 athletes received funding from the AAP, while 415 athletes received tuition funding and 118 former carded athletes received deferred tuition support.

The *Physical Activity and Sport Act*, which came into force in June 2003, established the Sport Dispute Resolution Centre of Canada (SDRCC). As a permanent, arms length, not-for-profit corporation, the Centre will ensure that members of the Canadian sport community at the national level have access to a fair, efficient, transparent and affordable dispute resolution mechanism when required. The Department worked to prepare for the SDRCC as per the *2003-04 Report on Plans and Priorities*. Furthermore, in December 2003 and as pursuant to the Act, the Department released a set of selection guidelines for appointments to the Board of Directors, which it prepared in collaboration with members of the sport community. A complete transition of responsibilities from an interim program to the SDRCC took place in April 2004.

Canada on the world stage

As the honoured host country for the headquarters of the World Anti-Doping Agency (WADA), and member of both the Executive Committee and the Foundation Board, in 2003-04, Canada continued its strong international leadership in support of the eradication of doping in sport. Through its advocacy efforts and by obtaining the cooperation of strategic partners on the world stage, as it had committed to in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, Canadian Heritage successfully took considerable steps towards the development of a legally binding international/intergovernmental convention against doping in sport.

In October 2003, the General Conference of UNESCO adopted a resolution formally committing an international Convention against doping in sport. The new World Anti-Doping Code annexed to the Convention, adopted by WADA and international sports federations, includes a list of prohibited substances and methods. Canada played a lead role by chairing key UNESCO meetings during which the Convention was negotiated. The Convention will be presented for approval at the September 2005 UNESCO General Conference, to allow time for implementation by governments prior to the Turin Winter Games in February 2006. An ethical sports environment will ultimately benefit Canadian sport as a whole, and athletes around the world.

The **Sport Hosting Program** ($29.7 million) contributes to organizations that stage events in the following four categories: International Multi–Sport Games (e.g., Commonwealth Games); International Single Sport Games (e.g., World Championships); Strategic Focus Games (e.g., North American Indigenous Games); and the Canada Games. The objectives of the program are to:

- enhance the ability of Canadian athletes to excel at the highest international levels through fair and ethical means;

- enhance the programming, co-ordination and integration of development activities aimed at advancing the Canadian sport system, through working with key partners;
- advance the broader federall government objectives through sport, to position sport in the federal government agenda and to promote the contribution of sport to Canadian society; and
- increase access and equity in sport for targeted under-represented groups.

In October 2003, the 2003 Road World Cycling Championships were held in Hamilton, Ontario representing a great achievement supported by the Sport Hosting Program. The Department provided $10 million for this project, which involved a partnership with the Province of Ontario, the City of Hamilton, McMaster University, the Canadian Cycling Association, the Ontario Cycling Association, and more than 1,500 volunteers. The event drew 1,000 athletes from 57 countries, 230,000 spectators that took in the week of races and related activities, and approximately 300 million television viewers. With a $1.1 million profit, the legacy of the Championships will include two funds for cycling in Canada and Hamilton. The economic impact of the event was calculated by the Canadian Sport Tourism Alliance to be worth $48.3 million.

The success of the Vancouver/Whistler Bid to host the Olympic and Paralympic Winter Games in 2010 is attributable to the effective strategic approach taken by the many partners involved in preparing the Bid and planning the event. In this regard, the Department committed in the *2003-04 Report on Plans and Priorities* to ensuring that the federal government was adequately represented on the Vancouver 2010 Games Organizing Committee. The Minister of Canadian Heritage appointed three Directors to the Board, who played an active role in ensuring that Canada's bid reflected the federal government's interests, strategic policies and priorities, and showcased Canada's diverse communities and cultures.

A strategic instrument that led to the success of the Vancouver/Whistler Bid, was the signing of the Multi-Party Agreement between the Government of Canada, the City of Vancouver, the resort Municipality of Whistler, the Canadian Olympic Committee, the Canadian Paralympic Committee and the Vancouver 2010 Bid Corporation, during the bid phase, prior to Games being awarded. The International Olympic Committee recognized the agreement as a significant achievement in the Olympic movement and now requires that all bidding cities vying to host future Olympic games follow the Canadian model of intergovernmental collaboration and commitment.

Canadians expressed great enthusiasm and support toward the Vancouver/Whistler Bid to host the 2010 Olympic and Paralympic Games, which reflects Canadians' commitment to encourage and sustain the excellence of Canada's athletes. The International Olympic Committee's announcement on July 2, 2003 that Vancouver/Whistler was chosen to host the 2010 games caused national celebration and produced an intense feeling of pride in the heart of every Canadian.

Strategic Objective 3 Connections
Expenditures: $120.8 million

Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities	
Key Planned Result 7: Canadians of all backgrounds interact across diverse communities	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities:	
• Organize the second National Gathering for Aboriginal peoples	*Met*
• Establish a Canadian Cultural Observatory – *Culturescope.ca*	*Exceeded*
• Strengthen the departmental public outreach activities through its 26 points of service	*Not met*
Key Planned Result 8: Canadians understand and value diversity in Canadian society	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities:	
• Renew all departmental programs in support of the *Official Languages Act*	*Met*
• In collaboration with Statistics Canada, release the Ethnic Diversity Survey (EDS), and reflect results in relevant public policies and programs	*Met/Ongoing*

The strategic objective 'Connections' is founded in Canadian Heritage's perspective that interactions across social groups, whether those groups are based on regional, linguistic, cultural, socio-economic and/or generational differences, will foster a more cohesive Canada. Connections both within and across diverse communities can enhance Canadians' understanding of each other and the broader Canadian community. The Department's focus is on creating opportunities for connections that bridge important social differences in Canada, especially Aboriginal-non-Aboriginal, East-West, rural-urban, young-old, and linguistic and ethnocultural differences.

Key Planned Result 7 Canadians of all backgrounds interact across diverse communities

Canadian Heritage provides opportunities and enhances capacity for Canadians to interact among diverse communities by strengthening public outreach initiatives that encourage creativity among diverse cultural groups.

In addition to making significant changes to its Aboriginal programming, the Department also pursued its commitment to organize Aboriginal national gatherings. At the "2001 Parks Canada Round Table on Aboriginal Tourism", the Minister of Canadian Heritage announced that a national event would be held on Aboriginal arts and culture. After

consulting with an Aboriginal advisory group on planning the event, the Department committed to host a series of three national gatherings related to Aboriginal arts and culture, the second of which "The National Gathering on Aboriginal Cultures and Tourism," took place in December 2003 [www.destinations.gc.ca].

The national gathering brought together 400 delegates representing key stakeholders from Canadian Heritage, Aboriginal tourism operators, artists, traditionalists, academics, youth, and other governmental representatives. For participants, the assembly provided an opportunity for networking and dialogue, sharing best practices, increasing knowledge about available support from federal departments, brainstorming on opportunities and strategies for change, and having open and relevant discussions of key issues.

The Department recognizes that the Internet transcends distance, enabling Canadians to unite through their shared interests in their arts, heritage and culture. In 2003-04, the Department used the Internet to strengthen public outreach with respect to Canadian cultural content through the launch of *Culturescope.ca* in November 2003. *Culturescope.ca* is the first community-enabling Internet service available for cultural professionals in Canada, under the newly established **Canadian Cultural Observatory**. *Culturescope.ca* is an interactive hub and learning tool that engages Canadians, particularly cultural researchers, policy analysts, planners, managers, producers and practitioners, in an ongoing online dialogue about culture. It provides access to specialized information in order to advance cultural development in Canada and the world. The Department's success with the www.culturescope.ca website is demonstrated in the graphic below by the steady increase in the number of visits on a monthly basis since its launch.

CultureScope Traffic (Monthly visits)

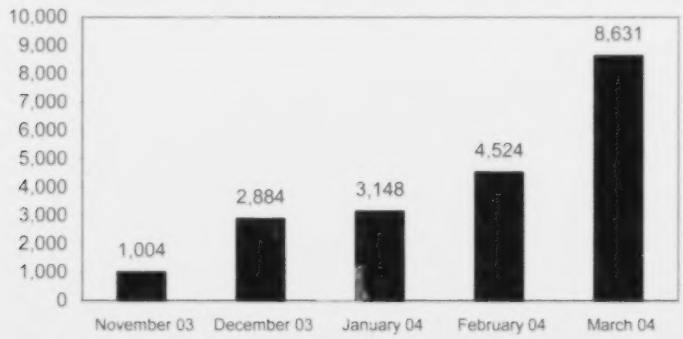

Canadian Heritage in your community

The 26 points of service — our regional and district offices, are invaluable to the Department's public outreach due to their relative closeness to Canadians and to region-specific issues. In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed to improving public outreach by a concerted effort through its regional points of service. In light of resource limitations, it was not possible to implement the planned national initiative. However, that did not preclude the individual regions from improving

contact with Canadians by sponsoring highly successful projects, examples of which in relation to Aboriginal and ethnocultural communities are presented in the box below.

- The criminal convictions of two police officers for a crime against an Aboriginal man, along with allegations of other incidents directed at Aboriginal people and visible minorities in recent years, prompted the Department's Prairies and Northern Region to contact the City of Saskatoon Police Service to determine ways to support improved community service. With the help of funding from the Department ($345,000 over three years starting in 2002-03), the Saskatoon Police Service developed a project entitled, "Multicultural Inclusivity in the Saskatoon Police Service". To date, the Police have implemented the plan, held a community conference, established a Chief's Diversity Advisory Committee, become an Equity Employer under the Saskatchewan Human Rights Commission, and developed Diversity workshops for officers and staff.

  This project is making a difference to the quality of community and racial interaction in the City of Saskatoon. For example, the Executive Director of the White Buffalo Youth Lodge in Saskatoon indicated at a mid-term project review meeting in the past year, that the Aboriginal youths in the White Buffalo programs have said to her that as they developed their relationship with their community liaison officer that "they felt safer". This is understood to mean that the youths now know the person behind the uniform, have a connection with that person and are not just relating to a patrol car pulling up to investigate a problem, as was the case previously. The advent of community liaison officers in the Saskatoon Police Force is a key element of the project. The funding from Canadian Heritage, while not paying for the officers, does contribute to the costs of their supervisor as well as their training in cultural and diversity awareness and related issues.

- Via the Multiculturalism Program in Ontario, the Department provided a total of $45,000 ($35,000 in 2002-03; $10,000 in 2003-04), to support the production of a film entitled *No Distance Between Us*, by the Association of Progressive Muslims of Ontario. The film is a public education and community-building initiative designed to counter the negative media portrayals of Muslims. To date, the Association has received requests for over 450 copies of the film from across Canada and the United States. In addition to its wide distribution in schools, the film is part of mandatory training for new police officers in Durham and York Regions in the Greater Toronto Area and is used at the RCMP Training College in Regina as a teaching resource.

Key Planned Result 8 Canadians understand and value diversity in Canadian society

By focusing its efforts on building bridges across diverse communities, Canadian Heritage promotes respect for diversity and cross-cultural understanding among Canadians. The Department focuses its strategies on strengthening the understanding and appreciation of official-language and ethno-cultural communities.

Renewed Official Languages programs

In keeping with the commitment made in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department renewed its official languages programs in 2003-04 and restructured them into two programs: **Development of Official-Language Communities** and **Enhancement of Official Languages** (for a total of $264.3 million). This renewal is the result of a series of evaluations that confirmed the relevance of official language

programs, highlighting success stories and progress made, and suggesting avenues to maximize the expected results.

The Enhancement of Official Languages Program is designed to foster a greater understanding of the benefits of linguistic duality as a fundamental part of Canada's diversity. Under this program, the Department has continued to support provincial and territorial second-language learning programs, which reach 2.5 million Canadians. Since the release of the Action Plan for Official Languages in March 2003, the Department has begun discussions with the Council of Ministers of Education (Canada) and the provinces and territories in order to provide direction for future co-operation. The Department also worked with 158 non-governmental organizations to foster greater understanding of the benefits associated with Canada's official languages through promotional activities and activities that bring people together and encourage them to participate in the two official languages.

The Department's efforts in the area of promoting linguistic duality have yielded interesting results. For example, a survey of attitudes and perceptions toward Canada's official languages, carried out by GPC International in Fall 2002, revealed that more than two-thirds of Canadians between the ages of 18 and 34 believe that elementary and secondary education has given them a good opportunity to learn their second official language. The survey also revealed that more than 80 percent of minority respondents agree that relationships between the two linguistic groups have remained stable or improved during the last five years.

Ethnic diversity

Ethnic, racial, religious and linguistic diversity is rapidly increasing, with Canadians reporting more than 200 ethnic origins, according to the 2001 Census. More than 13 percent are visible minorities — a figure that is expected to rise to 20 percent by 2016. Immigration now accounts for more than 50 percent of Canada's population growth. Via programs and policies, the Department seeks to help people overcome barriers related to race, ethnicity, cultural or religious background that would prevent their full participation in Canadian society.

In order to gain a better understanding of the role ethnic and racial diversity plays in Canadian society and the economy, how diversity affects the lives of

programs, highlighting success stories and progress made, and suggesting avenues to maximize the expected results.

Canadian Heritage in your community

During the first year of the Government *Action Plan for Official Languages*, the Department concluded an agreement with the Government of Prince Edward Island to support the establishment of a new Bachelor of Education program at the University of Prince Edward Island, in co-operation with the Université de Moncton, to help train new French immersion teachers.

The Enhancement of Official Languages Program is designed to foster a greater understanding of the benefits of linguistic duality as a fundamental part of Canada's diversity. Under this program, the Department has continued to support provincial and territorial second-language learning programs, which reach 2.5 million Canadians. Since the release of the Action Plan for Official Languages in March 2003, the Department has begun discussions with the Council of Ministers of Education (Canada) and the provinces and territories in order to provide direction for future co-operation. The Department also worked with 158 non-governmental organizations to foster greater understanding of the benefits associated with Canada's official languages through promotional activities and activities that bring people together and encourage them to participate in the two official languages.

The Department's efforts in the area of promoting linguistic duality have yielded interesting results. For example, a survey of attitudes and perceptions toward Canada's official languages, carried out by GPC International in Fall 2002, revealed that more than two-thirds of Canadians between the ages of 18 and 34 believe that elementary and secondary education has given them a good opportunity to learn their second official language. The survey also revealed that more than 80 percent of minority respondents agree that relationships between the two linguistic groups have remained stable or improved during the last five years.

Ethnic diversity

Ethnic, racial, religious and linguistic diversity is rapidly increasing, with Canadians reporting more than 200 ethnic origins, according to the 2001 Census. More than 13 percent are visible minorities — a figure that is expected to rise to 20 percent by 2016. Immigration now accounts for more than 50 percent of Canada's population growth. Via programs and policies, the Department seeks to help people overcome barriers related to race, ethnicity, cultural or religious background that would prevent their full participation in Canadian society.

Fast fact

Of all those who responded to the *Ethnic Diversity Survey*, 86 percent reported that they had not experienced discrimination or unfair treatment because of their ethnicity, culture, race, skin colour, language, accent or religion. However, of the 49 visible minorities who responded to the Survey, more than one in three (36 percent) reported that they had experienced discrimination or unfair treatment in the last five years.

In order to gain a better understanding of the role ethnic and racial diversity plays in Canadian society and the economy, how diversity affects the lives of

Canadians and how Canadians of different ethnic backgrounds interpret and report their ethnicity, the Department, in partnership with Statistics Canada, invested $3.2 million over two years in the Ethnic Diversity Survey (EDS), the results of which were released in September 2003. The survey provides the government with groundbreaking research about Canadians, especially ethnocultural minorities, with respect to their participation in Canadian society, their sense of belonging, their perception of discrimination and their economic activities [www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=89-593-X].

The Department will use the information gathered through the EDS, and subsequent research, to improve its policies and programs that help all Canadians participate fully in society, to promote cross-cultural understanding, and to make public institutions more representative of the country's diverse population.

One of the ways the Department is addressing barriers to participation faced by ethnocultural communities is through the **Multiculturalism Program** ($11.1 million), whose initiatives include raising awareness of diversity and racism issues for the Canadian public. In 2003-04, in consultation with communities via the Voluntary Sector Initiative, and in view of encouraging civic participation in all its forms, the Department modified its approach to the Multiculturalism Program by increasing the number of multi-year projects as it continued to support single-year projects. Multi-year projects now constitute the majority of projects approved. This has had a positive impact on clients and the Department, as the multi-year approach allows for greater stability in the delivery of projects and permits longer-term project planning and implementation.

Strategic Objective 4 Active Citizenship and Civic Participation
Expenditures: $320.1 million

Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life	
Key Planned Result 9: Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship.	***Status***
Commitment as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Develop a policy framework on shared citizenship and social cohesion	*Not met*
Key Planned Result 10: Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life	***Status***
Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities: • Participate in the second phase of the five-year Voluntary Sector Initiative across government	*Met*
• Improve the overall capacity of the voluntary sector to meet the diverse needs of Canadians	*Met*
• Under the leadership of Citizenship and Immigration Canada (CIC), support a national conference on settlement and integration of new immigrants	*Met*
• Support development of settlement policies and programs for the active participation of immigrants and refugees	*Met*
• Encourage the development of strong official language minority communities in the renewal of Official Languages programs	*Met*
• Complete a comprehensive review of Aboriginal programs to develop a new integrated program framework	*In progress*

Promoting a sense of belonging and engagement of all citizens is key to building a more cohesive Canada. The Department of Canadian Heritage is concerned with fostering a strong sense of 'shared citizenship' among Canadians, often working in concert with other areas of government such as Citizenship and Immigration Canada who are more immediately occupied with the formal process of citizenship and the introduction of new immigrants to Canadian society.

The notion of shared citizenship goes beyond individual entitlements and refers to the sense of community that citizenship should bring. In Canada, citizenship is based simultaneously on diversity and mutual responsibility, binding together a multicultural, bilingual society of more than 30 million citizens spread out over a vast geography. Canadian Heritage's approach to citizenship recognizes that this diversity is an asset, but one requiring investment in a framework of measures to close divisive gaps and enable engagement in Canadian society. The Department seeks to strengthen this framework by promoting a broad appreciation of shared citizenship and by fostering participation in Canada's civic life.

Key Planned Result 9 Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship

In a country as economically, socially and geographically diverse as Canada, the government has an important role to play in ensuring that Canadians of all backgrounds have the opportunity to become engaged in society. By encouraging civic and social participation among Canada's youth, the Department is strategically engaging the next generation of active citizens.

Shared citizenship and social cohesion

As per its commitment in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department continued collaborative work across government to develop a policy framework for shared citizenship, which would act as a tool for coordination of the various citizenship activities undertaken by government — such as initiatives addressing multiculturalism, voluntarism, and equitable access. This work has borne fruit in new collaborations with the departments of Citizenship and Immigration, Justice, and Human Resources and Skill Development. Joint work was undertaken particularly with Citizenship and Immigration in elaborating a framework. Although development has progressed, the Department is not in a position to publish a final policy. In light of reorganization and reorientation within Government in the past year, such as the transfer of the Voluntary Sector Initiative to the Department of Social Development (which will be discussed in Result 10), the Department felt that it would be premature to offer a final coordinating framework for citizenship activities across government. The Department intends to continue collaborative work with federal departments in better coordinating citizenship initiatives.

Engaging youth

In 2003-04, the Department undertook various youth engagement initiatives that provided Canadian youth opportunities to become informed and involved through such activities as youth exchanges, volunteering and participation in democratic processes.

The Department's **Canadian Studies Program** ($1.5 million) launched *Canadians and Their Government: A Resource Guide*, to help youth become familiar with Canada's democratic system [www.pch.gc.ca/special/gouv-gov/index.html]. Reaction to the guide was extremely positive with over 9,000 teachers and schools requesting copies, allowing the Department to reach a significant number of students across the country. According to an evaluation conducted by Decima

Canadian Heritage in your community

By way of its *Katimavik* program, which is part of the *Exchange Canada* initiative, the Department provided 813 young people (from 17 to 21 years old) in 2003-04 with the opportunity to acquire valuable personal and professional skills through volunteer work on community projects. Analyses of pre- and post-program questionnaires conducted by ODDAS Stat in 2003, of 2002-03 participants, indicate that most positive effects reported include second language acquisition and increased knowledge of another cultural community.

Key Planned Result 9 – Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship

In a country as economically, socially and geographically diverse as Canada, the government has an important role to play in ensuring that Canadians of all backgrounds have the opportunity to become engaged in society. By encouraging civic and social participation among Canada's youth, the Department is strategically engaging the next generation of active citizens.

Shared citizenship and social cohesion

As per its commitment in the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department continued collaborative work across government to develop a policy framework for shared citizenship, which would act as a tool for coordination of the various citizenship activities undertaken by government — such as initiatives addressing multiculturalism, voluntarism, and equitable access. This work has borne fruit in new collaborations with the departments of Citizenship and Immigration, Justice, and Human Resources and Skill Development. Joint work was undertaken particularly with Citizenship and Immigration in elaborating a framework. Although development has progressed, the Department is not in a position to publish a final policy. In light of reorganization and reorientation within Government in the past year, such as the transfer of the Voluntary Sector Initiative to the Department of Social Development (which will be discussed in Result 10), the Department felt that it would be premature to offer a final coordinating framework for citizenship activities across government. The Department intends to continue collaborative work with federal departments in better coordinating citizenship initiatives.

Engaging youth

In 2003-04, the Department undertook various youth engagement initiatives that provided Canadian youth opportunities to become informed and involved through such activities as youth exchanges, volunteering and participation in democratic processes.

The Department's **Canadian Studies Program** ($1.5 million) launched *Canadians and Their Government: A Resource Guide*, to help youth become familiar with Canada's democratic system [www.pch.gc.ca/special/gouv-gov_index.html]. Reaction to the guide was extremely positive with over 9,000 teachers and schools requesting copies, allowing the Department to reach a significant number of students across the country. According to an evaluation conducted by Decima

Research Inc. in early 2004, 83 percent of teachers agreed the guide helped their students to better understand the Canadian system of government and the Crown in Canada.

Through the **Exchanges Canada** initiative ($32.5 million), the Department provided almost 17,000 Canadian youth with the opportunity to establish connections with one another and gain a better understanding and appreciation of their country. A report completed by Circum Network Inc. in early 2004, based on a survey of exchange participants from 2000-01 revealed that even two years after the exchange, 90 percent reported a strong attachment to Canada and 40 percent said their exchange experience helped them choose a career.

Key Planned Result 10 Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life

Participation in the civic life of the country — through the democratic process, governance, and community life — is a key responsibility of every citizen. For Canada's model of multiculturalism and linguistic duality to work, this participation must be wide and open to enable Canadians of all backgrounds to feel that their voices will be heard and that their contributions matter to the development of Canadian society. The Department targets particular groups to increase opportunities and capacity for engagement for those for whom the playing field is not level, including Aboriginal women, youth, and minority-language communities.

Canada's social and economic prosperity is dependent on the vitality of its communities and the participation of Canadians of all backgrounds. Volunteerism is essential to the vitality of communities, and it is the purest form of civic participation. In partnership with other government departments and the voluntary sector, the Department works to increase opportunities for civic engagement through volunteering.

Citizenship and participation

The **Voluntary Sector Initiative** (VSI) aims to strengthen the capacity of voluntary organizations to deliver services to Canadians and to participate in public policy debate. Communities benefit from a strong voluntary sector. Until the Initiative was transferred to the Department of Social Development due to the government-wide reorganization on December 12, 2003, the Department of Canadian Heritage carried out its *2003-04 Report on Plans and Priorities* commitment to lead the government-wide participation in the Initiative by taking the following steps:

- It developed practical tools and delivered workshops on the Accord Between the Voluntary Sector and the Government of Canada and the Codes of Good Practice on Funding and on Policy Dialogue, in collaboration with the voluntary sector.

- It organized a meeting of senior officials from over 40 departments to discuss the government's implementation challenges and opportunities with respect to the VSI.

- It supported the establishment of voluntary sector structures and enabled activities such as development of training tools and delivery of workshops in the voluntary sector that advanced the work of the VSI through approximately $700,000 in financial contributions.

Canadian Heritage continues to support volunteerism through the **Canada Volunteerism Initiative** (CVI) ($6.9 million) under the Community Partnerships Program ($7.7 million). CVI aims to encourage Canadians to volunteer and to improve the capacity of organizations to benefit from the contribution of volunteers. Three national centres and thirteen local networks form the backbone of the Initiative. Over 2003-04, the national centres supported innovative projects aimed at helping volunteer groups recruit and retain volunteers, young and old, from Aboriginal and ethnocultural communities, and other community-based and national research projects on the themes of governance and leadership, liability, and trends in volunteering. Local networks were set up in each of Canada's 13 provinces and territories to create action plans with a local perspective and to advise the three national CVI centres on priorities. Representatives from the voluntary sector, all levels of government, community organizations and foundations, totalled 189 participants as local network members.

Listening to Canada's minority voices

In the *2003-04 Report on Plans and Priorities*, the Department committed itself to initiatives that create opportunities for Aboriginals, minority-language communities, and recent immigrants, to further engage in community and civic life.

Recent immigrants face particular challenges when trying to integrate into Canadian society. The Department of Canadian Heritage collaborated with Citizenship and Immigration Canada and other departments on important initiatives in 2003-04 that seek to foster the participation and sense of belonging of recent immigrants to Canada.

The second National Settlement Conference (NSCII) entitled "Community Building Strategies for the 21st Century" was held in October 2003. The Department's **Multiculturalism Program** provided $40,000 to the NSCII to contribute to the understanding and identification of strategies to address existing obstacles stemming from the recognition of foreign credentials. Over 400 invited delegates from across Canada represented the settlement community, municipal, provincial and federal governments and other community stakeholders who are directly involved with providing services and support to new immigrants and refugees in Canada. Through numerous workshops, plenary sessions, interest group meetings and networking opportunities, themes related to community building strategies — innovation, inclusion and partnership — emerged. A report and an action plan were produced to highlight a series of options

for an ongoing relationship between the sector and government [www.integration-net.cic.gc.ca].

A federal partnership is in the process of developing an on-line single-window to providing prospective immigrants with information on living and working in Canada, as part of the Immigrant Labour Market Integration Initiative. Through its Multiculturalism Program, the Department has collaborated with the federal partners who lead the initiative, including Human Resources and Skills Development Canada, Citizenship and Immigration Canada and Industry Canada, to offer support in improving immigrant labour market integration. Furthermore, the program funded projects that support the collective capacity of internationally trained professionals across Canada to establish networks and participate in identifying solutions to accessing employment in their trades and professions.

In 2003-04, following the renewal of assistance for official languages support programs and as part of the **Development of Official-Language Communities Program**, the Department began examining how its actions support community development in light of the results of evaluations and the new context provided by the Action Plan for Official Languages. It also initiated discussions with provincial and territorial partners with a view to establishing the framework for future partnerships in minority-language education and services. In 2003-04, the Department worked with approximately 300 community organizations, every provincial and territorial government and 14 federal departments and agencies to help create, improve and deliver all kinds of activities and services, including those in education, for 1.9 million Canadians living in official-language minority communities. Approximately 70 percent of community groups surveyed in a recent evaluation of the Department's official languages programs affirmed that the programs contributed directly to the preservation of existing institutions and fostered the creation and improvement of services in the communities, therefore contributing to their vitality [www.canadianheritage.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_08/index_e.cfm].

Canadian Heritage in your community

The Department's *Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative* (UMAYC) supports the efforts of urban Aboriginal youth and their communities to develop innovative and culturally appropriate solutions to the social, cultural, economic and political obstacles that may impede their community and personal prospects. Between 1998 and 2003, the UMAYC Initiative funded roughly 850 projects across Canada, which provided approximately 160,000 youth with the opportunity to gain a better understanding of, and appreciation for, their cultures, and increase their community involvement. Youth helped develop and implement UMAYC-funded projects, which gave them important leadership and management experience for the future.

The Department supports a wide-range of Aboriginal specific programs and initiatives that serve Inuit, Metis, Non-status Indian and First Nations people living primarily off-reserve. These programs strengthen Aboriginal cultural identity and languages and facilitate the engagement of Aboriginal people in a manner that recognizes their cultures and fosters their contribution to Canada. In consultation with Aboriginal and government stakeholders, informed by evaluations, audits and research, the Department continued its work to

for an ongoing relationship between the sector and government [www.integration-net.cic.gc.ca].

A federal partnership is in the process of developing an on-line single-window to providing prospective immigrants with information on living and working in Canada, as part of the Immigrant Labour Market Integration Initiative. Through its Multiculturalism Program, the Department has collaborated with the federal partners who lead the initiative, including Human Resources and Skills Development Canada, Citizenship and Immigration Canada and Industry Canada, to offer support in improving immigrant labour market integration. Furthermore, the program funded projects that support the collective capacity of internationally trained professionals across Canada to establish networks and participate in identifying solutions to accessing employment in their trades and professions.

In 2003-04, following the renewal of assistance for official languages support programs and as part of the **Development of Official-Language Communities Program**, the Department began examining how its actions support community development in light of the results of evaluations and the new context provided by the Action Plan for Official Languages. It also initiated discussions with provincial and territorial partners with a view to establishing the framework for future partnerships in minority-language education and services. In 2003-04, the Department worked with approximately 300 community organizations, every provincial and territorial government and 14 federal departments and agencies to help create, improve and deliver all kinds of activities and services, including those in education, for 1.9 million Canadians living in official-language minority communities. Approximately 70 percent of community groups surveyed in a recent evaluation of the Department's official languages programs affirmed that the programs contributed directly to the preservation of existing institutions and fostered the creation and improvement of services in the communities, therefore contributing to their vitality [www.canadianheritage.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_08/index_e.cfm].

Canadian Heritage in your community

The Department's *Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative* (UMAYC) supports the efforts of urban Aboriginal youth and their communities to develop innovative and culturally appropriate solutions to the social, cultural, economic and political obstacles that may impede their community and personal prospects. Between 1998 and 2003, the UMAYC Initiative funded roughly 850 projects across Canada, which provided approximately 160,000 youth with the opportunity to gain a better understanding of, and appreciation for, their cultures, and increase their community involvement. Youth helped develop and implement UMAYC-funded projects, which gave them important leadership and management experience for the future.

The Department supports a wide-range of Aboriginal specific programs and initiatives that serve Inuit, Metis, Non-status Indian and First Nations people living primarily off-reserve. These programs strengthen Aboriginal cultural identity and languages and facilitate the engagement of Aboriginal people in a manner that recognizes their cultures and fosters their contribution to Canada. In consultation with Aboriginal and government stakeholders, informed by evaluations, audits and research, the Department continued its work to

consolidate its Aboriginal programming in 2003-04 into a new integrated program framework to be completed by March 2005. This will provide greater program flexibility and respond to Aboriginal communities' desire for a holistic approach to programs.

Towards Management Excellence

Commitments as per 2003-04 Report on Plans and Priorities:	*Status*
• Continue efforts in modern management with special focus on integrated planning and reporting; program and service improvement and management of grants and contributions	*Met*
• Conduct a thorough environmental scan to provide the basis for strategic and business planning over the coming years	*Met*
• Continue work in identifying key planned results and strategic indicators that will guide future policy, program and service development	*Met*
• Work to further strengthen grants and contributions management through the Centre of Expertise	*Met*
• Develop a departmental Service Improvement Strategy, beginning with an assessment of current client satisfaction	*In progress*
• Develop and implement recruitment, learning and workplace well-being strategies	*Met*
• Continue work in the development of a corporate strategy regarding the long-term resourcing of the Department's activities	*In progress*
• Continue to take steps on the full implementation of the Action Plan on Language of Work	*Met*

Canadian Heritage is already firmly committed to reforming its management practices in order to introduce a culture of sound governance and responsible management of public funds. In 2003-04, guided by the management principles set out in the Management Accountability Framework (MAF), the Department continued to implement reforms initiated for each of the ten elements of the MAF.

For example, new procedures were introduced to enhance contracting practices. In this regard, the Executive Committee adopted a contract strategy, and mandatory training is required before managers receive authority to enter into contracts.

In order to ensure consistency and better define strategic directions, internal networks at various levels were set up to develop an environmental scan and to co-ordinate research activities to make more information available for program and policy development and resource allocation.

To make managers more accountable and to clarify expectations, specific commitments to improve management principles are now an integral part of management agreements for executives. In addition to reflecting government priorities identified by the Clerk of

the Privy Council, management agreements are also intended to improve management practices in specific areas: business planning, human resources management and commitments that reflect and promote diversity and official languages.

In 2003-04, a study of management capacity was conducted to look at the progress made over the past few years, to pinpoint weaknesses, identify areas at risk and set out actions in order continue to implement the Management Accountability Framework. An action plan is being prepared.

Special efforts were made to strengthen implementation of the Department's integrated planning and reporting system in order to build capacity to measure expected results, address financial pressures, allocate resources based on expected results and submit performance reports on the Department's activities. In 2003-04, discussions continued in order to clarify the Department's strategic framework and identify expected results. All the branches developed business plans based on departmental directives. The business plans contain information about strategies and planned activities for achieving the strategic objectives, risk analysis and the planned use of financial, technological and human resources.

Sustainable development

In 2003-04, the Department undertook consultations to define relevant internal and external sustainable development issues relating to Canadian Heritage. A scan on the issues was produced to help Canadian Heritage and Government understand the implications of the Department's activities for sustainable development. With its findings, the Department was able to define the context for the development of a third strategy, taking into account the social and cultural dimension of sustainable development, in addition to working to reduce the environmental impact of our programs, policies and operations.

The Department created its third Sustainable Development Strategy with a new vision of sustainable development [www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/pubs/sdd/index_e.cfm], focussing on better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development by:

- refining internal operations, working with clients and other organizations and other federal departments;
- becoming more eco-efficient in its delivery of programs to reduce environmental impacts and support the Government of Canada's efforts to meet the various federal commitments; and
- defining longer-term objectives and incorporating capacity-building steps that will lead the way for future successes.

Service improvements

Grants and Contributions management

The Centre of Expertise for Grants and Contributions was created in 2003 as a corporate level resource to aid the Department's 57 grants and contributions programs and initiatives in striving for excellence in the design and delivery of their programs. In its first year of operation, the Centre worked hard to assist programs to better serve and achieve results for Canadians by providing guidance and resources to simplify and expedite the sometimes complex and lengthy grants and contributions (Gs&Cs) application and approval process, without sacrificing the diligence essential for accountability and stewardship of public funds.

Applications for funding have to be processed in a timely manner or projects outcomes may be put at risk. Improving processing times means streamlining the process, and with this in mind the Centre led a Process Improvement Exercise that closely examined the internal management processes of the Department's five largest programs to identify bottlenecks and irritants and suggest methods of dealing with them. This resulted in concrete recommendations that should improve processing times in all programs. Furthermore, the Centre took steps to cut processing times by reducing the amount of paper documentation programs need to submit for approval, thereby lightening the administrative burden on program staff and giving them more time to work with their clients. Moreover, the Centre also contributed to shortening processing times by streamlining its due diligence monitoring process using results and risk-based sampling and post-approval monitoring.

Early in 2003, the Centre issued the Canadian Heritage Grants and Contributions Management Policy, which clearly states the standards of management practice the Department set for all its programs. Since then, it issued a number of policy clarifications to demystify particular Gs&Cs issues. In its role as the new owner of the Grants and Contributions Information Management System (GCIMS) — the computer system used to track and report on Gs&Cs — the Centre made 120 enhancements to improve the functionality and data integrity of the system, while providing training for program staff across the country. In addition to providing reports that facilitate planning and decision-making, the Centre began extracting reports from GCIMS on processing times of submission's to provide feedback to program managers. Providing tools, such as the Standard Contribution Agreement and financial reporting templates, is another way the Centre contributed to service improvement. Such tools save program staff time and energy, and promote quality and consistency throughout the Department.

As a corporate service to the Department's programs the Centre of Expertise for Grants and Contributions is a partner in the Service Improvement Initiative (SII). Now in its second year, it will continue to consult with programs to identify ways in which it can help them to better serve Canadians.

Government On-line

The Department completed a business case proposing a scope and an approach for a Departmental Service Improvement Strategy. This proposed strategy was informed by an assessment of current client satisfaction levels in a number of Canadian Heritage's outward facing services: regional programs, ministerial correspondence, and the Canadian Audio-Visual Certification Office.

Almost three quarters (73 percent) of respondents said they were satisfied with their overall experience with the Department (25 percent were extremely satisfied and 48 percent were satisfied). These measures of client satisfaction will be used to define and achieve satisfaction targets and to determine service standards. In addition, the completed surveys will be prototypes for further client satisfaction assessments of other departmental services. This initiative, as well as undertaking to improve the process of accessing grants and contributions (in particular through the Internet channel), will serve to improve departmental services from a citizen-centred perspective.

Not included in the *2003-04 Report on Plan and Priorities*, but noteworthy as a citizen-centred initiative, is the prototype and business case for a Voluntary Sector Internal Portal to provide a single window of access to all government information and services of interest to the voluntary sector. Completed by the Department in consultation with representatives from the voluntary sector, the responsibility for this project was transferred to the Department of Social Development Canada in March 2004, following the government reorganization that took place on December 12, 2003.

The *Government of Canada Consultation Portal*, a pointer site to Government of Canada consultations, was launched in February 2003, with the pilot period ending June 30th, 2003. The aim of the project was to develop government's capacity for engaging Canadians on-line and provide Canadians with opportunities to participate in governmental consultations. As the Consultation Portal proved to be viable, the project will continue, but responsibility for it was formally transferred from Canadian Heritage to the Privy Council Office and Public Works and Government Services Canada in March 2004.

Through Government On-line (GOL), the Department connects Canadians to each other and the world by enabling the engagement, development and showcasing of Canadian arts, culture, heritage and sports. One important GOL initiative that accomplishes this is the Culture, Heritage and Recreation Cluster [www.CultureCanada.gc.ca], which is a portal for cultural information from all levels of government. The Department's contribution to the Government On-line initiative can be found in the 2004 Government On-line public report at: www.canadianheritage.gc.ca/progs/ged-gol/index_e.cfm.

Towards a great place to work and to learn

In 2003-04, the Department focused on the development and implementation of recruitment policies to reduce the use of temporary hiring and to encourage managers to

staff once and staff right. Human resources planning, including employment equity and diversity, has been fully integrated into the Department's business planning process. Managers who completed the necessary training were granted delegation for staffing their organizations, including the responsibility for ensuring a representative workforce.

The Department put in place a learning strategy and action plan to link learning priorities with the business needs of the Department which, combined with the introduction of a new Learning Culture Index (LCI), will enable the Department to measure its progress in becoming a learning organization. A pilot project was launched to simplify access to online learning and the Department's Knowledge Centre established a learning and information exchange program available to all employees.

To measure organizational well–being, the Department introduced a second new measure, the Business Health Culture Index (BHCI), to target specific employee concerns in individual branches. Both the LCI and the BHCI are based on responses to employee surveys, which demonstrate that the Department is making progress toward becoming a great place to work and learn. Employee committees (visible minority, disability, youth, sexual orientation, and Aboriginal peoples) continue to advise and support the Department on issues of diversity in the workplace.

As part of a departmental pilot project on service improvement, the Department undertook a survey of client satisfaction with respect to its staffing, classification, staff relations and planning services. In response to the findings, the Department is refining its capacity to measure its performance. An action plan has been developed to improving services relating to business environments, advice, timeliness and service standards.

Since launching its Action Plan on Official Languages in 2001, the Department continues to take steps toward the full implementation of, and compliance with, the Plan. In 2003-04, the mandate of the intra-departmental working group on language of work was broadened, and its composition was renewed to include members of both linguistic communities.

In 2003-04, the Department placed a particular focus on strengthening executive performance management with the introduction of specific commitments with regard to modern management, including financial and people management. To provide qualitative and quantitative data to support the evaluation of executive performance in people management and human resources planning, the Department developed a comprehensive series of indicators and reports highlighting each executive's performance in building, strengthening and supporting their workforce. Performance pay is linked in part to executive performance on issues relating to people management and to progress in meeting specific diversity commitments.

Financial management and reallocation

During 2003-04, Canadian Heritage made significant progress toward addressing chronic structural deficit challenges through internal reallocation. The Department remains committed to the principle of reallocation. In fact, the organizations in the Canadian Heritage portfolio have been practicing reallocation for a number of years and found that it is valuable and consistent with the Department's commitment to sound management practices.

In approaching the 2003-04 reallocation exercise, the Department applied the following principles: review program initiatives to ensure their link to the Department's core mission and strategic objectives; to the extent possible avoid targeting the Department's most vulnerable clients — multicultural and aboriginal communities, individual artists and athletes; protect Speech from the Throne and Budget commitments; rationalize and streamline existing programs; and maintain the capacity to effectively support and manage remaining program delivery.

The Department continues to play a strong leadership role in advancing key government priorities in areas such as official languages, sport, multiculturalism, diversity, the voluntary sector and the celebration of Canadian cultural and built heritage. To this end, the Department has reallocated its own resources to fund a number of priority initiatives on behalf of the government in recent years. In fiscal year 2003-04, this represented $16 million of reallocations from existing programs and initiatives and $22 million when similar reallocations from Portfolio agencies are taken into account.

Table 1: Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ millions)

	2003-04		
Vote	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
1 Operating Expenditures	206.4	*232.2*	**224.8**
5 Grants and Contributions	968.5	*870.7*	**868.9**
(S) Salaries of the Lieutenant-Governors	1.0	*1.0*	**1.0**
(S) Payments under the Lieutenant-Governors Superannuation Act	0.6	*0.6*	**0.6**
(S) Supplementary Retirement Benefits - Former Lieutenant-Governors	0.2	*0.1*	**0.1**
(S) Contributions to Employee Benefit Plans	19.6	*23.7*	**23.7**
(S) Minister of Canadian Heritage - Salary and Motor Car Allowance	0.07	*0.07*	**0.07**
(S) Spending of Proceeds from the disposal of surplus Crown Assets	--	*0.01*	**0.01**
(S) Adjustment to the Accounts of Canada pursuant to section 64(2) of the *Financial Administration Act*	--	--	--
(S) Refunds of amounts credited to revenues in previous years	--	--	--
Total Budgetary	1,196.4	*1,128.4*	**1,119.2**
L15 Loans to Institutions and Public Authorities under *the Cultural Property Export and Import Act*	0.01	*0.01*	--
Total Department	1,196.4	*1,128.4*	**1,119.2**

Table 2: Comparison of Total Planned to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants and Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	**Total Net Expenditures**
Cultural Development and Heritage	555	99.9	--	401.5	501.4	--	501.4	4.7	496.7
(Total Authorities)	*651*	*88.3*	--	*360.6*	*448.9*	--	*448.9*	*4.7*	*444.2*
(Actuals)	**651**	**85.8**	**--**	**359.1**	**444.9**	**--**	**444.9**	**3.6**	**441.3**
Canadian Identity	407	53.8	--	567.0	620.8	0.9	621.7	--	621.7
(Total Authorities)	*524*	*60.6*	--	*510.9*	*571.5*	*1.0*	*572.5*	--	*572.5*
(Actuals)	**524**	**60.0**	**--**	**510.5**	**570.5**	**1.0**	**571.5**	**--**	**571.5**
Corporate Management	808	78.0	--	--	78.0	--	78.0	--	78.0
(Total Authorities)	*912*	*111.7*	--	--	*111.7*	--	*111.7*	--	*111.7*
(Actuals)	**912**	**106.4**	**--**	**--**	**106.4**	**--**	**106.4**	**--**	**106.4**
Total Department - Budgetary	1,770	231.7	--	968.5	1,200.2	0.9	1,201.1	4.7	1,196.4
(Total Authorities)	*2,087*	*260.6*	--	*871.5*	*1,132.1*	*1.0*	*1,133.1*	*4.7*	*1,128.4*
(Actuals)	**2,087**	**252.2**	**--**	**869.6**	**1,121.8**	**1.0**	**1,122.8**	**3.6**	**1,119.2**
Non Budgetary									0.01
(Total Authorities)									*0.01*
(Actuals)									**--**
Total Department									1,196.4
(Total Authorities)									*1,128.4*
(Actuals)									**1,119.2**
OTHER REVENUES AND EXPENDITURES									
Non-Respendable Revenues									57.0
(Total Authorities)									*70.3*
(Actuals)									**70.3**
Cost of Services provided by Other Departments									22.4
(Total Authorities)									*25.8*
(Actuals)									**25.8**
Net Cost of the Program									1,161.8
(Total Authorities)									*1,083.9*
(Actuals)									**1,074.7**

Note: Numbers in normal text denote Planned Spending (2003-04 Report on Plans and Priorities). Numbers in italics denote Total Authorities for 2003-04 (Main and Supplementary Estimates and other authorities). Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 2003-04 (shown in Public Accounts). Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 3: Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

			2003-04		
Business Lines	Actual 2001-02	Actual 2002-03	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Cultural Development and Heritage	403.7	473.4	501.4	*448.9*	**444.9**
Canadian Identity	589.6	546.4	621.7	*572.5*	**571.5**
Corporate Management	99.1	103.1	78.0	*111.7*	**106.4**
Total - Gross Expenditures	1,092.4	1,122.9	1,201.1	*1,133.1*	**1,122.8**
Less: Respendable Revenues	4.0	3.6	4.7	*4.7*	**3.6**
Total - Net Expenditures	1,088.4	1,119.3	1,196.4	*1,128.4*	**1,119.2**
Non Budgetary	--	--	0.01	*0.01*	**--**
Total Department	1,088.4	1,119.3	1,196.4	*1,128.4*	**1,119.2**

Table 4: Revenues

Revenues by Business Line ($ millions)

Business Lines	Actual 2001-02	Actual 2002-03	2003-04 Planned Spending	2003-04 *Total Authorities*	2003-04 **Actual**
Respendable Revenues					
Cultural Development and Heritage	4.0	3.6	4.7	*4.7*	**3.6**
Non-Respendable Revenues					
Canadian Identity					
Federal-Provincial Lottery Agreement	56.8	57.7	57.0	*59.3*	**59.3**
Corporate Management					
Other Revenue	12.0	12.1	--	*11.0*	**11.0**
Total - Non-Respendable Revenues	68.8	69.8	57.0	*70.3*	**70.3**
Total Revenues	72.8	73.4	61.7	*75.0*	**73.9**

Table 5: Statutory Payments

Statutory Payments by Business Line ($ millions)

Business Lines	Actual 2001-02	Actual 2002-03	2003-04 Planned Spending	2003-04 *Total Authorities*	2003-04 Actual
Cultural Development and Heritage	4.9	7.8	6.6	*7.3*	**7.3**
Canadian Identity	6.1	8.2	6.5	*7.6*	**7.6**
Corporate Management	7.7	11.0	8.2	*10.5*	**10.5**
Total - Department	18.7	27.0	21.3	*25.4*	**25.4**

Table 6: Transfer Payments Summary

Transfer Payments by Business Line ($ millions)

Business Lines	Actual 2001-02	Actual 2002-03	2003-04 Planned Spending	2003-04 *Total Authorities*	2003-04 Actual
GRANTS					
Cultural Development and Heritage	54.6	62.4	78.5	*78.8*	**78.2**
Canadian Identity	48.2	25.5	76.9	*37.4*	**37.4**
Total Grants	102.8	87.9	155.4	*116.2*	**115.6**
CONTRIBUTIONS					
Cultural Development and Heritage	278.5	325.9	323.0	*281.8*	**280.9**
Canadian Identity	468.4	447.3	490.1	*473.5*	**473.1**
Total Contributions	746.9	773.2	813.1	*755.3*	**754.0**
Total Transfer Payments - Department	849.7	861.1	968.5	*871.5*	**869.6**

Table 7: List of Transfer Payment Programs (over $5 million)

Programs	Expenditures 2003-04 (in dollars)
Cultural Development and Heritage	
Publication Assistance Program	47,500,000
Arts Organizations for Endowment Purposes	8,070,579
Trans Canada Trail Foundation	15,000,000
Canadian Television Fund	87,106,250
Canada New Media Fund	9,656,190
Broadcasting Distribution	8,000,000
Book Publishing Industry Development Program	35,305,853
New Musical Works Program	10,446,974
Music Entrepreneur Program	9,560,000
Canada Magazine Fund	15,310,019
Canadian Culture On-line	5,924,681
Partnerships Fund	6,167,182
National Arts Training Program	14,915,562
Arts and Heritage Organizations for Capacity Building Projects	8,713,175
Cultural Spaces Canada	17,809,958
Arts Presentation Canada	21,026,857
Museum Assistance Program	11,277,566
Sub-Total Cultural Development & Heritage	***331,790,846***
Canadian Identity	
Promotion of Official Languages	74,114,137
Official Languages in Education	190,143,422
Multiculturalism	11,208,955
Grants/Contributions to non-profit organizations, Canadian institutions, individuals, the private and public sectors and other levels of government for the purpose of furthering participation in Canadian society and to Celebrate Canada! Activities	11,929,607
Community Partnerships	7,729,040
Support of the Exchange Canada initiative	32,529,814
Grants/Contributions to aboriginal associations, aborigional women's groups, aboriginal community groups, aboriginal communication societies, aboriginal friendship centres and associations specifically representing aboriginal friendship centres	63,538,423
National Aboriginal Achievement Foundation	12,000,000
Athlete Assistance Program	15,199,569
Sport Support Program	56,683,288
Hosting Program	29,670,750
Sub-Total Canadian Identity	***504,747,005***
TOTAL - Transfer Payments over $5 million	**836,537,851**

Note: As items in this Table only consist of Transfer payments over $5 million, totals will not correspond with those presented in Table 6.

Table 8: Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2003-04 (RPP) Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line ($ millions)

Organization	Cultural Development and Heritage	Canadian Identity	Corporate Management	TOTALS
Cultural Affairs	438.9			438.9
(Total Authorities)	*347.7*			*347.7*
(Total Actuals)	**345.3**			**345.3**
Citizenship & Heritage	40.9	426.6		467.5
(Total Authorities)	*67.4*	*426.9*		*494.3*
(Total Actuals)	**67.5**	**426.4**		**493.9**
International & Intergov. Affairs	12.6	174.9	6.8	194.3
(Total Authorities)	*13.6*	*112.4*	*8.5*	*134.5*
(Total Actuals)	**13.4**	**112.2**	**8.3**	**133.9**
Public Affairs & Communications *	4.3	20.2	31.9	56.4
(Total Authorities)	*15.5*	*33.2*	*29.0*	*77.7*
(Total Actuals)	**15.1**	**32.9**	**28.4**	**76.4**
Corporate Services			39.3	39.3
(Total Authorities)			*74.2*	*74.2*
(Total Actuals)			**69.7**	**69.7**
TOTAL	496.7	621.7	78.0	1,196.4
(Total Authorities)	*444.2*	*572.5*	*111.7*	*1,128.4*
(Total Actuals)	**441.3**	**571.5**	**106.4**	**1,119.2**
% of Total	39.4%	51.1%	9.5%	100.0%

Note: Numbers in normal text denote Planned Spending (2003-04 Report on Plans and Priorities). Numbers in italics denote Total Authorities for 2003-04 (Main and Supplementary Estimates and other authorities). Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 2003-04 (shown in Public Accounts). Due to rounding, figures may not add to totals shown.

* Includes Non Budgetary items

Table 9: Crosswalk between Strategic Objectives and Business Lines ($ millions)

Business Lines	Canadian Content	Cultural Participation and Engagement	Connections	Active Citizenship Participation	TOTAL
Cultural Development and Heritage	276.6	148.1	16.5	-	441.2
Canadian Identity	-	164.7	103.2	303.7	571.6
Corporate Management	41.3	47.6	1.1	16.4	106.4
TOTAL Department	317.9	360.4	120.8	320.1	1,119.2

Table 10: Loans, Investments and Advances

Loans, investments and advances by business line ($ millions)

Business Lines	Actual 2001-02	Actual 2002-03	2003-04 Planned Spending	2003-04 *Total Authorities*	2003-04 **Actual**
Cultural Development and Heritage	--	--	0.01	*0.01*	--
Canadian Identity	--	--	--	--	--
Corporate Management	--	--	--	--	--
Total - Department	--	--	0.01	*0.01*	--

Table 11: Contingent Liabilities

As per 2003-04 Public Accounts, the Department of Canadian Heritage has contingent liabilities which amount to $15.8M. This information represents action suits which have been commenced against the Government but are not yet actual liabilities.

Table 12: External Charging Information

External Charging Information Canadian Audio-visual Certification Office							
Name of Fee Activity	**Fee Type**	**Fee Setting Authority (e.g. Legislative, Regulatory)**	**2003-04 Actual Revenue ($000)**	**Estimated Full Cost to provide good or service ($000)**	**Consultation and Analysis**	**Service Standard**	**Performance Results**
Certification Fee.	-Administration Fee for a "Part A." -Administration Fee for a "Part B." -Administration fee for an "Accreditation Certificate."	*Financial Administration Act*; and Minister's authority under the *Department of Canadian Heritage Act*.	$2,077	$2,200	Following formal consultations with industry representatives, the pricing system is changed and this new system will be applied in 2004-05.	Complete the analysis and, possibly, issue a certificate for a full application within 8 to 10 weeks.	Currently, the certification service is divided into a French Market and an English Market. The waiting period currently ranges from 5 to 6 weeks for both Markets.

Table 13: Conditional Grants/Foundations

Name of foundation	*Expected Results*	*Actual Results Achieved*
Canadian Institute for Research on Linguistic minorities $10 million in 2001-02 www.umoncton.ca/icrml	Conduct research on Canada's Anglophone and Francophone linguistic minorities, with a view to expanding research and analysis in various fields and helping minority-language community leaders and public policy developers to better understand the impact of language policies and measure their effectiveness: • develop a research program that strikes a fair balance between basic and applied research; • support specialists and research teams in their efforts; • provide financial assistance to assign research mandates to external experts conducting research relating to the above-mentioned program; • publish research reports (and make them accessible, particularly in electronic format); • create an electronic databank on documentary resources; • organize or attend conferences and symposia; • facilitate researcher or student exchanges; and • host guest researchers.	The results described below will allow the many partners involved in the development of official-language minority communities to obtain more information and analyses on community development issues and to work together to better structure this development for the long term, in accordance with the objectives of the **Development of Official-Language Communities Program**. Research and outreach projects • 15 research projects in cooperation with other research centres or community organizations. These projects focussed on a number of issues related to Anglophone or Francophone minority communities, including minority-language education, exogamy, the impact of French on the Internet, governance of official-language minority communities, etc. Symposia, conferences and communications • organization of the National Round Table on the Action Plan for Official Languages, which brought together approximately 40 researchers; • cooperation for the holding of a workshop on the vitality of Canada's Francophone communities, as part of the ACFAS symposium; • approximately 30 presentations given in various parts of the country. Network of partners • built a network of partners involved in research on language minorities and produced a directory of these organizations, which is available on the Institute's Internet site. • produced an information letter for its network of partners. Other highlights

		• hired two researchers, one involved in public policy and the other, in community development. • hired a research coordinator in the area of health care for minority Francophones. • numerous representation activities to increase the Institute's visibility.
Name of foundation	***Expected Results***	***Actual Results Achieved***
National Aboriginal Achievement Foundation (NAAF) $12 million in 2003-04 www.naaf.ca	This endowment is intended to supplement the NAAF's current education programs providing financial assistance to Aboriginal peoples who pursue education and professional development. • The revenue generated by the investment is distributed on a merit base to First Nation, Non-status Indian, Métis and Inuit. • The Department expects that the revenue from the investment will generate between 100 and 300 new scholarships. • The anticipated outcome is that equipped with the tools to succeed, Aboriginal youth would emerge with a greater sense of achievement, which would, in turn, increase their employment prospects, facilitate entry into the Canadian workforce and establish and economic base for Aboriginal communities.	Since the endowment was only recently given, results are not yet available.
Trans Canada Trail Foundation $15 million in 2003-04 www.tctrail.ca	The primary purpose of the Foundation is to raise funds to build a recreational trail that will connect every province and territory in Canada, and linking hundreds of communities along its route. The target date for completion of the main trunk of the Trans Canada Trail is the fall of 2010. Projected use of funds • administer a program of grants to community-based groups in support of trail-building capital projects and thereby leverage additional support from other sources for those projects; • provide planning and coordinate development of the Trail; and • establish Trail Pavilions and signage along the route of the Trail. Result and outcome expected A trail that will connect Canadians from all regions of the country with each other, with their environment and with Canada's cultural and natural diversity.	The trail planning and coordination is well under way across Canada. Approximately 62 percent of the trail has been registered. More than $12 million in funds have been raised with the Canadian public to date for trail-building.

Section V Appendices

Parliamentary Committee Reports and Government's Responses

Second Report of the Standing Committee on Canadian Heritage, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*

Report tabled on June 11, 2003
97 recommendations
Government response tabled on November 6, 2003
http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/pubs/lincoln/index_e.cfm

In its wide-ranging study of the Canadian broadcasting system, the Committee concludes that the *Broadcasting Act* and its objectives are still valid, but that greater clarity and coherence in the system as a whole is required. The Government agrees with the Committee's core observations and notes that many of the issues raised are complex and interrelated, and are being considered within the customary priority–setting exercises that occur in the lead-up to the Government's annual budget. The Government will take steps to align its regulatory and funding mechanisms so that they place stronger emphasis on attracting audiences to Canadian programming, especially for English-language drama, while ensuring that the regions and diversity of Canada and its people are reflected, and that Aboriginal Canadians and those from official-language minority communities have a place.

Report of the Standing Committee on Industry, Science and Technology, *Foreign Investment Restrictions in Telecommunications*

Report tabled on April 28, 2003
4 recommendations
Government response tabled on September 25, 2003 by Industry Canada
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=60973&Language=E

Both the Standing Committee on Industry, Science and Technology and the Standing Committee on Canadian Heritage addressed the issue of foreign ownership restrictions. One of the Committees recommended the elimination of foreign ownership restrictions applicable to telecommunications common carriers and broadcasting distribution undertakings, while the other recommended that they be maintained. Recognizing that it has a responsibility to determine how best to reconcile the conflicting recommendations of the two standing committees, the Government immediately launched an analysis of the foreign ownership question. Industry Canada and the Department of Canadian Heritage are examining the options for broadcasting. Industry Canada is also working with the departments of Public Safety and Emergency Preparedness, National Defence and Justice to address national security issues raised by the possible elimination of foreign ownership restrictions.

(NOTE: The Department of Canadian Heritage addressed this issue in its response to the Report of the Standing Committee on Canadian Heritage *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*)

Eighth Report of the Standing Committee on Official Languages, *Francophone Television Productions in Minority Environments*

Report tabled on June 13, 2003
3 recommendations
Government response tabled on February 2, 2004
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=76354&Language=E

The Committee highlighted the significance of television production in minority communities and noted the very real progress, which has been made in recent years in the production of minority French-language television programming. The Committee made three recommendations to the Government: (i) increased and stable funding for the audiovisual production sector; (ii) creation of a reserve of at least 15 percent of the Canadian Television Fund's Francophone envelope based on the percentage of the Francophone minority population in Canada and; (iii) thorough review of both the administration and the structure of the Canadian Television Fund (CTF) and Telefilm Canada.

The Government responded favourably to each of the Committee's recommendations. With regard to funding, the Government has restored funding of the CTF to $100 million per year over two years. With regard to the specific reserve for Francophone producers in minority environments and as part of the changes to improve the operations of the program, the Board of Directors of the Fund has created an envelope for Francophone producers in minority environments representing 10 percent of the Francophone envelope. This represents a guaranteed minimum of $7.2 million for 2004-05, and could increase or decrease in proportion to the increase or decrease in the overall budget of the CTF over future years. Finally, with regard to the structure of the Fund, the Government is committed to improving its governance and is examining the one-board, one administration model.

Report of the Standing Committee on Official Languages, *Role and Responsibilities of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission in Developments in the Area of Official Languages in Canada*

Report tabled on February 6, 2003
5 recommendations
Government response tabled on August 20, 2003
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=57491&Language=E

The positive suggestions made by the Committee will be helpful in advancing the Government's official languages objectives. The Government supports and places a high priority on Canada's linguistic duality and has carefully considered the Committee's

recommendations. The Government is continuing its implementation of a balanced approach to meet the needs of Canadian society as a whole. The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission has been added to the list of designated federal institutions in the accountability framework for the implementation of sections 41 and 42 of Part VII of the *Official Languages Act*; action on the other four recommendations is being taken.

Third Report of the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, Report No. 73 – *Broadcasting License Fees*

Report tabled on October 28, 2003
The report was an expression of concern and did not identify a recommendation as such.
Government response tabled on March 23, 2004
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=64137&Language=E

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations suggested the possibility that Part II broadcasting licence fees* might constitute an unlawful tax. The Standing Committee on Canadian Heritage, in its wide-ranging study of Canada's broadcasting system, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*, called on the Government to examine the reasonableness of these fees. The Government has begun its review, in consultation with other affected departments and agencies, including the Canadian Radio–television and Telecommunications Commission, the Department of Industry, the Treasury Board Secretariat and the Department of Finance. The Canadian Association of Broadcasters and Videotron Cable have each launched court cases based on the premise that Part II fees are an unlawful tax.

* These are related to the privilege of holding a broadcasting licence for commercial benefit and to the use of the broadcasting spectrum, a public resource.

Canadian Heritage Accountability Structure

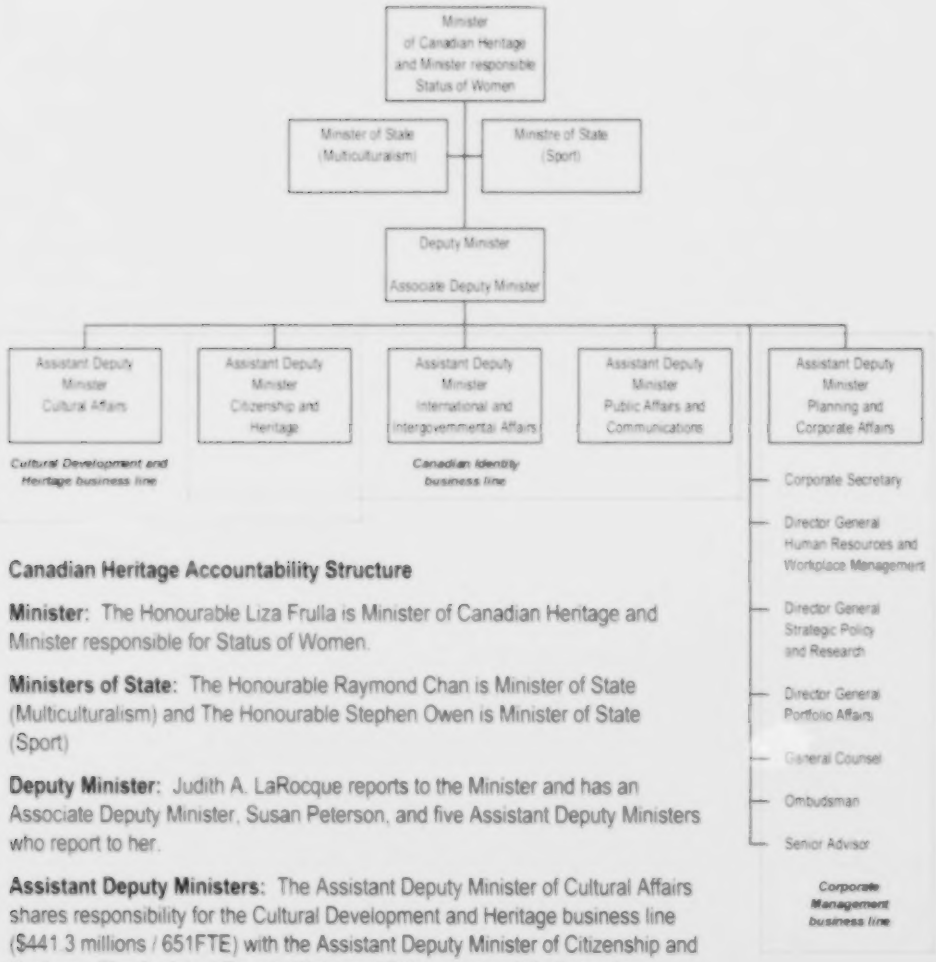

Canadian Heritage Accountability Structure

Minister: The Honourable Liza Frulla is Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women.

Ministers of State: The Honourable Raymond Chan is Minister of State (Multiculturalism) and The Honourable Stephen Owen is Minister of State (Sport).

Deputy Minister: Judith A. LaRocque reports to the Minister and has an Associate Deputy Minister, Susan Peterson, and five Assistant Deputy Ministers who report to her.

Assistant Deputy Ministers: The Assistant Deputy Minister of Cultural Affairs shares responsibility for the Cultural Development and Heritage business line ($441.3 millions / 651FTE) with the Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage. The Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage also shares the responsibility for the Canadian Identity business line ($571.5 millions / 524 FTE) with Assistant Deputy Ministers of International and Intergovernmental Affairs and Public Affairs and Communications. The Assistant Deputy of Planning and Corporate Affairs is responsible for the Corporate Management business line ($106.4 millions / 912 FTE) along with other senior executives to the Deputy Minister.

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio

An Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c. 85
Bell Canada Act	S.C. 1995, c.11, s.46
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council for the Arts Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24 (4th Supp.)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5
Income Tax Act (Tax credits and National Arts Service Organizations)	R.S.C. 1985 (5th Supp.), as amended
Investment Canada Act (Cultural Foreign Investment)	R.S.C. 1985, c. 28 (1st Supp.)
Library and Archives of Canada Act	S.C. 2004, c.11
Lieutenant-Governors Superannuation Act (in part)	R.S.C. 1985, c. L-8
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Acadian Day Act	S.C. 2003, c.11
National Anthem Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Québec Act	S.C. 1907-08, c. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Horse of Canada Act	S.C. 2002, c. 11
National Sports of Canada Act	S.C. 1994, c.16
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17
Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parliamentary Employment and Staff Relations Act	R.S.C. 1985, c. 33 (2nd Supp.)
Physical Activity and Sport Act (In respect of sport)	S.C. 2003, ch.2
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Sir John A. Macdonald and Sir Wilfrid Laurier Day Act	S.C. 2002, c.12
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c.33
Telefilm Canada Act	R.S.C. 1985, c. C-16
Trade-marks Act (Use of National Symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13

Audits and Evaluations Tabled at the Audit and Evaluation Committee in the 2003-04 Fiscal Year

Audits

Post-implementation Audit of the Grants and Contributions Information Management System (GCIMS) – http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_03/index_e.cfm

Audit of the Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative (UMAYC)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_04/index_e.cfm

Audit of the Aboriginal Friendship Centres Program (AFCP)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_02/index_e.cfm

Audit of Single Recipient Contribution Programs – Summary of Findings – Fathers of Confederation Buildings Trust, Confederation Centre of the Arts
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_01/index_e.cfm

Audit of Government On-line
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_12/index_e.cfm

Audit of Single Recipient Contribution Programs Summary of Findings – Canadian Museum Association (CMA)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_11/index_e.cfm

Follow-up Audit of the Aboriginal Representative Organizations Program (AROP)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_10/index_e.cfm

Follow-up Audit of the Aboriginal Women's Program (AWP)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_09/index_e.cfm

Audit of the Official Languages in Education Program (OLEP) and the "Intergovernmental Co-operation" Component of the Promotion of Official Languages Program (POLP)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_08/index_e.cfm

Audit of Contracting Practices
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_06/index_e.cfm

Audit of the Book Publishing Industry Development Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_05/index_e.cfm

Evaluations

Formative Evaluation of the Canada Music Fund
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_08/index_e.cfm

Joint Formative Evaluation of Arts Presentation Canada, Cultural Spaces Canada, and the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_07/index_e.cfm

Formative Evaluation of Trade Routes
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_06/index_e.cfm

Formative Evaluation of the Fathers of Confederation Buildings Trust Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_05/index_e.cfm

Evaluation of the "Intergovernmental Cooperation" Component of the Promotion of Official Languages Program – http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_04/index_e.cfm

Formative Evaluation of the "Interdepartmental Partnership with Official Language Communities" (IPOLC) Component of the Promotion of Official Languages Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_03/index_e.cfm

Summative Evaluation of the Department of Canadian Heritage's Sport Hosting Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_02/index_e.cfm

Formative Evaluation of the Information and Research on Canada Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_01/index_e.cfm

Evaluation of Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative (UMAYC)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_10/index_e.cfm

Evaluation of the Official Languages in Education Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_09/index_e.cfm

Evaluation of the Support for Official Language Communities Program (A component of the Promotion of Official Languages Program)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_08/index_e.cfm

Summative Evaluation of the Athlete Assistance Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_07/index_e.cfm

Evaluation of the 2001 International Year of Volunteers Initiative
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_06/index_e.cfm

Northern Native Broadcast Access Program (NNBAP) & Northern Distribution Program (NDP) Evaluation – http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_05/index_e.cfm

Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarter ■
Regional Offices ▲
District Offices ●

Headquarters

- ■ Gatineau, Quebec
- ■ Ottawa, Ontario [2]

Western Region

- ▲ Vancouver, British Columbia
- ● Kelowna, British Columbia
- ● Victoria, British Columbia
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Regions

- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region

- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Quebec Region

- ▲ Montréal, Quebec
- ● Québec City, Quebec

Atlantic Region

- ▲ Moncton, New Brunswick
- ● Charlottetown, Prince Edward Island
- ● Halifax, Nova Scotia
- ● St.John's, Newfoundland and Labrador

Contacts for Further Information

National Headquarters
Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street, Room 10G3
Gatineau, Quebec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Atlantic Region
Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066
Email pch-atlan@pch.gc.ca

Ontario Region
Department of Canadian Heritage
150 John Street, Suite 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tel. (416) 973-5400
Email pch-ontario@pch.gc.ca

Quebec Region
Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Quebec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332
Email pch-qc@pch.gc.ca

Prairies and Northern Region
Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601
Email pnwt_ptno@pch.gc.ca

Western Region
Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176
Email wro-pch@pch.gc.ca

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit
http://www.servicecanada.gc.ca

or call
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

Department of Canadian Web site
http://www.canadianheritage.gc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2004

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/24-2004
ISBN 0-660-62615-2

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

PATRIMOINE CANADIEN

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

pour la période se terminant le 31 mars 2004

L'honorable Liza Frulla, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien
Ministre responsable de Condition féminine

Canada

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Minister of Canadian Heritage and
Minister responsible for Status of Women

Ottawa, Canada K1A 0M5

Le *Rapport sur le rendement* met en lumière les réalisations du ministère du Patrimoine canadien au cours de l'année et montre de quelle façon nos objectifs stratégiques contribuent à la réussite de notre mission, soit celle de rapprocher les Canadiens et promouvoir la créativité au Canada. Nos objectifs sont clairs : promouvoir la création d'un contenu canadien; favoriser la participation à la vie culturelle et l'engagement à l'égard de la culture; encourager la participation à la vie de la société et resserrer les liens entre les Canadiens. Si nous voulons « Créer le Canada ensemble », nous ne devons jamais perdre de vue ces objectifs.

Aux yeux du monde, notre pays est vaste. Il possède un riche patrimoine naturel, et sa diversité est célébrée par l'ensemble de la population. Les Canadiens et Canadiennes ont à cœur leur patrimoine collectif et la citoyenneté qu'ils ont en partage. Cette citoyenneté se fonde sur des valeurs communes et fait écho à notre fierté de faire partie de la société canadienne. Ce sentiment de fierté nous habite lorsque nous célébrons notre histoire, nous applaudissons nos artistes, nous visitons nos institutions culturelles et nous acclamons nos athlètes olympiques et paralympiques.

Nous devons toutefois composer avec un certain nombre d'enjeux pour préserver la cohésion de la société canadienne et la créativité au pays. Il suffit de suivre l'actualité internationale pour constater qu'un pays aussi diversifié que le nôtre pourrait un jour se fragmenter. Le désengagement des citoyens et citoyennes à l'égard des institutions politiques canadiennes soulève des questions. Bien qu'elle procure des avantages incontestables, la mondialisation nous incite à examiner comment nos politiques publiques peuvent assurer à la population un accès au contenu culturel canadien.

Le Ministère est attentif à ces enjeux depuis plusieurs années. Pour relever le défi, de nombreux efforts ont été déployés afin de concevoir une approche intégrée, et trois priorités stratégiques ont été établies durant le dernier exercice financier. Ces priorités ont été fixées en collaboration avec d'autres ministères, et Patrimoine canadien travaillera avec ces partenaires et d'autres parties intéressées afin de mettre en œuvre des programmes qui aideront le Canada à donner toute sa mesure. Nos trois priorités stratégiques sont les suivantes :

Des collectivités dynamiques et créatives – comprendre les avantages que nous procure la diversité et appuyer l'excellence en matière de créativité dans les villes et les diverses communautés partout au pays;

Une citoyenneté partagée – rassembler les Canadiens et Canadiennes, les encourager à jouer leur rôle de citoyen, favoriser leur engagement et leur participation, et s'assurer que notre société fait place à tous les Canadiens et Canadiennes;

Une voix confiante et concurrentielle chez nous et à l'étranger – favoriser l'innovation, l'excellence, notre prospérité et le rayonnement de notre culture à l'étranger en appuyant notre secteur culturel dynamique et en continuant de jouer un rôle de chef de file sur la scène internationale.

Ce rapport présente une vue d'ensemble du rendement et des réalisations du ministère du Patrimoine canadien et de l'appui qu'il offre aux intervenants du monde des arts et du sport. Pour ce faire, le Ministère a conclu des partenariats fructueux avec les organismes de son portefeuille et d'autres organismes. Le succès qu'a connu la candidature de Vancouver pour l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2010 illustre avec éclat l'efficacité de ces partenariats.

En outre, ce rapport démontre que c'est parce que le Ministère examine de près son rendement et reste attentif à ses objectifs stratégiques que nous pouvons tirer fierté de la richesse et de la diversité toujours plus grandes de nos formes d'expression culturelle et jouir d'une excellente qualité de vie dans un pays qui se démarque par le dynamisme de ses collectivités.

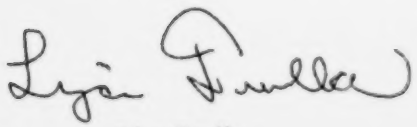

Liza Frulla

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur le rendement (RMR) de 2003-2004 du **ministère du Patrimoine canadien**.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation de rapport et aux exigences de déclaration énoncées dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2003-2004*. À ma connaissance, les renseignements donnent un portrait général, juste et transparent du rendement de l'organisation à l'exercice 2003-2004.

Judith A. LaRocque
Sous-ministre

14/09/04
Date

Table des matières

Section I Sommaire du rendement du Ministère **1**

Le mandat 1
Le portefeuille 1
Culture et citoyenneté 2
Sommaire du rendement 3
Liste des rapports des comités parlementaires et réponses du gouvernement 5

Section II Contexte **7**

Un environnement en pleine évolution 7

Section III Explication du rendement **11**

Objectif stratégique 1 Contenu canadien 11
Objectif stratégique 2 Participation et engagement dans le domaine culturel 29
Objectif stratégique 3 En relation les uns avec les autres
Objectif stratégique 4 Citoyenneté active et participation communautaire 42
Vers une gestion axée sur l'excellence 54

Section IV Tableaux financiers **61**

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés 61
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 62
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 63
Tableau 4 : Recettes 64
Tableau 5 : Paiements législatifs 65
Tableau 6 : Sommaire des paiements de transfert 65
Tableau 7 : Liste des programmes de paiements de transfert (de plus de 5 millions de dollars) 66
Tableau 8 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 67
Tableau 9 : Concordance entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité 68
Tableau 10 : Prêts, investissements et avances 69
Tableau 11 : Passif éventuel 69
Tableau 12 : Information concernant l'imputation des frais externes 70
Tableau 13 : Subventions conditionnelles/Fonds de dotation 71

Section V Annexes **73**

Rapports des comités parlementaires et réponses du gouvernement 73
Structure de responsabilisation du ministère du Patrimoine canadien 76
Lois administrées en tout et en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien 77
Vérifications et évaluations déposées au Comité de vérification et d'évaluation durant l'exercice 2003-2004 78
Points de service du ministère du Patrimoine canadien 80
Sources d'information supplémentaire 81

Section I Sommaire du rendement du Ministère

Le mandat

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* énonce le mandat du Ministère et le rôle qu'il joue dans la vie culturelle et communautaire du Canada. Plus précisément, la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de Condition féminine Canada, secondée par le ministre d'État (Multiculturalisme) et le ministre d'État (Sport) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère fournit ses services à partir de 26 points de service situés à son administration centrale et dans cinq régions. Ces points de service permettent de rejoindre un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes et de favoriser leur accès aux programmes et services du Ministère. Le Ministère gère un site Web complet (www.patrimoinecanadien.gc.ca) de même qu'un portail interministériel et intergouvernemental sur la culture, le patrimoine et les loisirs du Canada, au nom du gouvernement du Canada (www.culturecanada.gc.ca). Ce faisant, le Ministère cherche à atteindre ses objectifs visant à ce que les Canadiens de toutes les origines culturelles et de toutes les collectivités du pays puissent raconter leurs histoires et participer à la vie canadienne. De plus, cinq agents à l'expansion du commerce et des produits culturels, en poste à l'extérieur du pays, s'emploient à favoriser le commerce culturel international.

Aperçu financier

En 2003-2004, le Ministère disposait d'effectifs équivalant à 2 087 employés à temps plein et a dépensé au total 1,1 milliard de dollars, dont 871 millions de dollars en subventions et contributions. Les dépenses majeures d'exploitation et des organismes de services spéciaux se sont élevées à 59 millions de dollars et les autres dépenses de fonctionnement, à 194 millions de dollars. Les données financières globales sont présentées dans la section sur les tableaux financiers.

Le portefeuille

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend 19 organisations :

- le ministère du Patrimoine canadien, y compris l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;

- dix sociétés d'État : le Centre national des arts, la Commission de la capitale nationale, le Conseil des Arts du Canada, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée canadien de la nature, le Musée canadien des civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada; le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société Radio-Canada et Téléfilm Canada;

- cinq organismes ministériels : Bibliothèque et Archives Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, Condition féminine Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (organisme de réglementation indépendant) et l'Office national du film du Canada;

- mis à part les organismes et sociétés d'État liés au mandat culturel, le portefeuille comprend la Commission de la fonction publique qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien et la Commission des relations de travail dans la fonction publique. (La restructuration du gouvernement entreprise en 2003 a permis d'ajouter la Commission des relations de travail dans la fonction publique au portefeuille du Patrimoine canadien tandis que l'Agence Parcs Canada a été intégrée au portefeuille d'Environnement Canada);

- enfin, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels est une commission autonome qui fonctionne comme un tribunal administratif. Le ministère du Patrimoine canadien assure les services de secrétariat de la Commission.

Le Ministère et chaque organisme ministériel produisent leur propre rapport sur le rendement. Les sociétés d'État préparent des rapports annuels. Il incombe à la ministre du Patrimoine canadien de faire en sorte que les principales orientations des organismes et des sociétés d'État du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La ministre est également responsable envers le Parlement des ressources affectées à toutes les organisations du portefeuille.

Culture et citoyenneté

Les Canadiens et Canadiennes sont entrés dans le 21e siècle riches d'une culture dynamique qui fait entendre de nombreuses voies diversifiées. En favorisant l'adaptation et en respectant les différences, les Canadiens deviennent de plus en plus sensibles au caractère distinct de leur modèle culturel et aux immenses possibilités qu'il offre. Ils ont de plus en plus confiance en eux-mêmes, au Canada, et au rôle que joue leur pays sur la scène mondiale.

Ce modèle distinct se fonde simultanément sur la réalité qu'est notre diversité et sur deux de nos valeurs : la responsabilité et le respect mutuels. Aujourd'hui, les Canadiens et les Canadiennes accueillent de multiples cultures et un large éventail d'expressions créatrices diverses, et partagent un ensemble de valeurs et d'objectifs communs.

Au fil des années, les Canadiens et les Canadiennes ont su créer une approche « fait au Canada » afin d'élaborer et de soutenir leur modèle culturel singulier : ils ont voulu investir dans une expression créatrice diversifiée et se permettre d'être ce qu'ils veulent être, tout en cherchant résolument à renforcer les liens communs qui les réunissent. Par exemple, ils n'ont jamais hésité à promouvoir un ensemble d'idées et de perspectives visant à s'enrichir les uns les autres pour faire en sorte que la créativité soit au cœur de communautés saines, et qu'elle soit prisée parce qu'elle peut à la fois transformer la société et en décrire l'état. Ils ont voulu aussi favoriser l'inclusion et aider tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et communautaire de leur pays.

Fort de cette approche, Patrimoine canadien est le ministère fédéral responsable des politiques et programmes nationaux qui cherchent à stimuler l'excellence en matière d'expression créatrice en faisant la promotion d'un contenu canadien diversifié et de l'accès et de la participation à la vie culturelle, tout en resserrant les liens entre les Canadiens, et en mettant en valeur les droits et les responsabilités qui se rattachent à leur citoyenneté partagée.

À l'aube du 21e siècle, notre approche « fait au Canada » s'adaptera au fil des transformations, des difficultés et des possibilités qui se présentent.

Sommaire du rendement

En 2003-2004 le Ministère a connu de multiples succès. Le plus important d'entre eux est certes l'obtention des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 de Vancouver et Whistler. Cette victoire a été rendue possible grâce à l'excellent effort d'équipe fourni par de nombreux partenaires du fédéral, des provinces, des municipalités et de certains organismes, et à l'appui enthousiaste de Canadiens et Canadiennes de la Colombie-Britannique et de tout le pays. Le Ministère a contribué de manière non négligeable à la candidature dans la mesure où il a versé une aide financière directe, coordonné les efforts de tous les ministères et organismes fédéraux, donné des conseils et montré la voie à suivre.

Ce que les Canadiens nous disent...

Avant que l'annonce ne soit faite à Prague, les sondages indiquaient que quatre Canadiens sur cinq soutenaient la candidature de Vancouver et Whistler, et un référendum organisé à Vancouver a permis de constater l'appui des deux tiers des répondants.

En 2003-2004, le renforcement continu des arts et des industries culturelles a constitué une autre réalisation d'importance. Les investissements considérables dans le domaine des arts et de la culture dans le cadre du programme Un avenir en art depuis 2001 ont permis d'accroître le nombre de spectacles offerts dans les collectivités de tout le pays, d'améliorer les pratiques de gestion des organismes voués aux arts et d'offrir une meilleure infrastructure au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

Au fil des années, les Canadiens et les Canadiennes ont su créer une approche « fait au Canada » afin d'élaborer et de soutenir leur modèle culturel singulier : ils ont voulu investir dans une expression créatrice diversifiée et se permettre d'être ce qu'ils veulent être, tout en cherchant résolument à renforcer les liens communs qui les réunissent. Par exemple, ils n'ont jamais hésité à promouvoir un ensemble d'idées et de perspectives visant à s'enrichir les uns les autres pour faire en sorte que la créativité soit au cœur de communautés saines, et qu'elle soit prisée parce qu'elle peut à la fois transformer la société et en décrire l'état. Ils ont voulu aussi favoriser l'inclusion et aider tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et communautaire de leur pays.

Fort de cette approche, Patrimoine canadien est le ministère fédéral responsable des politiques et programmes nationaux qui cherchent à stimuler l'excellence en matière d'expression créatrice en faisant la promotion d'un contenu canadien diversifié et de l'accès et de la participation à la vie culturelle, tout en resserrant les liens entre les Canadiens, et en mettant en valeur les droits et les responsabilités qui se rattachent à leur citoyenneté partagée.

À l'aube du 21e siècle, notre approche « fait au Canada » s'adaptera au fil des transformations, des difficultés et des possibilités qui se présentent.

Sommaire du rendement

En 2003-2004 le Ministère a connu de multiples succès. Le plus important d'entre eux est certes l'obtention des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 de Vancouver et Whistler. Cette victoire a été rendue possible grâce à l'excellent effort d'équipe fourni par de nombreux partenaires du fédéral, des provinces, des municipalités et de certains organismes, et à l'appui enthousiaste de Canadiens et Canadiennes de la Colombie-Britannique et de tout le pays. Le Ministère a contribué de manière non négligeable à la candidature dans la mesure où il a versé une aide financière directe, coordonné les efforts de tous les ministères et organismes fédéraux, donné des conseils et montré la voie à suivre.

En 2003-2004, le renforcement continu des arts et des industries culturelles a constitué une autre réalisation d'importance. Les investissements considérables dans le domaine des arts et de la culture dans le cadre du programme Un avenir en art depuis 2001 ont permis d'accroître le nombre de spectacles offerts dans les collectivités de tout le pays, d'améliorer les pratiques de gestion des organismes voués aux arts et d'offrir une meilleure infrastructure au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

Les trois quarts des Canadiens croient que les arts sont importants pour améliorer leur qualité de vie. Les bibliothèques sont particulièrement perçues comme étant des installations culturelles importantes. De plus, la présence de compagnies de théâtre en direct, de musiciens, d'artistes et de travaux d'artistes, de festivals et d'autres organismes culturels au sein d'une communauté fait en sorte qu'il est plus agréable d'habiter à cet endroit.

— Les arts au Canada : Accessibilité et disponibilité, Décima 2004.

Les industries culturelles font des progrès dans de nombreux domaines. Les investissements à long terme dans le cadre de la Politique canadienne du long métrage donnent des résultats dans la mesure où plusieurs films deviennent des succès commerciaux et font passer la part de marché des films canadiens au taux sans précédent de 4,9 p. 100. Les ventes au pays d'enregistrements de musique canadiens ont connu une augmentation, passant de 15 p. 100 en 2001 à 27 p. 100 en 2003. Pour la deuxième année consécutive, les droits d'auteur versés aux créateurs canadiens pour l'utilisation de leurs œuvres à l'étranger a dépassé ceux qu'ont payé les Canadiens à des créateurs étrangers. L'industrie canadienne des nouveaux médias peut également se flatter d'avoir obtenu des succès remarquables. En effet, des produits canadiens utilisant de nouveaux médias ont remporté quatre des 40 prix du Sommet mondial. Comparativement à il y a 25 ans, on compte aujourd'hui cinq fois plus d'auteurs et d'écrivains canadiens qui sont célébrés tant au Canada qu'à l'étranger.

En 2003-2004, le Programme du multiculturalisme a mis sur pied de nombreuses initiatives dynamiques pour relever le défi de la diversité culturelle. Le Ministère a notamment organisé un forum sur la diversité qui a attiré des centaines de délégués réunis pour examiner de meilleurs moyens d'intégrer la diversité aux programmes et politiques culturels du portefeuille du Patrimoine canadien. Une nouvelle voie s'ouvre sur l'avenir qui nous permettra de mieux tenir le pari de la diversité et d'améliorer la cohésion sociale. Le Ministère poursuit son travail de renforcement de la cohésion sociale par le biais de projets visant à modifier la perspective que les gens ont les uns des autres et à lutter contre le racisme.

Liste des rapports des comités parlementaires et réponses du gouvernement

Voici la liste des divers rapports et réponses auxquels le Ministère a pris part. Des commentaires détaillés figurent en annexe.

- Deuxième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien : *Notre souveraineté culturelle : le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*

- Rapport du Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie : *Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication*

- Huitième rapport du Comité permanent sur les langues officielles : *Production audiovisuelle francophone en milieu minoritaire*

- Rapport du Comité permanent sur les langues officielles : *Rôle et responsabilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications à l'égard des progrès dans le domaine des langues officielles au Canada*

- Troisième rapport du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation : Rapport n° 73 – *Droits de licence de radiodiffusion*

Section II Contexte

Un environnement en pleine évolution

Nul ne doute aujourd'hui que notre modèle culturel, qui jouit d'une réputation sur la scène internationale, est devenu une source de fierté, d'identité et d'appartenance ainsi qu'un phare pour les nouveaux arrivants au Canada. Ne serait-ce que dans le secteur des industries culturelles, la diversité de notre littérature et de nos films canadiens occupe le devant de la scène à l'étranger et ces œuvres ont reçu au cours de la dernière année des prix internationaux. Dans l'ensemble, le secteur culturel a connu une croissance de plus de 20 p. 100 au cours de la dernière décennie, ce qui représente 2,75 p. 100 du produit intérieur brut, soit plus de 28 milliards de dollars. Nos industries culturelles continuent de faire preuve d'un sens de l'entreprise, si bien que 58 p. 100 de ceux qui, en 2002, occupaient des emplois liés à la culture, étaient des employés autonomes.

Notre économie se transforme toutefois à mesure que le Canada participe à la nouvelle économie du savoir planétaire. Les nouvelles technologies et les industries qui se mondialisent changent à la fois la manière de produire et diffuser la culture et d'y donner accès. De nouvelles voix diversifiées au Canada cherchent des lieux d'expression d'un bout à l'autre du pays et le risque de fragmentation au sein de la population exige que de plus en plus de moyens soient utilisés pour partager la culture.

Mais ce ne sont là que des défis à relever : les transformations qu'apportent le commerce mondial et la nouvelle économie, qui est tributaire d'une production créative, offrent également des possibilités immenses. En effet, la richesse et la productivité sont de plus en plus liées aux talents créateurs et aux compétences; et les gens sont attirés par des lieux qui peuvent offrir une qualité de vie supérieure. Par conséquent, la force culturelle d'un pays n'a jamais été aussi importante pour en assurer le succès économique. Sur un marché planétaire de plus en plus riche et concurrentiel, à la recherche de nouvelles avenues et de nouveaux biens, le monde s'offre à nous comme jamais auparavant telle une scène prête à recevoir les idées et les récits canadiens.

Cette perspective devient de plus en plus claire pour les administrations municipales, les urbanistes et le milieu canadien des affaires. Nombre de gens se rendent compte qu'une vie culturelle dynamique sera importante pour attirer la main-d'œuvre compétente dont ils ont besoin dans une économie axée sur le savoir. Les collectivités d'un bout à l'autre du Canada reconnaissent qu'il est nécessaire d'investir dans la culture pour attirer les touristes et répondre aux besoins des citoyens et citoyennes qui perçoivent la culture comme un aspect indispensable à la qualité de leur vie.

Au même moment où le modèle culturel canadien est perçu comme une formidable occasion dont il faut tirer parti, les Canadiens et Canadiennes observent tout autour d'eux d'importants changements. Par exemple, l'évolution démographique vient modifier la

composition de la société canadienne d'une manière extraordinaire. Statistique Canada nous apprend que les immigrants comptent aujourd'hui pour plus de 50 p. 100 de la croissance de notre population et qu'ils représentent aujourd'hui 18,4 p. 100 de la population canadienne. Les minorités visibles comptent pour 13,4 p. 100 de la population et, puisque la majorité des immigrants déclarent être membres des minorités visibles, on s'attend à ce que cette proportion atteigne 20 p. 100 d'ici 2016. Depuis 1990, 73 p. 100 des immigrants ont choisi de s'établir dans trois centres urbains : Toronto, Vancouver et Montréal. Dans les villes de l'Ouest canadien, une population autochtone jeune, de plus en plus urbaine, connaît une croissance rapide, ce qui vient ajouter à notre diversité.

La plupart des Canadiens et Canadiennes accueillent favorablement cette croissance de la diversité et sa capacité d'enrichir le pays. En 2003, quatre Canadiens sur cinq (85 p. 100) étaient d'accord pour dire que le multiculturalisme est un élément important de l'identité canadienne, comparativement à 74 p. 100 en 1997. À l'échelle internationale, le Canada est reconnu comme un chef de file en matière de diversité, comme le montre le *Rapport mondial sur le développement humain 2004* préparé par le Programme des Nations Unies pour le développement.

Il reste toutefois bien des difficultés à aplanir avant de réaliser les objectifs en matière d'équité et de participation de tous les Canadiens et Canadiennes. Par exemple, selon l'Enquête sur la diversité ethnique (2003), une personne faisant partie d'une minorité visible sur trois (36 p. 100) a déclaré avoir été victime de discrimination au cours des cinq dernières années pour des motifs d'ethnicité, de culture, de race, de couleur de la peau, de langue, d'accent ou de religion.

De plus, le Canada n'est pas à l'abri des crises internationales et des événements survenant dans d'autres pays qui ont des répercussions sur la vie de nombreux Canadiens. La tragédie du 11 septembre a donné lieu à de nombreuses tensions dont des actes motivés par la haine et les préjugés commis contre des Canadiens d'origine arabe, d'Asie du Sud-est, des musulmans ou des Juifs. Devant une série de crimes haineux perpétrés au Canada au cours de la dernière année, les Canadiens, dans un mouvement de recul, ont bien vu que cela ne ressemblait pas à « leur Canada ». Même si beaucoup a été fait, le Canada doit continuer à bâtir un sentiment de citoyenneté partagée tout en s'attaquant aux sources de tension dans la société.

Ces changements vont droit au cœur de ce que nous sommes comme pays, et de ce à quoi les Canadiens et Canadiennes s'attendent de leur société, de leur gouvernement, de leurs collectivités et d'eux-mêmes. Donner suite à ces changements exigera un effort de collaboration délibéré. Le gouvernement surtout aura besoin d'y répondre au moyen d'un ensemble de programmes et de politiques existants et nouveaux portant sur une vaste gamme d'enjeux.

Toutefois, la caractéristique la plus remarquable de cette évolution reste l'immense chance à saisir qu'incarne le Canada. À mesure que nous entrons dans l'économie du savoir du 21e siècle, notre modèle culturel axé sur la diversité et sur nos valeurs permet de donner toute leur mesure aux idées créatives et diversifiées du Canada – notamment

lorsqu'on les allie à notre leadership en matière de technologies des communications et de l'information. Notre diversité de même que la force et la capacité incomparables de notre culture peuvent être exploitées en tant qu'apport majeur à la prospérité du Canada au même moment où elles deviennent des caractéristiques essentielles toujours plus fortes d'une qualité de vie concurrentielle sur le plan international.

Section III Explication du rendement

Objectif stratégique 1 Contenu canadien
Dépenses : 317,9 millions de dollars*

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers œuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations	
Principal résultat prévu 1 : Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit	***État d'avancement***
Engagement selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Le Fonds du Canada pour les magazines mettra l'accent sur l'aide aux petits magazines culturels	*Dépassé*
Principal résultat prévu 2 : Le contenu canadien est disponible et accessible sur les marchés canadien et international	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Réformer la législation canadienne sur le droit d'auteur	*En cours*
• Travailler avec Industrie Canada pour élaborer un ensemble de mesures législatives sur les questions de droit d'auteur qui permettrait au gouvernement de ratifier les traités de 1996 de l'OMPI ayant trait à Internet	*En cours*
• Examiner les questions liées au besoin de protéger le folklore et d'autres véhicules du savoir traditionnel	*En cours*
• Accroître la sensibilisation du public par l'entremise de *Culture.ca*	*Rempli*
• Accroître la disponibilité d'outils linguistiques pour faciliter l'utilisation du français sur Internet	*Rempli*
• Renforcer l'infrastructure des industries culturelles dont celles du livre et des magazines	*Rempli*

* Les dépenses totales relatives aux résultats stratégiques en 2003-2004 sont approximatives parce que la structure comptable du Ministère est harmonisée aux secteurs d'activité précisés dans la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR). Il n'est donc pas possible d'opérer une répartition plus précise des dépenses en fonction des principaux résultats prévus. Toutefois, la nouvelle Structure de gestion des ressources et des résultats du Ministère, qui remplacera le SPRR au cours du prochain cycle d'établissement des rapports, permettra de mieux harmoniser les résultats et activités avec les dépenses.

• BookNet Canada fera en sorte que l'industrie ait accès à des données bibliographiques complètes, adopte une plateforme standard accessible destinée à la communication électronique et examine les possibilités de mettre sur pied des mécanismes de collecte des données aux points de vente aux fins du commerce canadien du livre	*Rempli*
• Renforcer la place qu'occupent sur le marché international les produits et services culturels canadiens de langues française et anglaise, et accroître les exportations culturelles canadiennes par l'entremise de Routes commerciales	*Rempli*
• Continuer à jouer un rôle de chef de file pour intensifier les délibérations avec l'UNESCO en ce qui concerne le Réseau international sur la politique culturelle	*En cours*
Principal résultat prévu 3 : Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain	***État d'avancement***
Engagement selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Élaborer un cadre stratégique du patrimoine	*En cours*

Les Canadiens s'expriment – c'est-à-dire qu'ils communiquent leurs valeurs et leurs idées ainsi que leurs aspirations au sujet de leurs collectivités et de leur pays – par l'entremise d'une vaste gamme d'œuvres culturelles. Ce faisant, nos artistes, écrivains, interprètes, athlètes et musiciens créent un lieu de discussion et de débat naturel qui donne un sens à ce que signifie être Canadien et Canadienne. Selon un sondage d'opinion publique mené par Decima Research Inc. en 2004, « les Canadiens se disent fiers des artistes de leur pays mais s'inquiètent du manque de possibilités adéquates qui leur sont offertes de montrer leur travail au Canada et ils croient que le gouvernement doit veiller à ce qu'ils disposent de suffisamment d'installations ».

En soutenant la création, la diffusion et la préservation des œuvres et des spectacles culturels canadiens, le ministère du Patrimoine canadien aide à faire vivre ce sentiment partagé d'identité et de compréhension entre Canadiens. Le Ministère cherche à créer un environnement qui favorise le goût d'échanger des idées et d'en débattre, où la créativité peut se développer et prendre un grand essor. Dans l'économie du savoir où le Canada se retrouve aujourd'hui, il est plus important que jamais que le Ministère soutienne cette créativité, élément essentiel à l'innovation qui contribue à assurer la vigueur de l'économie.

Principal résultat prévu 1 Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit

Le Ministère cherche à promouvoir la création et la production d'un contenu culturel, c'est-à-dire d'œuvres, de spectacles, de récits et de symboles qui incarnent les expériences et aspirations des Canadiens et Canadiennes. L'éventail d'expériences et de

réalités représentées dans les divers produits culturels canadiens permet à la population de mieux se connaître et se comprendre, et vient renforcer cette valeur essentielle qu'est le respect mutuel chez les citoyens et citoyennes.

En 2003-2004, les efforts déployés par le Ministère pour promouvoir la création d'un contenu canadien, notamment dans le secteur des magazines, font en sorte que Canadiens et Canadiennes disposent de produits culturels accessibles qui tiennent compte de la diversité et de la dualité linguistique de leur pays.

Aider les petits magazines culturels

Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère s'est engagé à mettre davantage l'accent sur l'aide aux petits magazines culturels; toutefois, il a dépassé cet engagement au cours de l'exercice puisqu'il a décidé d'appuyer tous les petits magazines en général par l'entremise du **Fonds du Canada pour les magazines** (FCM). Les mesures suivantes ont été prises à cet égard :

- Le Ministère a lancé un volet Aide aux magazines artistiques et littéraires en février 2004. Ce volet vise à encourager les petits magazines qui font mieux connaître les arts et la littérature au Canada.

- Les critères du programme ont été revus pour qu'un plus grand nombre de magazines à faible tirage y aient accès. Les magazines à tirage payé qui publient 2 500 exemplaires par numéro (par opposition à 5 000 auparavant) sont aujourd'hui admissibles au volet Soutien au contenu rédactionnel du FCM, ce qui a permis à 50 autres petits magazines de bénéficier du programme.

- Grâce à la publication de l'étude intitulée *Conserver ses lecteurs : Les défis des petits magazines dans la gestion des abonnements* et du rapport *Joindre les lecteurs : Un rapport de la table ronde sur la diffusion des petits magazines*, deux documents portant sur le tirage des petits magazines, les éditeurs disposent d'information dont ils avaient grand besoin pour mieux rejoindre et conserver leurs lecteurs.

> *L'un des facteurs de croissance du secteur au cours des 30 dernières années a été l'existence d'un milieu appuyant les entreprises, façonné par les politiques et les programmes du gouvernement fédéral. Au cours de cette période, les magazines canadiens ont vu leur part du lectorat national passer de 20 % à 50 %.*
> — Association des éditeurs de magazine canadiens, 2004

En continuant de fournir les résultats de diverses recherches à l'industrie et de modifier ses programmes pour mieux soutenir les petits magazines, le Ministère a renforcé l'industrie et accru son appui aux diverses voix dont se compose le secteur des magazines canadiens.

Succès du contenu canadien

Fait saillant

À la fin du premier trimestre de 2004, les films canadiens ont atteint une part de marché sans précédent de 4,9 p. 100 comparativement à 1,4 p. 100 en 2000.
— Association des propriétaires de cinéma du Canada

En 2003-2004, un grand nombre de produits culturels canadiens, soutenus d'une façon ou d'une autre par le Ministère, ont obtenu un succès considérable au pays et nombre d'entre eux ont été très bien reçus à l'échelle internationale.

Depuis 1996, le **Fonds canadien de télévision** (FCT), partenariat des secteurs public et privé financé partiellement par Patrimoine Canadien, a investi 1,5 milliard de dollars dans plus de 3 100 projets de production d'émissions de télévision et de longs métrages en anglais, en français et en langues autochtones. Cet investissement a été profitable. En effet, les productions soutenues par le FCT continuent d'être très bien accueillies et de remporter des prix prestigieux. Au total, 103 Prix Gémeaux et Gemini Awards ont été décernés en 2003 à des productions de télévision dans les genres admissibles au financement du FCT. De plus, plusieurs films qui ont obtenu des succès commerciaux récents au Canada, dont *Séraphin* (recettes de 9,2 millions de dollars), *La Grande Séduction* (8,8 millions de dollars), *Les Invasions Barbares* (7,3 millions de dollars), *Mambo Italiano* (5,1 millions de dollars), *The Blue Butterfly* (2 millions de dollars) et *The Corporation* (1,5 million de dollars), ont été soutenus en partie par le Fonds canadien de télévision (87,1 millions de dollars en 2003-2004), par d'autres programmes de financement de Téléfilm Canada destinés aux longs métrages et, dans certains cas, par d'autres programmes ministériels. (Pour obtenir d'autres renseignements au sujet de la télédiffusion, veuillez vous référer à l'annexe portant sur les rapports des comités parlementaires et les réponses du gouvernement.)

Patrimoine canadien sur la scène mondiale

En plus d'avoir été mis en nomination pour une quarantaine de prix au Canada et à l'étranger au début de 2004, *Les Invasions Barbares* a remporté trois Césars remis par l'Académie des arts et techniques du cinéma en France et devenait le premier long métrage canadien à remporter l'Oscar du meilleur film en langue étrangère décerné par l'American Academy of Motion Picture, Arts and Sciences.

Les Canadiens et les Canadiennes tiennent à leur musique et leur amour de la musique canadienne a rendu la diversité et la force de celle-ci plus impressionnante que jamais. Plus de 90 p. 100 des Canadiens considèrent que la musique canadienne est aussi bonne ou meilleure que celle d'autres pays. En 2001, le Ministère a établi le **Fonds de la musique du Canada** (FMC) afin d'investir dans la création et la diffusion d'une nouvelle musique. Le FMC comprend huit programmes qui visent divers aspects de l'industrie. Les pierres angulaires du Fonds sont le **Programme des nouvelles œuvres musicales** (10,4 millions de dollars), qui contribue à la création de maquettes d'audition et de CD d'artistes canadiens de même qu'à leur promotion au pays et à l'étranger, et le **Programme des entrepreneurs de la musique** (9,6 millions de dollars), qui fournit un

appui aux entrepreneurs reconnus pour les aider à développer et à soutenir les talents canadiens dans une économie numérique concurrentielle.

L'investissement continu du Ministère dans cette industrie a eu des répercussions. Des milliers de créateurs, d'artistes et d'entrepreneurs appuyés d'une façon ou d'une autre par le programme ont produit, diffusé et fait la promotion d'enregistrements sonores canadiens qui touchent les Canadiens et les auditeurs du monde entier. La diversité et la force de la musique canadienne n'ont jamais été aussi remarquables. Chaque année, plus de 1 500 nouveaux enregistrements canadiens sont produits, dont la vaste majorité (84 p. 100) sous étiquettes contrôlées par des Canadiens. Les ventes sur le marché intérieur d'enregistrements canadiens sont passées de 15 p. 100 en 2001 à 27 p. 100 en 2003 (200 meilleurs vendeurs selon Nielsen SoundScan). Plus que jamais, nos artistes reçoivent des disques d'or. Sur les 143 albums primés (or : 50 000; platine : 100 000; diamant : 1 000 000 d'albums vendus dans les magasins du pays) entre 2001 et 2003, 59 p. 100 ont été enregistrés par des artistes qui avaient reçu de l'aide du Ministère à une certaine étape de leur carrière.

Fait saillant

Près de 50 p. 100 des albums mis en nomination lors de la cérémonie de remise des Prix Juno 2004, à Edmonton, avaient bénéficié du financement du Fonds de la musique du Canada.

De plus en plus, les chansons canadiennes sont entendues et aimées partout dans le monde. Au début de 2004, Howard Shore, un Canadien, remportait l'Oscar de la meilleure musique originale et de la meilleure chanson pour le film *Le Seigneur des anneaux : le retour du Roi*. En janvier 2004, deux des cinq meilleurs vendeurs d'albums en France étaient des albums d'artistes canadiens (Céline Dion et Garou). Les droits d'auteur versés à des compositeurs canadiens pour l'utilisation de leurs œuvres à l'étranger se sont chiffrés à 47 millions de dollars en 2003, soit une augmentation de 7 p. 100 comparativement à l'année précédente. En fait, le Canada se classe au deuxième rang des pays où l'on trouve les artistes les plus talentueux du monde dans le domaine de la musique : Alanis Morissette, Avril Lavigne, Lynda Lemay, Natasha St-Pier, Nickelback, Our Lady Peace et Shania Twain ne sont que quelques-uns d'entre eux.

Le Canada est un chef de file mondial pour ce qui est de l'infrastructure Internet. L'Organisation de coopération et de développement économiques a en effet classé le Canada au troisième rang des cybergouvernements du monde entier. La plupart des Canadiens et Canadiennes (53 p. 100) utilisent Internet tous les jours; en réalité, 77 p. 100 des ménages canadiens possèdent au moins un ordinateur et 27 p. 100 d'entre eux en ont deux ou plus (les Associés de recherche EKOS, octobre 2003). Le Ministère reconnaît l'importance de posséder un contenu culturel canadien en ligne et, de ce fait, soutient la production de contenu numérique. L'industrie canadienne des nouveaux médias, qui rassemble des médias traditionnels (film, animation, son) dans un environnement numérique, est la plus jeune des industries culturelles canadiennes. Les chiffres les plus récents nous apprennent que quelque 17 930 employés à temps plein travaillent dans cette industrie pour le compte de 1 775 entreprises. On estime que

Succès du contenu canadien

En 2003-2004, un grand nombre de produits culturels canadiens, soutenus d'une façon ou d'une autre par le Ministère, ont obtenu un succès considérable au pays et nombre d'entre eux ont été très bien reçus à l'échelle internationale.

Fait saillant

À la fin du premier trimestre de 2004, les films canadiens ont atteint une part de marché sans précédent de 4,9 p. 100 comparativement à 1,4 p. 100 en 2000.
— Association des propriétaires de cinéma du Canada

Depuis 1996, le **Fonds canadien de télévision** (FCT), partenariat des secteurs public et privé financé partiellement par Patrimoine Canadien, a investi 1,5 milliard de dollars dans plus de 3 100 projets de production d'émissions de télévision et de longs métrages en anglais, en français et en langues autochtones. Cet investissement a été profitable. En effet, les productions soutenues par le FCT continuent d'être très bien accueillies et de remporter des prix prestigieux. Au total, 103 Prix Gémeaux et Gemini Awards ont été décernés en 2003 à des productions de télévision dans les genres admissibles au financement du FCT. De plus, plusieurs films qui ont obtenu des succès commerciaux récents au Canada, dont *Séraphin* (recettes de 9,2 millions de dollars), *La Grande Séduction* (8,8 millions de dollars), *Les Invasions Barbares* (7,3 millions de dollars), *Mambo Italiano* (5,1 millions de dollars), *The Blue Butterfly* (2 millions de dollars) et *The Corporation* (1,5 million de dollars), ont été soutenus en partie par le Fonds canadien de télévision (87,1 millions de dollars en 2003-2004), par d'autres programmes de financement de Téléfilm Canada destinés aux longs métrages et, dans certains cas, par d'autres programmes ministériels. (Pour obtenir d'autres renseignements au sujet de la télédiffusion, veuillez vous référer à l'annexe portant sur les rapports des comités parlementaires et les réponses du gouvernement.)

Patrimoine canadien sur la scène mondiale

En plus d'avoir été mis en nomination pour une quinzaine de prix au Canada et à l'étranger en début de 2004, *Les Invasions Barbares* a remporté trois Oscars remis par l'Academy des arts et techniques du cinéma en France et Genevoix, le premier long métrage canadien à recevoir l'Oscar du meilleur film en langue étrangère décerné par l'American Academy of Motion Picture Arts and Sciences.

Les Canadiens et les Canadiennes tiennent à leur musique et leur amour de la musique canadienne a rendu la diversité et la force de celle-ci plus impressionnante que jamais. Plus de 90 p. 100 des Canadiens considèrent que la musique canadienne est aussi bonne ou meilleure que celle d'autres pays. En 2001, le Ministère a établi le **Fonds de la musique du Canada** (FMC) afin d'investir dans la création et la diffusion d'une nouvelle musique. Le FMC comprend huit programmes qui visent divers aspects de l'industrie. Les pierres angulaires du Fonds sont le **Programme des nouvelles œuvres musicales** (10,4 millions de dollars), qui contribue à la création de maquettes d'audition et de CD d'artistes canadiens de même qu'à leur promotion au pays et à l'étranger, et le **Programme des entrepreneurs de la musique** (9,6 millions de dollars), qui fournit un

appui aux entrepreneurs reconnus pour les aider à développer et à soutenir les talents canadiens dans une économie numérique concurrentielle.

L'investissement continu du Ministère dans cette industrie a eu des répercussions. Des milliers de créateurs, d'artistes et d'entrepreneurs appuyés d'une façon ou d'une autre par le programme ont produit, diffusé et fait la promotion d'enregistrements sonores canadiens qui touchent les Canadiens et les auditeurs du monde entier. La diversité et la force de la musique canadienne n'ont jamais été aussi remarquables. Chaque année, plus de 1 500 nouveaux enregistrements canadiens sont produits, dont la vaste majorité (84 p. 100) sous étiquettes contrôlées par des Canadiens. Les ventes sur le marché intérieur d'enregistrements canadiens sont passées de 15 p. 100 en 2001 à 27 p. 100 en 2003 (200 meilleurs vendeurs selon Nielsen SoundScan). Plus que jamais, nos artistes reçoivent des disques d'or. Sur les 143 albums primés (or : 50 000; platine : 100 000; diamant : 1 000 000 d'albums vendus dans les magasins du pays) entre 2001 et 2003, 59 p. 100 ont été enregistrés par des artistes qui avaient reçu de l'aide du Ministère à une certaine étape de leur carrière.

Fait saillant

Près de 50 p. 100 des albums mis en nomination lors de la cérémonie de remise des Prix Juno 2004, à Edmonton, avaient bénéficié du financement du Fonds de la musique du Canada.

De plus en plus, les chansons canadiennes sont entendues et aimées partout dans le monde. Au début de 2004, Howard Shore, un Canadien, remportait l'Oscar de la meilleure musique originale et de la meilleure chanson pour le film *Le Seigneur des anneaux : le retour du Roi*. En janvier 2004, deux des cinq meilleurs vendeurs d'albums en France étaient des albums d'artistes canadiens (Céline Dion et Garou). Les droits d'auteur versés à des compositeurs canadiens pour l'utilisation de leurs œuvres à l'étranger se sont chiffrés à 47 millions de dollars en 2003, soit une augmentation de 7 p. 100 comparativement à l'année précédente. En fait, le Canada se classe au deuxième rang des pays où l'on trouve les artistes les plus talentueux du monde dans le domaine de la musique : Alanis Morissette, Avril Lavigne, Lynda Lemay, Natasha St-Pier, Nickelback, Our Lady Peace et Shania Twain ne sont que quelques-uns d'entre eux.

Le Canada est un chef de file mondial pour ce qui est de l'infrastructure Internet. L'Organisation de coopération et de développement économiques a en effet classé le Canada au troisième rang des cybergouvernements du monde entier. La plupart des Canadiens et Canadiennes (53 p. 100) utilisent Internet tous les jours; en réalité, 77 p. 100 des ménages canadiens possèdent au moins un ordinateur et 27 p. 100 d'entre eux en ont deux ou plus (les Associés de recherche EKOS, octobre 2003). Le Ministère reconnaît l'importance de posséder un contenu culturel canadien en ligne et, de ce fait, soutient la production de contenu numérique. L'industrie canadienne des nouveaux médias, qui rassemble des médias traditionnels (film, animation, son) dans un environnement numérique, est la plus jeune des industries culturelles canadiennes. Les chiffres les plus récents nous apprennent que quelque 17 930 employés à temps plein travaillent dans cette industrie pour le compte de 1 775 entreprises. On estime que

l'industrie rapporte 1,99 milliard de dollars au pays. (*The 2003 Canadian Interactive Media Producers' Survey*, Delvinia Interactive Inc., avril 2004.)

Patrimoine canadien sur la scène mondiale

Le Sommet mondial a remis un prix à Kutoka Interactive, entreprise établie à Montréal, pour la production de *Souris mia*, une série de CD de divertissement éducatif destinée aux jeunes enfants, qui a été traduite en 14 langues et diffusée dans 42 pays. Le Ministère a fourni des fonds pour la production de *Souris mia* au cours de l'exercice 2002-2003.

Grâce aux contributions financières d'environ 13 millions de dollars que versent plusieurs programmes du Ministère à ce secteur depuis 1998, l'industrie canadienne des nouveaux médias, même si elle est encore jeune et passablement fragile, peut se vanter d'avoir obtenu des succès non négligeables. En fait, les produits utilisant les nouveaux médias interactifs ont remporté quatre des 40 prix offerts par le Sommet mondial (Sommet mondial sur la société de l'information, Genève, décembre 2003).

D'autres succès sont liés au **Fonds des partenariats** (6,2 millions de dollars), qui aide les organismes culturels sans but lucratif à créer des partenariats avec d'autres organismes (privés, publics ou sans but lucratif) afin de numériser des collections de produits culturels à présenter en ligne. Les bibliothèques, archives, organismes autochtones et d'autres organismes communautaires peuvent tirer avantage de ce Fonds. Les projets financés visent les jeunes et comprennent la création de ressources d'apprentissage en ligne. Le *Centre de musique canadien* (CMC), site unique au Canada, est une source d'information pour les compositeurs, les médias, les interprètes, les diffuseurs, les étudiants et tous les amateurs de musique. Lorsqu'ils se rendent au www.musiccentre.ca, les Canadiens, et notamment les jeunes, ont la chance d'accroître leurs connaissances de la musique classique contemporaine et d'écouter en direct les œuvres de jeunes compositeurs canadiens de tout le pays qui commencent à être connus. Le site accueille mensuellement quelque 16 000 visiteurs. Il soutient aussi le travail de cinq centres d'un bout à l'autre du Canada et fournit une liste d'activités selon les régions pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes participent à la vie musicale et culturelle de leur localité.

Le **Fonds des nouveaux médias du Canada** (9,7 millions de dollars), que gère Téléfilm Canada, a pour objectif d'appuyer la création, la production, le marketing et la distribution d'un contenu numérique canadien dans les deux langues officielles ainsi que des activités de sensibilisation qui sont utiles à l'industrie des nouveaux médias. Des compagnies privées canadiennes sont admissibles au financement fourni par le Fonds. Ce dernier a soutenu la conception de www.degrassi.tv, le site Web qui s'ajoute à la populaire émission de télévision *Degrassi: The Next Generation* destinée aux jeunes. Ce site est le premier du genre à offrir les détails d'un scénario, des jeux qui tiennent compte du contenu des émissions et des possibilités d'interaction qui améliorent l'expérience télévisuelle. *Degrassi.tv* a mené à la création d'une collectivité en ligne axée sur une histoire pour adolescents, qui compte plus de 140 000 usagés inscrits, ce qui en fait l'un des produits de convergence les plus populaires du monde. C'est l'un des sites Web

canadiens les plus achalandés associés à une émission de télévision et il fait actuellement l'objet d'un octroi de licences à l'échelle internationale.

Principal résultat prévu 2 Le contenu canadien est disponible et accessible sur les marchés canadien et international

Patrimoine canadien renforce la capacité des industries culturelles canadiennes à atteindre les consommateurs au pays et à l'étranger, ce qui leur permet de rester concurrentielles face à des entreprises internationales importantes et d'offrir aux consommateurs un plus vaste choix de contenu culturel diversifié. Grâce au soutien que le Ministère accorde aux industries culturelles, les Canadiens et Canadiennes ont accès à des produits culturels qui sont à l'image de leur propre pays.

Fait saillant

La contribution des industries culturelles au produit intérieur brut du Canada s'est accrue progressivement : elle était de 5,38 p. 100 en 2002 comparativement à 3,87 p. 100 en 1991. Depuis 1996, les exportations ont augmenté chaque année pour atteindre presque 12,3 milliards de dollars en 2002.

Les activités et politiques du Ministère qui visent à assurer la disponibilité des produits culturels canadiens sur les marchés nationaux et internationaux prennent racine dans la situation exceptionnelle du Canada : notre pays dispose d'un marché qui se limite à environ 30 millions de personnes; il est diversifié sur les plans géographique et démographique, et voisin du plus grand exportateur de films, d'émissions de télévision, de musique, d'imprimés et de produits utilisant les nouveaux médias : les États-Unis. En réalité, les œuvres étrangères constituent 95 p. 100 des films projetés au pays, 65 p. 100 de la musique populaire qu'y font tourner les postes de radio et 59 p. 100 des émissions de télévision diffusées au Canada, selon les plus récents chiffres dont le Ministère dispose.

Cette situation soulève des difficultés en matière de contenu canadien et le Ministère a mis en œuvre des politiques et des programmes qui mettent l'accent sur les nouveaux enjeux en matière de propriété intellectuelle et d'accès numérique. Il a également adopté des approches ciblées en fonction d'industries et d'activités commerciales précises.

Protection des créateurs et de la propriété intellectuelle

Pour les Canadiens et les Canadiennes, la législation et la politique sur le droit d'auteur sont importantes parce qu'elles protègent les droits moraux et économiques des titulaires de droits d'auteur de sorte que ces derniers puissent partager leurs récits et leurs œuvres tout en sachant que leurs droits sont protégés et que les avantages des consommateurs sont pris en considération. En 2002, les industries fondées sur le droit d'auteur ont enrichi l'économie canadienne de 39,6 milliards de dollars (comparativement à 19,6 milliards de dollars en 1991) dont 50 p. 100 des revenus ont été générés par les industries culturelles.

l'industrie rapporte 1,99 milliard de dollars au pays. (*The 2003 Canadian Interactive Media Producers' Survey*, Delvinia Interactive Inc., avril 2004.)

Grâce aux contributions financières d'environ 13 millions de dollars que versent plusieurs programmes du Ministère à ce secteur depuis 1998, l'industrie canadienne des nouveaux médias, même si elle est encore jeune et passablement fragile, peut se vanter d'avoir obtenu des succès non négligeables. En fait, les produits utilisant les nouveaux médias interactifs ont remporté quatre des 40 prix offerts par le Sommet mondial (Sommet mondial sur la société de l'information, Genève, décembre 2003).

D'autres succès sont liés au **Fonds des partenariats** (6,2 millions de dollars), qui aide les organismes culturels sans but lucratif à créer des partenariats avec d'autres organismes (privés, publics ou sans but lucratif) afin de numériser des collections de produits culturels à présenter en ligne. Les bibliothèques, archives, organismes autochtones et d'autres organismes communautaires peuvent tirer avantage de ce Fonds. Les projets financés visent les jeunes et comprennent la création de ressources d'apprentissage en ligne. Le *Centre de musique canadien* (CMC), site unique au Canada, est une source d'information pour les compositeurs, les médias, les interprètes, les diffuseurs, les étudiants et tous les amateurs de musique. Lorsqu'ils se rendent au www.musiccentre.ca, les Canadiens, et notamment les jeunes, ont la chance d'accroître leurs connaissances de la musique classique contemporaine et d'écouter en direct les œuvres de jeunes compositeurs canadiens de tout le pays qui commencent à être connus. Le site accueille mensuellement quelque 16 000 visiteurs. Il soutient aussi le travail de cinq centres d'un bout à l'autre du Canada et fournit une liste d'activités selon les régions pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes participent à la vie musicale et culturelle de leur localité.

Le **Fonds des nouveaux médias du Canada** (9,7 millions de dollars), que gère Téléfilm Canada, a pour objectif d'appuyer la création, la production, le marketing et la distribution d'un contenu numérique canadien dans les deux langues officielles ainsi que des activités de sensibilisation qui sont utiles à l'industrie des nouveaux médias. Des compagnies privées canadiennes sont admissibles au financement fourni par le Fonds. Ce dernier a soutenu la conception de www.degrassi.tv, le site Web qui s'ajoute à la populaire émission de télévision *Degrassi: The Next Generation* destinée aux jeunes. Ce site est le premier du genre à offrir les détails d'un scénario, des jeux qui tiennent compte du contenu des émissions et des possibilités d'interaction qui améliorent l'expérience télévisuelle. *Degrassi.tv* a mené à la création d'une collectivité en ligne axée sur une histoire pour adolescents, qui compte plus de 140 000 usagés inscrits, ce qui en fait l'un des produits de convergence les plus populaires du monde. C'est l'un des sites Web

canadiens les plus achalandés associés à une émission de télévision et il fait actuellement l'objet d'un octroi de licences à l'échelle internationale.

Principal résultat prévu 2 Le contenu canadien est disponible et accessible sur les marchés canadien et international

Patrimoine canadien renforce la capacité des industries culturelles canadiennes à atteindre les consommateurs au pays et à l'étranger, ce qui leur permet de rester concurrentielles face à des entreprises internationales importantes et d'offrir aux consommateurs un plus vaste choix de contenu culturel diversifié. Grâce au soutien que le Ministère accorde aux industries culturelles, les Canadiens et Canadiennes ont accès à des produits culturels qui sont à l'image de leur propre pays.

Les activités et politiques du Ministère qui visent à assurer la disponibilité des produits culturels canadiens sur les marchés nationaux et internationaux prennent racine dans la situation exceptionnelle du Canada : notre pays dispose d'un marché qui se limite à environ 30 millions de personnes; il est diversifié sur les plans géographique et démographique, et voisin du plus grand exportateur de films, d'émissions de télévision, de musique, d'imprimés et de produits utilisant les nouveaux médias : les États-Unis. En réalité, les œuvres étrangères constituent 95 p. 100 des films projetés au pays, 65 p. 100 de la musique populaire qu'y font tourner les postes de radio et 59 p. 100 des émissions de télévision diffusées au Canada, selon les plus récents chiffres dont le Ministère dispose.

Cette situation soulève des difficultés en matière de contenu canadien et le Ministère a mis en œuvre des politiques et des programmes qui mettent l'accent sur les nouveaux enjeux en matière de propriété intellectuelle et d'accès numérique. Il a également adopté des approches ciblées en fonction d'industries et d'activités commerciales précises.

Protection des créateurs et de la propriété intellectuelle

Pour les Canadiens et les Canadiennes, la législation et la politique sur le droit d'auteur sont importantes parce qu'elles protègent les droits moraux et économiques des titulaires de droits d'auteur de sorte que ces derniers puissent partager leurs récits et leurs œuvres tout en sachant que leurs droits sont protégés et que les avantages des consommateurs sont pris en considération. En 2002, les industries fondées sur le droit d'auteur ont enrichi l'économie canadienne de 39,6 milliards de dollars (comparativement à 19,6 milliards de dollars en 1991) dont 50 p. 100 des revenus ont été générés par les industries culturelles.

La protection du droit d'auteur est une responsabilité que se partagent le ministre d'Industrie Canada, qui applique la *Loi sur le droit d'auteur*, et le ministre du Patrimoine canadien, responsable de la formulation de la politique culturelle portant sur le droit d'auteur. Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère s'est engagé à réviser les mesures législatives sur le droit d'auteur afin de permettre notamment au gouvernement de ratifier les traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (traités visant à protéger le droit d'auteur dans le nouveau contexte numérique), une fois qu'une analyse complète et une consultation à propos de ces questions auront eu lieu.

À cet égard, le Ministère a déposé une évaluation de la *Loi* au Parlement en octobre 2002 : *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur* (www.strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/fr/rp00863f.html). Le rapport a été remis au Comité permanent du patrimoine canadien pour qu'il formule ses observations sur le programme de réforme. En mars 2004, la ministre du Patrimoine canadien s'est présentée devant le Comité et un *Rapport d'étape sur la réforme du droit d'auteur* a été déposé, ce qui a confirmé l'intention du gouvernement d'adopter un projet de loi visant à modifier la *Loi sur le droit d'auteur* (www.strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/fr/rp01133f.html).

En 2003-2004, le Ministère a commencé à mieux examiner la nature et l'étendue des questions associées à un aspect du savoir traditionnel souvent appelé « les expressions du folklore » qu'on appelle depuis récemment « les expressions culturelles traditionnelles ». Ces modes d'expression comprennent la littérature, le théâtre, la musique, les œuvres artistiques qui entrent dans le domaine des mesures législatives sur le droit d'auteur. Au cours des dernières années, les fonctionnaires du Ministère ont entrepris une série d'ateliers en compagnie de collègues fédéraux pour étudier la relation entre la propriété intellectuelle et les savoirs traditionnels. En mars 2004, les représentants du Ministère ont participé à la sixième séance du Comité intergouvernemental sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, qui relève de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Ce comité a été créé en 2000; il s'agit d'une tribune internationale qui poursuit un dialogue sur l'interaction entre la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels, les ressources génétiques et les expressions culturelles traditionnelles.

Améliorer les outils numériques qui facilitent l'accès

Au cours de 2003-2004, le Ministère a adopté deux outils Internet pour accroître l'accès des Canadiens et Canadiennes à la culture en ligne. Dans le cadre de la stratégie et du programme **Culture canadienne en ligne** (5,9 millions de dollars), le Ministère a lancé *Culture.ca* (www.culture.ca) en novembre 2003. Ce portail culturel canadien fournit un guichet unique permettant d'accéder à plus de 10 000 liens de qualité et à des milliers de ressources numériques portant sur la riche culture diversifiée du Canada.

Depuis son lancement, plus d'un million de Canadiens et de visiteurs du monde entier ont pu en profiter. Comme l'indique le graphique ci-dessus, sa popularité s'est accrue de façon constante chaque mois, surtout entre janvier et mars 2004.

Le Ministère a également pris les premières mesures en vue de donner suite aux recommandations formulées dans le rapport *Le français sur Internet : Au cœur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir*, que la commissaire aux langues officielles publiait en 2002. En collaboration avec des partenaires fédéraux – le Conseil national de recherches du Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau de la traduction et Industrie Canada – le Ministère a lancé *Génie des mots* (www.geniedesmots.gc.ca) à l'automne 2003. *Génie des mots* est conçu pour améliorer l'accès des Canadiens et Canadiennes à des outils linguistiques sur Internet, surtout pour les utilisateurs francophones, afin de les aider à surmonter les obstacles linguistiques en ligne. Le site Web connaît une grande popularité et il a accueilli en moyenne 4 000 visiteurs par mois d'octobre 2003 à mars 2004.

En 2003-2004, le Ministère a franchi une importante étape fixée à l'origine dans le discours du Trône de 1999 : « Le gouvernement inaugurera l'ère numérique de la culture canadienne en reliant 1 000 établissements de tout le pays pour constituer un musée virtuel du Canada. » Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (www.chin.gc.ca), organisme spécial relevant du Ministère qui cherche à promouvoir la présence d'un contenu culturel canadien en ligne est chargé de cette responsabilité. En décembre 2003, il a accueilli son millième membre au moment où la Crowsnest Pass Ecomuseum Trust Society a fait son entrée dans ce musée virtuel.

Patrimoine canadien sur la scène mondiale

En avril 2003, le *Marché international du multimédia* a remis au Musée virtuel du Canada un MIM d'or dans la catégorie du meilleur portail pour un « site dont le contenu vise la promotion ou la présentation de produits ou de services à l'intention d'un public cible ou d'une communauté d'intérêts ».

Depuis son lancement, plus d'un million de Canadiens et de visiteurs du monde entier ont pu en profiter. Comme l'indique le graphique ci-dessus, sa popularité s'est accrue de façon constante chaque mois, surtout entre janvier et mars 2004.

Le Ministère a également pris les premières mesures en vue de donner suite aux recommandations formulées dans le rapport *Le français sur Internet : Au cœur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir*, que la commissaire aux langues officielles publiait en 2002. En collaboration avec des partenaires fédéraux – le Conseil national de recherches du Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau de la traduction et Industrie Canada – le Ministère a lancé *Génie des mots* (www.geniedesmots.gc.ca) à l'automne 2003. *Génie des mots* est conçu pour améliorer l'accès des Canadiens et Canadiennes à des outils linguistiques sur Internet, surtout pour les utilisateurs francophones, afin de les aider à surmonter les obstacles linguistiques en ligne. Le site Web connaît une grande popularité et il a accueilli en moyenne 4 000 visiteurs par mois d'octobre 2003 à mars 2004.

En 2003-2004, le Ministère a franchi une importante étape fixée à l'origine dans le discours du Trône de 1999 : « Le gouvernement inaugurera l'ère numérique de la culture canadienne en reliant 1 000 établissements de tout le pays pour constituer un musée virtuel du Canada. » Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (www.chin.gc.ca), organisme spécial relevant du Ministère qui cherche à promouvoir la présence d'un contenu culturel canadien en ligne est chargé de cette responsabilité. En décembre 2003, il a accueilli son millième membre au moment où la Crowsnest Pass Ecomuseum Trust Society a fait son entrée dans ce musée virtuel.

Patrimoine canadien sur la scène mondiale

En avril 2003, le bureau international de muséologie a remis au Musée virtuel du Canada un MOM d'or dans la catégorie du meilleur portail pour un « site dont le contenu vise la promotion ou la présentation de produits ou de services à l'intention d'un public cible ou d'une communauté d'intérêts ».

Renforcer les industries culturelles du Canada

> *Les artistes et les entreprises culturelles du Canada comptent parmi nos meilleurs ambassadeurs; ils constituent en outre un élément de plus en plus dynamique de l'économie du savoir. Leur travail est le miroir de notre société et accroît l'héritage que nous léguerons aux générations futures.*
> — Discours du Trône, 2 février 2004

Les Canadiens et Canadiennes partagent en commun les réussites de leurs industries culturelles. À l'échelle locale, une maison d'édition qui connaît du succès est une source de fierté et de prospérité pour la collectivité; sur le plan international, les artistes et les interprètes canadiens qui remportent des prix deviennent le visage culturel de leur pays à l'étranger. La vitalité de nos industries culturelles offre une myriade d'avantages économiques et sociaux : elle crée des collectivités plus prospères et plus fortes, sans compter qu'elle accroît la créativité et l'innovation et renforce chez les Canadiens le sentiment de faire partie d'un plus grand ensemble, et tout cela augmente la notoriété et la consommation des produits culturels canadiens. Les pages qui suivent soulignent les moyens concrets pris par le Ministère, en 2003-2004, pour remplir les engagements formulés dans son *Rapport sur les Plans et les priorités 2003-2004* en ce qui concerne le renforcement de l'infrastructure des industries culturelles, notamment dans le secteur de l'édition, tout en assurant l'utilisation efficace et optimale des deniers publics.

Le financement versé dans le cadre du **Fonds du Canada pour les magazines** (FCM) [15,3 millions de dollars] et du **Programme d'aide aux publications** (PAP) [47,5 millions de dollars] a été recentré de manière à entraîner des répercussions stratégiques tout en respectant les moyens financiers ministériels. Les changements comprennent une réduction du budget du FCM et une réaffectation de 4 millions de dollars au budget du PAP pour mettre davantage l'accès sur les secteurs prioritaires. Même si un grand nombre d'éditeurs n'ont pas bien accueilli ces modifications, les journaux y étaient en général favorables et *The Globe and Mail*, dans un éditorial au sujet de ces modifications, a souligné que : « Cela semble être une redistribution louable d'une tarte plus petite » (11 juillet 2003). (Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les changements apportés au PAP, veuillez vous référer au résultat 4 de l'objectif stratégique 2.)

Le Fonds canadien pour les magazines (FCM) aide les éditeurs de magazines canadiens à créer un contenu rédactionnel canadien et à mener des initiatives visant à améliorer leur rentabilité, c'est-à-dire : le développement de l'infrastructure, l'amélioration des pratiques commerciales de même que les possibilités de perfectionnement professionnel et de formation. Grâce aux améliorations apportées au Fonds, il est maintenant plus facile pour les éditeurs au service de collectivités ethnoculturelles, autochtones et de langue officielle en situation minoritaire d'avoir accès au financement du Fonds.

En 2003-2004, le Ministère a créé de nouveaux liens et a renforcé ses relations avec ses principaux partenaires, ce qui l'a mené à engager des consultations inédites avec des éditeurs de périodiques :

- une table ronde ethnoculturelle organisée en collaboration avec le National Ethnic Press et le Media Council of Canada;
- des consultations avec des représentants de publications autochtones;
- une table ronde afin de discuter de nouveaux enjeux qui réunissait pour la première fois des éditeurs de langue française et deux associations de magazines francophones;
- une table ronde sur le tirage pour les petits éditeurs de magazines de langue anglaise.

En 2003, un partenariat entre le Ministère, un certain nombre d'associations de magazines et d'autres partenaires des gouvernements provinciaux a mené à l'établissement du Conseil de recherche de l'industrie des magazines, qui est chargé de se pencher sur les besoins de l'industrie des magazines en matière de données. Le Conseil commencera ses activités en 2004-2005 par des travaux de recherche et des collectes de données dont l'industrie du magazine éprouve un grand besoin.

Le Ministère continue de favoriser l'existence d'une industrie canadienne du livre forte et rentable qui publie et fait la promotion d'ouvrages d'auteurs canadiens. Plus de 87 p. 100 des ouvrages imprimés au Canada sont publiés par des maisons d'édition détenues et contrôlées par des Canadiens; ces ouvrages représentent 54 p. 100 de l'ensemble des ventes (*Enquête biennale auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres*, 2000-2001, Statistique Canada). Chaque année, le **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** (PADIÉ) [35,3 millions de dollars] vient en aide à plus de 200 éditeurs de livres canadiens qui publient annuellement plus de 6 250 nouveaux ouvrages. Ces livres sont achetés au pays et à l'étranger et le soutien qu'accorde le PADIÉ au marketing international se traduit par des ventes à l'exportation et des ventes de droits étrangers qui sont passées de 30 millions de dollars à 105,7 millions de dollars au cours de la dernière décennie.

> *Grâce au* Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, *les Éditions Hurtubise HMH auront pu conduire durant ces 25 années leur politique de diversification. D'éditeur essentiellement scolaire, aujourd'hui nous publions dans les secteurs littéraire, jeunesse, général [...] En 25 ans, les ventes ont été multipliées par sept [...]*
> — Hervé Foulon, président-directeur général, Éditions Hurtubise HMH, 2004

En 2003-2004, le programme a fait l'objet d'une évaluation sommative indépendante de son efficacité. Cet examen a permis de constater que le PADIÉ atteint clairement son objectif d'assurer un choix d'ouvrages d'auteurs canadiens et l'accès à ces ouvrages et qu'il a eu des répercussions importantes. En effet, il a permis d'accroître la publication et la vente d'ouvrages d'auteurs canadiens au cours de la dernière décennie.

Fait saillant

Aujourd'hui, comparativement à il y a 25 ans, on trouve trois fois plus de maisons d'édition appartenant à des Canadiens; quatre fois plus de livres sont publiés chaque année par des éditeurs canadiens; et cinq fois plus d'écrivains et d'auteurs canadiens sont célèbres au pays et à l'étranger.
— Statistique Canada, 2000-2001

- une table ronde ethnoculturelle organisée en collaboration avec le National Ethnic Press et le Media Council of Canada;
- des consultations avec des représentants de publications autochtones;
- une table ronde afin de discuter de nouveaux enjeux qui réunissait pour la première fois des éditeurs de langue française et deux associations de magazines francophones;
- une table ronde sur le tirage pour les petits éditeurs de magazines de langue anglaise.

En 2003, un partenariat entre le Ministère, un certain nombre d'associations de magazines et d'autres partenaires des gouvernements provinciaux a mené à l'établissement du Conseil de recherche de l'industrie des magazines, qui est chargé de se pencher sur les besoins de l'industrie des magazines en matière de données. Le Conseil commencera ses activités en 2004-2005 par des travaux de recherche et des collectes de données dont l'industrie du magazine éprouve un grand besoin.

Le Ministère continue de favoriser l'existence d'une industrie canadienne du livre forte et rentable qui publie et fait la promotion d'ouvrages d'auteurs canadiens. Plus de 87 p. 100 des ouvrages imprimés au Canada sont publiés par des maisons d'édition détenues et contrôlées par des Canadiens; ces ouvrages représentent 54 p. 100 de l'ensemble des ventes (*Enquête biennale auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres*, 2000-2001, Statistique Canada). Chaque année, le **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** (PADIE) [35,3 millions de dollars] vient en aide à plus de 200 éditeurs de livres canadiens qui publient annuellement plus de 6 250 nouveaux ouvrages. Ces livres sont achetés au pays et à l'étranger et le soutien qu'accorde le PADIE au marketing international se traduit par des ventes à l'exportation et des ventes de droits étrangers qui sont passées de 30 millions de dollars à 105,7 millions de dollars au cours de la dernière décennie.

> *Grâce au* Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, *les Éditions Hurtubise HMH auront pu vraiment durant ces 25 années leur politique de diversification. Du édité essentiellement scolaire, aujourd'hui nous publions dans les secteurs littéraire, jeunesse, général. [...] En 25 ans, les ventes ont été multipliées par sept. [...]*
>
> Hervé Foulon, président-directeur général, Éditions Hurtubise HMH, 2004

En 2003-2004, le programme a fait l'objet d'une évaluation sommative indépendante de son efficacité. Cet examen a permis de constater que le PADIE atteint clairement son objectif d'assurer un choix d'ouvrages d'auteurs canadiens et l'accès à ces ouvrages et qu'il a eu des répercussions importantes. En effet, il a permis d'accroître la publication et la vente d'ouvrages d'auteurs canadiens au cours de la dernière décennie.

L'évaluation a également montré que le PADIÉ, au cours de cette même période, a largement aidé à accroître la diversité de l'industrie de l'édition canadienne, qui comprend aujourd'hui des maisons d'édition dans toutes les régions et donne une voix aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux Autochtones (*Évaluation sommative du PADIÉ*, 23 juin 2004). Voici quelques-unes des conclusions les plus intéressantes de cette étude :

- Les entreprises bénéficiaires du PADIÉ produisent la grande majorité des livres de littérature générale et des livres pour enfants d'auteurs canadiens publiés au pays – 65 p. 100 et 70 p. 100 respectivement – et presque 40 p. 100 des manuels scolaires écrits par des auteurs canadiens (*Enquête biennale auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres*, Statistique Canada, compilations spéciales comparées aux données du PADIÉ ,1996-1997, 1998-1999 et 2000-2001, *Évaluation sommative du PADIÉ*).

- Les entreprises canadiennes bénéficiaires du PADIÉ enregistrent des ventes à l'exportation d'ouvrages d'auteurs canadiens beaucoup plus élevées que les entreprises qui n'y ont pas accès et les entreprises étrangères. En effet, les ventes à l'exportation des entreprises bénéficiaires du PADIÉ sont passées, au cours de la dernière décennie, de 28,2 millions de dollars à 95,8 millions de dollars tandis que les ventes de droits à l'étranger sont passées de 1,8 million de dollars à 9,9 millions de dollars (*Enquête biennale auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres*, Statistique Canada, compilations spéciales comparées aux données du PADIÉ, 1996-1997, 1998-1999 et 2000-2001 et les données du programme de l'Association pour l'exportation du livre canadien, *Évaluation sommative du PADIÉ*).

En 2003-2004, le soutien au programme a été recentré afin de donner à l'industrie de l'édition les outils nécessaires pour tirer parti de ces réussites. Au cours de l'année dernière, le financement du PADIÉ a été orienté stratégiquement sur la capacité professionnelle et l'infrastructure de l'industrie par l'entremise d'un certain nombre de projets ciblés. Grâce à cette aide, les maisons d'édition sont plus fortes, mieux gérées, et disposent d'un personnel plus compétent. En 2003-2004, le Ministère a également produit et distribué des rapports confidentiels individualisés aux éditeurs, qui leur permettent d'analyser leur rendement financier relativement à leurs pairs. Intitulés *Mesures à l'appui de l'édition*, ces rapports fournissent aux éditeurs qui bénéficient du PADIÉ des données détaillées sur leur rendement à partir de 14 indicateurs financiers relatifs à des repères dans l'industrie et selon la catégorie, dont le segment du marché, la région, la taille de l'éditeur et la langue du marché. Les éditeurs ont signalé qu'ils aimaient détenir ce type d'information et se sont engagés à fournir des données à jour dans leurs demandes de financement de sorte que les rapports annuels de ce genre puissent contenir davantage de détails et un nombre accru d'indicateurs.

BookNet Canada, fruit d'une collaboration entre le Ministère et l'industrie du livre canadien annoncée en juin 2003, et pour laquelle le Ministère a pris des engagements dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, est devenu un projet échelonné sur trois ans. Le principal but de ce partenariat est d'accroître l'efficacité de la chaîne

d'approvisionnement de l'industrie canadienne du livre. Au cours de la première année du projet (2003-2004), le partenariat a permis :

- de créer la Norme bibliographique canadienne, directive innovatrice et tournée vers l'avenir qui peut être utile tout autant aux éditeurs grands et petits qu'aux distributeurs;
- d'entreprendre un programme d'éducation complet pour faire en sorte que tous les éditeurs soient informés des nouvelles exigences en matière de données bibliographiques de grande qualité sur le marché canadien et des diverses tactiques requises pour créer, gérer et diffuser cette information efficacement;
- de former un comité de partenaires représentant les détaillants, éditeurs et concepteurs de système;
- d'évaluer les services actuels d'analyse de données relatives aux ventes (ADV) et de constituer des groupes consultatifs pour libraires et éditeurs à propos des ADV;
- d'assurer une perspective canadienne en ce qui concerne diverses normes de la chaîne d'approvisionnement internationale et, dans certains cas, de faire accepter d'importants changements qui concernent spécifiquement le Canada.

Favoriser le commerce culturel international

Routes commerciales (www.patrimoinecanadien.gc.ca/routes) est un programme du Ministère qui assure une aide élaborée aux petites et moyennes entreprises et aux organismes sans but lucratif dans les domaines des arts et de la culture pour leur permettre d'accroître leur capacité d'exportation de biens et de services culturels. Le programme vient aider les entrepreneurs dans ces domaines à pénétrer de nouveaux marchés grâce à une approche de partage du risque souple et innovatrice, qui, à son tour, stimule la croissance économique dans un secteur carrément situé aujourd'hui au cœur d'une économie axée sur le savoir.

Au cours de 2003-2004, le volet financement de ce programme a permis de soutenir 67 petites et moyennes entreprises d'un bout à l'autre du Canada; on leur a remis plus de 1,9 million de dollars en aide financière directe, sans compter l'expertise et l'information commerciales, pour qu'elles puissent mettre en œuvre des stratégies de commercialisation internationales visant à exporter leur contenu culturel, élaborer des alliances et des partenariats stratégiques et accroître leur notoriété sur la scène mondiale en participant à des activités commerciales d'envergure internationale.

Patrimoine canadien sur la scène mondiale

Les entrepreneurs canadiens dans les domaines des arts et de la culture ont immédiatement tiré profit du *Forum canadien sur l'entreprise de la culture* qui s'est tenu en France en 2004. Par exemple, il a permis : au Giant Screen Consortium de signer un contrat pour la diffusion du long métrage IMAX *Volcanoes of the Deep Sea*; à la pièce *Dieppe Dieppe* ainsi qu'au groupe le Grand Dérangement de faire une tournée dans plusieurs villes; à Radio Chéticamp de signer un accord de radiodiffusion avec Radio France.

d'approvisionnement de l'industrie canadienne du livre. Au cours de la première année du projet (2003-2004), le partenariat a permis :

- de créer la Norme bibliographique canadienne, directive innovatrice et tournée vers l'avenir qui peut être utile tout autant aux éditeurs grands et petits qu'aux distributeurs;
- d'entreprendre un programme d'éducation complet pour faire en sorte que tous les éditeurs soient informés des nouvelles exigences en matière de données bibliographiques de grande qualité sur le marché canadien et des diverses tactiques requises pour créer, gérer et diffuser cette information efficacement;
- de former un comité de partenaires représentant les détaillants, éditeurs et concepteurs de système;
- d'évaluer les services actuels d'analyse de données relatives aux ventes (ADV) et de constituer des groupes consultatifs pour libraires et éditeurs à propos des ADV;
- d'assurer une perspective canadienne en ce qui concerne diverses normes de la chaîne d'approvisionnement internationale et, dans certains cas, de faire accepter d'importants changements qui concernent spécifiquement le Canada.

Favoriser le commerce culturel international

Routes commerciales (www.patrimoinecanadien.gc.ca/routes) est un programme du Ministère qui assure une aide élaborée aux petites et moyennes entreprises et aux organismes sans but lucratif dans les domaines des arts et de la culture pour leur permettre d'accroître leur capacité d'exportation de biens et de services culturels. Le programme vient aider les entrepreneurs dans ces domaines à pénétrer de nouveaux marchés grâce à une approche de partage du risque souple et innovatrice, qui, à son tour, stimule la croissance économique dans un secteur carrément situé aujourd'hui au cœur d'une économie axée sur le savoir.

Au cours de 2003-2004, le volet financement de ce programme a permis de soutenir 67 petites et moyennes entreprises d'un bout à l'autre du Canada; on leur a remis plus de 1,9 million de dollars en aide financière directe, sans compter l'expertise et l'information commerciales, pour qu'elles puissent mettre en œuvre des stratégies de commercialisation internationales visant à exporter leur contenu culturel, élaborer des alliances et des partenariats stratégiques et accroître leur notoriété sur la scène mondiale en participant à des activités commerciales d'envergure internationale.

Partenaire canadien sur la scène mondiale

Les entrepreneurs canadiens dans les domaines des arts et de la culture sont grandement mis en profit du Forum canadien sur l'entreprise de la culture qui s'est tenu au Festival de Cannes, en France, en 2004. Par exemple, il a permis à un Grand Nord Communications de signer un contrat pour la diffusion du long métrage IMAX *Volcanoes of the Deep Sea*, à la jeune Digital Dimensions on va puiser le Grand Dérangement de faire une tournée dans plusieurs salles, à Radio-Canada de signer un accord de radiodiffusion avec Radio France.

Pour renforcer la place qu'occupent les produits culturels de langues française et anglaise et pour stimuler les exportations culturelles, le Ministère a organisé un événement sur le commerce culturel à Paris, en France, intitulé *Forum canadien sur l'entreprise de la culture : Quand la culture s'affaire*, en janvier 2004. Quelque 600 participants y ont pris part et 229 entrepreneurs canadiens dans le domaine de la culture et des arts, la plus grande délégation jamais vue jusque-là, ont pu tirer parti de possibilités de développement commercial international exceptionnelles car le Forum réunissait des entreprises culturelles francophones de l'Europe et de l'Afrique.

Une évaluation récente de Routes commerciales www.patrimoinecanadien.gc.ca /progs/em-cr/eval/2004/2004_06/index_f.cfm) a montré que la plupart des bénéficiaires de financement ont déclaré que leur organisation n'aurait pu exécuter leur projet sans l'aide financière du programme.

En 1999, le gouvernement fédéral a décidé d'adopter une approche plus efficace et plus prévisible visant à créer des règles relatives au commerce culturel au lieu de s'en tenir à la méthode traditionnelle d'exempter les produits culturels des règles commerciales. Une nouvelle convention s'avère nécessaire pour énoncer des règles de base permettant au Canada et à d'autres pays de maintenir des politiques de promotion de leur culture tout en respectant les règles du commerce international et en assurant la création de marchés d'exportations culturelles. Depuis lors, Patrimoine canadien s'est employé à faire valoir l'importance d'une telle convention sur de nombreuses tribunes internationales, y compris l'Organisation des États américains, l'UNESCO, l'Organisation mondiale du commerce, La Francophonie et le Réseau international sur la politique culturelle établi par le Canada, qui accueille le Bureau de liaison.

Pour atteindre cet objectif, le Ministère mène des activités d'intervention stratégiques et promotionnelles, exerce des pressions politiques, engage des consultations auprès d'intervenants locaux et d'experts, travaille en collaboration avec de grands partenaires internationaux et mène des négociations lors de diverses rencontres internationales. Par conséquent, en 2003, cette dynamique a abouti à la décision de la Conférence générale de l'UNESCO de lancer le processus officiel de négociation en vue d'élaborer une convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques, qui sera présentée à la Conférence générale en 2005. En réaffirmant le droit légitime des États d'adopter et de maintenir des politiques de soutien de la diversité culturelle, en faisant la promotion de la coopération sur les enjeux de stratégie culturelle et en attirant l'attention sur le besoin de tenir compte de la politique culturelle dans les négociations, la convention aidera à assurer la place de la culture canadienne sur les marchés, à créer des possibilités pour les artistes et producteurs canadiens d'exprimer leurs talents et contribuera au développement social et économique du pays. Le lancement de ce processus constitue pour le Canada une réalisation stratégique, à l'échelle internationale, non négligeable. C'est un pas en avant concret en ce qui concerne la réalisation de l'objectif gouvernemental et ministériel qui consiste à se pencher sur la délicate question de la culture et du commerce d'une manière à la fois constructive et proactive.

La participation du Ministère à la chaîne internationale de télévision de langue française TV5 est un autre moyen de mettre en valeur le talent de nos artistes canadiens et de soutenir les productions canadiennes et leurs créateurs. Présent dans plus de 200 pays, ce réseau est accessible dans près de 150 millions de foyers sur divers territoires. Le financement versé à TV5 par Patrimoine canadien en 2003-2004 (5,8 millions de dollars) a permis d'améliorer le positionnement et la variété des émissions canadiennes que diffuse TV5 Monde. La chaîne demeure donc une vitrine importante pour faire connaître les talents canadiens; elle offre aux Canadiens une chaîne de langue française supplémentaire qui fait connaître les multiples et diverses cultures de la Francophonie du Canada et du monde entier. En 2002, sur les 7 signaux que gère TV5 Monde (TV5 France, Belgique, Suisse, TV5 Europe, TV5 Afrique, TV5 Orient, TV5 Asie, TV5 États-Unis et TV5 Amérique latine), les émissions canadiennes occupaient entre 5 et 6 p. 100 de la grille. L'opérateur canadien de TV5, TV5 Québec Canada, diffuse, pour sa part, au moins 15 p. 100 d'émissions canadiennes chaque année.

Principal résultat prévu 3 Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain

Il est vital de préserver le patrimoine canadien : c'est le fondement des histoires, des symboles et des expressions créatrices des Canadiens. Le patrimoine signifie beaucoup de choses pour nous : la géographie et un fort attachement à la terre, les traditions personnelles, familiales et linguistiques, et la preuve concrète et impalpable de l'activité humaine et de la créativité sur des milliers d'années. Il témoigne du passé du Canada et suscite l'intérêt pour l'histoire, tout en donnant une perspective aux réalités actuelles. En créant un cadre stratégique du patrimoine afin de protéger le patrimoine culturel du Canada, le Ministère fait en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient la chance de faire l'expérience du patrimoine naturel et culturel diversifié du pays aujourd'hui et pour de nombreuses années.

Fait saillant

La Commission canadienne du tourisme a pu constater que 30 p. 100 des voyageurs tiennent compte des activités culturelles et du patrimoine lorsqu'ils décident de visiter un endroit plutôt qu'un autre.

Depuis 2002, le Ministère travaille en collaboration étroite avec des rédacteurs de loi et des intervenants à la rédaction d'une mesure législative visant à fusionner les Archives nationales et la Bibliothèque nationale. Une loi a été déposée au Parlement en mai 2003 et approuvée en avril 2004. Elle est entrée en vigueur le 21 mai 2004 et a permis la création d'un nouvel organisme appelé Bibliothèque et Archives Canada, qui est bien placé pour préserver et interpréter les divers outils de connaissance du Canada et y donner accès à tous et à toutes.

Cadre stratégique du patrimoine

Le chapitre 6 du *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*, déposé en février 2004 et intitulé « La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral », montre que

La participation du Ministère à la chaîne internationale de télévision de langue française TV5 est un autre moyen de mettre en valeur le talent de nos artistes canadiens et de soutenir les productions canadiennes et leurs créateurs. Présent dans plus de 200 pays, ce réseau est accessible dans près de 150 millions de foyers sur divers territoires. Le financement versé à TV5 par Patrimoine canadien en 2003-2004 (5,8 millions de dollars) a permis d'améliorer le positionnement et la variété des émissions canadiennes que diffuse TV5 Monde. La chaîne demeure donc une vitrine importante pour faire connaître les talents canadiens; elle offre aux Canadiens une chaîne de langue française supplémentaire qui fait connaître les multiples et diverses cultures de la Francophonie du Canada et du monde entier. En 2002, sur les 7 signaux que gère TV5 Monde (TV5 France, Belgique, Suisse, TV5 Europe, TV5 Afrique, TV5 Orient, TV5 Asie, TV5 États-Unis et TV5 Amérique latine), les émissions canadiennes occupaient entre 5 et 6 p. 100 de la grille. L'opérateur canadien de TV5, TV5 Québec Canada, diffuse, pour sa part, au moins 15 p. 100 d'émissions canadiennes chaque année.

Principal résultat prévu 3 Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain

Il est vital de préserver le patrimoine canadien : c'est le fondement des histoires, des symboles et des expressions créatrices des Canadiens. Le patrimoine signifie beaucoup de choses pour nous : la géographie et un fort attachement à la terre, les traditions personnelles, familiales et linguistiques, et la preuve concrète et impalpable de l'activité humaine et de la créativité sur des milliers d'années. Il témoigne du passé du Canada et suscite l'intérêt pour l'histoire, tout en donnant une perspective aux réalités actuelles. En créant un cadre stratégique du patrimoine afin de protéger le patrimoine culturel du Canada, le Ministère fait en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient la chance de faire l'expérience du patrimoine naturel et culturel diversifié du pays aujourd'hui et pour de nombreuses années.

Fait saillant

La Commission canadienne du tourisme a pu constater que 30 p. 100 des voyageurs tiennent compte des activités culturelles et du patrimoine lorsqu'ils décident de visiter un endroit plutôt qu'un autre.

Depuis 2002, le Ministère travaille en collaboration étroite avec des rédacteurs de loi et des intervenants à la rédaction d'une mesure législative visant à fusionner les Archives nationales et la Bibliothèque nationale. Une loi a été déposée au Parlement en mai 2003 et approuvée en avril 2004. Elle est entrée en vigueur le 21 mai 2004 et a permis la création d'un nouvel organisme appelé Bibliothèque et Archives Canada, qui est bien placé pour préserver et interpréter les divers outils de connaissance du Canada et y donner accès à tous et à toutes.

Cadre stratégique du patrimoine

Le chapitre 6 du *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*, déposé en février 2004 et intitulé « La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral », montre que

l'on risque de perdre le patrimoine culturel du pays et son auteur encourage le gouvernement à « adopter une approche plus stratégique et plus globale pour le protéger ». Le rapport attire notamment l'attention sur les principaux biens du gouvernement fédéral, y compris le patrimoine bâti, les livres et les archives et demande qu'on élabore un cadre de politique du patrimoine afin de préciser le rôle du gouvernement en la matière dans l'ensemble du pays. Le Ministère, conscient des enjeux touchant la protection du patrimoine culturel canadien, a amorcé un travail avec des partenaires fédéraux, y compris Parcs Canada, Bibliothèque et Archives Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor, et au moment où le rapport a été déposé, le travail visant à donner suite aux recommandations de la vérificatrice générale était bien engagé (www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20031106cf.html).

En 2003-2004, le Ministère a continué à mettre en place des éléments centraux d'un cadre stratégique du patrimoine par l'entremise de l'**Initiative des endroits historiques** (IEH), effort de collaboration entre Patrimoine canadien et l'Agence Parcs Canada, visant à fournir des outils de conservation et à célébrer les endroits historiques du pays. Des progrès considérables ont été réalisés pour mettre en œuvre les outils principaux de l'IEH, notamment le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* et le Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales (www.historicplaces.ca).

- Le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux est une liste pancanadienne de tous les endroits historiques reconnus officiellement comme ayant une importance locale, provinciale, territoriale ou nationale. À la fin de mars 2004, les 13 provinces et territoires ont officialisé leur participation au répertoire par la signature d'ententes avec le Ministère. Un partenariat technologique innovateur a été mis en place pour accueillir le répertoire en ligne et permettre aux divers ordres de gouvernement de télécharger leurs listes. Les provinces et territoires ont souligné que l'IEH était un modèle de collaboration fédérale, provinciale et territoriale.

- Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*, qui renferment des principes et pratiques à suivre au moment de planifier et de mettre à exécution des projets de conservation, ont été menées à terme. Les normes sont également utiles pour déterminer l'admissibilité à l'investissement fédéral et pour orienter la conservation des endroits historiques dont le gouvernement fédéral est propriétaire.

- Pour remettre des incitatifs financiers au secteur privé afin de l'inciter à préserver les endroits historiques, le Ministère a lancé le Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales (FFPPC) que gère l'Agence Parcs Canada. Des agents d'attestation ont déjà reçu leur formation et peuvent évaluer les dépenses de conservation admissibles dans le cadre de ce Fonds. Ils examinent actuellement la première série de demandes présentées au FFPPC. Les activités de préservation menées par le secteur privé grâce à ce Fonds permettront de protéger un plus

grand nombre d'immeubles historiques au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

En 2003-2004, dans le cadre des efforts que déploie le Ministère pour protéger le patrimoine culturel canadien, d'importantes collections du patrimoine musical enregistré et du patrimoine de longs métrages canadiens, qui ne font plus partie du réseau commercial, ont été préservées et mises à la disposition du public grâce à l'investissement de 1,2 million de dollars dans le cadre du **Trust pour la préservation de l'audiovisuel** et à un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada. Ces œuvres continueront donc à vivre et à offrir leurs sons et leurs images aux générations futures de Canadiens.

En 2003-2004, l'**Institut canadien de conservation** (ICC) [www.cci-icc.gc.ca], centre national d'excellence voué à la conservation du patrimoine, a investi environ 2 millions de dollars, fonds et ressources humaines, afin d'accroître les compétences en matière de préservation dans les institutions vouées au patrimoine. Voici quelques exemples du travail effectué par l'ICC :

- Il a organisé des symposiums dont un, en 2003, intitulé *La préservation des documents électroniques : Information récente et prises de décisions*, qui a attiré 350 délégués du Canada et de l'étranger qui se sont dits très satisfaits du contenu de cette activité.

- Il a donné un cours d'été intitulé *Conservation préventive : des questions actuelles aux stratégies communes*. Les participants ont beaucoup apprécié ce programme qui leur a permis d'accroître leur confiance tant dans leur rapport avec leurs pairs qu'avec les collections, et d'apporter des changements positifs à leurs propres programmes et pratiques.

- Il a tenu 22 ateliers spécialisés très réussis dans l'ensemble du Canada et cinq ateliers à l'étranger auxquels ont assisté quelque 400 personnes, dont des spécialistes de la conservation et de la muséologie, des archivistes, des archéologues, des artistes, des Autochtones, des bénévoles et des étudiants; ces ateliers portaient sur divers sujets dont les objets façonnés dans les centres culturels autochtones (Whitehorse, Yukon).

- Il a publié trois nouveaux ouvrages dont un se révèle un outil utile pour élaborer des stratégies de réduction des risques pour les collections du patrimoine et pour déterminer des priorités de conservation préventive afin de veiller à ce que les collections soient protégées de sorte que les générations futures puissent les utiliser et en profiter.

En 2003-2004, le **Programme d'aide aux musées** (PAM) [11,3 millions de dollars] a contribué à renforcer la préservation du patrimoine diversifié du Canada et les possibilités d'y avoir accès. Le PAM a appuyé la création et la circulation de 79 expositions itinérantes et de projets semblables liés à l'interprétation du

patrimoine, dont 45 projets nationaux visant à accroître la capacité des institutions à gérer et à préserver leurs collections et à numériser leurs dossiers de collection afin de faciliter l'accès électronique et une gestion plus efficace des collections. L'aide que le PAM a versé aux projets de renforcement des capacités du personnel rémunéré et bénévole des musées et des institutions a contribué à la viabilité à long terme de la communauté muséale et à sa capacité de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes d'aujourd'hui et de demain. Sur l'ensemble des projets financés par le PAM dans tous les domaines, 20 d'entre eux portaient en particulier sur le renforcement des capacités d'organismes autochtones afin de préserver et de présenter leur patrimoine, et sur la sensibilisation accrue du public aux riches cultures des Autochtones du Canada, dans toute leur diversité, pour lui permettre de mieux les apprécier.

Objectif stratégique 2 Participation et engagement dans le domaine culturel
Dépenses : 360,4 millions de dollars

Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays	
Principal résultat prévu 4 : Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Repenser le Programme d'aide aux publications afin d'accroître l'accès des Canadiens à des magazines et des journaux communautaires ayant un contenu canadien diversifié	*Rempli*
• Créer un groupe de travail chargé d'étudier la structure opérationnelle, les services et les activités d'un Centre des langues et des cultures autochtones, d'engager des consultations à ce sujet et d'en rendre compte à la ministre	*Rempli*
Principal résultat prévu 5 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Coopérer avec les provinces et les territoires à une initiative échelonnée sur deux ans axée sur la relation entre la culture, le patrimoine et le tourisme	*En cours*
• Accueillir le Forum de la ministre sur la diversité et la culture	*Rempli*
• Mettre en application la Politique canadienne du sport	*Rempli*
• Continuer à coordonner 400 ans de dialogue et de découvertes et travailler en collaboration avec des partenaires pour organiser les activités prévues dans le plan quinquennal	*En cours*
• Planifier la participation du Canada à Expo 2005 à Aichi (Japon) de sorte que les Canadiens prennent part aux activités et favoriser les relations entre les Canadiens d'un bout à l'autre du pays	*Rempli*
Principal résultat prévu 6 : Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Réaliser l'objectif de la Politique canadienne du sport qui vise à accroître l'excellence	*En cours*
• Contribuer à la mise en place du service national de règlement extrajudiciaire des différends à l'intention de la communauté sportive	*Rempli*

• Continuer à diriger l'aide et la coopération internationales en matière d'antidopage dans le sport, et participer à l'élaboration d'une convention internationale et intergouvernementale contre le dopage	*Dépassé*
• Assurer la présence du gouvernement fédéral au conseil d'administration de la Société de la candidature de Vancouver-Whistler 2010	*Dépassé*

L'existence d'un contenu et d'œuvres culturels canadiens n'aurait pas beaucoup de sens en tant que telle si on ne veillait pas à ce que les Canadiens et Canadiennes aient accès à la vie culturelle de leur pays et y prennent part : tous les Canadiens devraient être en mesure de vivre leur culture et de participer à toute une gamme d'activités culturelles dans le domaine du patrimoine, des arts, des industries culturelles et du sport. En effet, la participation du plus grand nombre à des expériences culturelles et sportives est indispensable à la croissance personnelle des participants et à l'existence d'une société canadienne créatrice, qui n'exclut personne.

Principal résultat prévu 4 Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes

Pour assurer un plus grand accès à la vie culturelle du pays, il faut veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes aient des possibilités aussi variées que nombreuses d'y prendre part. En fait, un sondage d'opinion fait par Decima Research Inc. en 2004 révèle que « rendre les institutions vouées aux arts plus accessibles est susceptible d'accroître le nombre de personnes qui assistent à des spectacles et à des activités ». À cette fin, le Ministère a mis l'accent sur la capacité des secteurs culturel et sportif d'offrir des activités et des possibilités diversifiées à la population.

Renforcer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux arts…

Par l'entremise d'**Espaces culturels Canada** (17,8 millions de dollars), le Ministère verse des fonds à des organismes voués aux arts et à la culture pour qu'ils puissent rénover et moderniser des immeubles, des salles de spectacle ou de l'équipement technique. Depuis 2001, plus de 100 collectivités ont tiré profit de 216 projets d'infrastructure tels que l'aménagement et la rénovation de studios, de musées ou de théâtres. En 2003-2004, 56 collectivités ont bénéficié de 81 projets. Iqualuit, les îles de la Reine-Charlotte et Banc-de-Paspébiac comptent parmi les petites collectivités éloignées qui ont reçu des fonds d'Espaces culturels Canada, ce qui a permis au Ministère d'atteindre des localités où ses programmes culturels n'avaient auparavant peu ou pas de répercussions. À la fin de 2003-2004, le Ministère a fait un sondage auprès de ses clients pour évaluer à quel point ses investissements avaient amélioré l'infrastructure culturelle au pays. Les résultats de cette étude seront publiés dans le prochain rapport annuel.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

En 2003-2004, le programme *Espaces culturels Canada* a remis 65 855 dollars au De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group pour qu'il puisse acheter et rénover un immeuble du patrimoine dans l'île Manitoulin (Ontario), qui servira de studio et d'établissement de formation. Il s'agit du premier lieu de formation autochtone du genre à l'extérieur de Toronto, qui appartient à des Autochtones et est géré par ces derniers. Cet établissement aidera à soutenir les carrières d'artistes autochtones associés à De-ba-jeh-mu-jig, dont des écrivains, des acteurs, des concepteurs et des metteurs en scène. La nouvelle maison de cette troupe permettra de renforcer les liens entre les collectivités autochtones et non autochtones de la région puisqu'elle pourra accueillir un auditoire non autochtone qui va croissant. Elle aidera également à créer des liens avec d'autres groupes de créateurs car elle disposera d'un espace pour les artistes invités et d'un lieu pour mettre en valeur la fusion unique des disciplines artistiques autochtones contemporaines et traditionnelles.

Le Ministère soutient des saisons et des festivals présentant des spectacles professionnels dans l'ensemble du Canada par l'entremise de **Présentation des arts Canada** (PAC). En 2003-2004, il a investi 21 millions de dollars dans 569 festivals et séries de spectacles (comparativement à 184 en 2000-2001), qui célèbrent de tout pour tous, du théâtre pour jeunes en passant par la danse classique des Indes orientales jusqu'à la musique pop. Par conséquent, des Canadiens et des visiteurs de près de 500 collectivités ont pu vivre des expériences artistiques aussi riches que diversifiées. Les partenaires des provinces, des municipalités et du secteur privé considèrent que le PAC constitue un instrument crucial pour innover, prendre des risques et varier les activités artistiques au pays. Dans de nombreuses provinces, surtout dans les plus petites, et dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, le PAC est le principal appui public des diffuseurs et festivals voués aux arts. Sans l'aide que fournit ce programme, les membres de ces collectivités auraient rarement l'occasion de voir des spectacles culturels canadiens et d'échanger longuement avec des artistes.

...et aux publications

Fait saillant

En 2003-2004, les lecteurs canadiens ont reçu plus de 205 millions d'exemplaires de périodiques canadiens grâce au *Programme d'aide aux publications* : 32 p. 100 de ces exemplaires étaient diffusés dans de petites collectivités éloignées, 4,5 p. 100 dans des collectivités ethnoculturelles et 1,9 p. 100 dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Géré en partenariat avec la Société canadienne des postes, le **Programme d'aide aux publications** (PAP) compense le coût d'expédition de magazines canadiens et de petits journaux communautaires destinés aux lecteurs canadiens. Tel qu'il s'était engagé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère a apporté des améliorations au programme pour tenir compte de la diversité canadienne et pour aider les petites publications à acquérir leur autonomie. (Pour obtenir de l'information sur les modifications apportées au Fonds du Canada pour les magazines, veuillez vous référer au résultat 1.) Ces améliorations ont permis :

Patrimoine canadien dans votre collectivité

En 2003-2004, le programme *Espaces culturels* Canada a remis 65 535 dollars au De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group pour qu'il puisse acheter et rénover un immeuble du patrimoine dans l'île Manitoulin (Ontario), qui servira de studio et d'établissement de formation. Il s'agit du premier lieu de formation autochtone du genre à l'extérieur de Toronto, qui appartient à des Autochtones et est géré par ces derniers. Cet établissement aidera à soutenir les carrières d'artistes autochtones associés à De-ba-jeh-mu-jig, dont des écrivains, des acteurs, des concepteurs et des metteurs en scène. La nouvelle maison de cette troupe permettra de renforcer les liens entre les collectivités autochtones et non autochtones de la région puisqu'elle pourra accueillir un auditoire non autochtone qui va croissant. Elle aidera également à créer des liens avec d'autres groupes de créateurs car elle disposera d'un espace pour les artistes invités et d'un lieu pour mettre en valeur la riche variété des disciplines artistiques autochtones contemporaines et traditionnelles.

Le Ministère soutient des saisons et des festivals présentant des spectacles professionnels dans l'ensemble du Canada par l'entremise de **Présentation des arts Canada** (PAC). En 2003-2004, il a investi 21 millions de dollars dans 569 festivals et séries de spectacles (comparativement à 184 en 2000-2001), qui célèbrent de tout pour tous, du théâtre pour jeunes en passant par la danse classique des Indes orientales jusqu'à la musique pop. Par conséquent, des Canadiens et des visiteurs de près de 500 collectivités ont pu vivre des expériences artistiques aussi riches que diversifiées. Les partenaires des provinces, des municipalités et du secteur privé considèrent que le PAC constitue un instrument crucial pour innover, prendre des risques et varier les activités artistiques au pays. Dans de nombreuses provinces, surtout dans les plus petites, et dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, le PAC est le principal appui public des diffuseurs et festivals voués aux arts. Sans l'aide que fournit ce programme, les membres de ces collectivités auraient rarement l'occasion de voir des spectacles culturels canadiens et d'échanger longuement avec des artistes.

…et aux publications

Fait saillant

En 2003-2004, les lecteurs canadiens ont [illegible]

Géré en partenariat avec la Société canadienne des postes, le **Programme d'aide aux publications** (PAP) compense le coût d'expédition de magazines canadiens et de petits journaux communautaires destinés aux lecteurs canadiens. Tel qu'il s'était engagé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère a apporté des améliorations au programme pour tenir compte de la diversité canadienne et pour aider les petites publications à acquérir leur autonomie. (Pour obtenir de l'information sur les modifications apportées au Fonds du Canada pour les magazines, veuillez vous référer au résultat 1.) Ces améliorations ont permis :

- d'accroître l'accès aux publications destinées aux collectivités autochtones, ethnoculturelles, de langue officielle en situation minoritaire et de petites localités;
- de mettre en place un cycle d'application triennal pour simplifier le processus à suivre par les demandeurs;
- d'instaurer un nouveau mode de financement au profit des éditeurs de petits périodiques.

Accroître la consolidation des organismes voués aux arts et au patrimoine

Patrimoine canadien dans votre collectivité

L'Opéra de Vancouver est un remarquable exemple du succès que le Ministère s'efforce de répéter. En 2003-2004, l'organisme a reçu plus de 500 000 dollars du *Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens* (à des fins de restructuration et pour compléter par un autre montant les fonds de dotation). Cette aide lui a permis de réaffirmer sa mission et sa vision artistique et de mieux comprendre le contexte et le milieu changeant dans lequel il opère. Selon l'organisme, le plus important facteur qui a contribué à son succès est sa décision de mettre en œuvre une planification stratégique. Loin de sacrifier son intégrité artistique, l'Opéra offre aujourd'hui des productions de grande qualité.

Des partenariats innovateurs entre les secteurs public et privé aident les organismes voués aux arts et au patrimoine à améliorer leurs pratiques de gouvernance, administratives et financières. En favorisant l'adoption de pratiques de gestion moderne, le **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens** permet d'assurer une plus grande stabilité financière aux organismes voués aux arts et au patrimoine. En 2003-2004, le Ministère a travaillé en collaboration avec le secteur privé afin de soutenir des projets de stabilisation dirigés par le secteur privé. Ces projets fournissent un soutien technique, une aide visant la réduction du déficit et un fonds de roulement des organismes spécialisés dans les arts et le patrimoine. Le financement fédéral versé à un projet de stabilisation donne accès à des fonds provenant d'autres ordres de gouvernement et du secteur privé – on obtient ainsi un pouvoir multiplicateur remarquable : en l'espace de trois ans, un investissement de 19,5 millions de dollars dans un fonds de dotation pour les organismes voués aux arts a permis de recueillir 24 millions de dollars supplémentaires du secteur privé. En 2003-2004 uniquement, le Ministère a versé 8 millions de dollars à 22 fondations à l'intention de 35 organismes de tout le Canada, ce qui a incité fortement le secteur privé à fournir lui aussi 8 millions de dollars. De plus, le Ministère a versé 5 millions de dollars pour appuyer le développement des capacités d'organismes voués aux arts et au patrimoine, car un grand nombre de ceux-ci fonctionnent avec des budgets restreints. En améliorant la capacité et en fournissant des fonds de dotation, le Ministère fait des investissements stratégiques en vue d'assurer un avenir durable aux organismes culturels.

Mettre l'accent sur la valeur des langues et des cultures autochtones

Les langues, les récits et le patrimoine sont indispensables au bien-être de toutes les collectivités. Les langues et les cultures autochtones du Canada sont uniques au monde – elles enrichissent les Canadiens et les Canadiennes et sont au cœur de la diversité et de

l'identité nationale du pays. Comme il est dit dans le discours du Trône de 2004, le gouvernement fédéral s'est donné comme priorité de soutenir les cultures et les langues autochtones dans l'ensemble du Canada et de donner aux Autochtones les moyens d'agir. En 2003-2004, le Ministère a versé au total 63,5 millions de dollars en subventions et contributions à des associations autochtones, des groupes de femmes autochtones, des sociétés de communication autochtones, des centres d'amitié autochtones et des associations représentant ces centres d'amitié.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

Avec l'aide de deux programmes du Ministère (*Présentation des arts Canada et l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones*), le Red Roots Community Theatre Inc. a accueilli le premier Symposium manitobain sur les danses autochtones à Winnipeg en mars 2004. Cette rencontre a attiré plus de 360 participants venus des provinces de l'Ouest et du centre, y compris quelque 250 jeunes Autochtones. Plus de 110 artistes se sont produits devant plus d'un millier de spectateurs sur la scène principale et 3 500 jeunes ont eu l'occasion d'assister à six spectacles dans des écoles. Le symposium répondait aux besoins de programmation pour les jeunes et pour le secteur des arts autochtones, qui se recoupent, et fournissait l'occasion aux jeunes artistes et à la relève d'établir des relations avec des diffuseurs, des interprètes et des producteurs reconnus afin d'accroître leurs compétences artistiques et leur compréhension des spectacles mettant en valeur la culture autochtone du Canada. Les efforts du Ministère ont également permis de renforcer des partenariats avec la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (Winnipeg) et le gouvernement provincial, entre autres, et des intervenants autochtones clés dans la collectivité.

Toutefois, les langues autochtones sont menacées. En effet, même si les trois langues les plus répandues sont considérées comme viables (le cri, l'inuktitut et l'ojibway), la moitié des quelque 50 langues autochtones risquent de disparaître. Pour aider à bâtir des communautés autochtones saines et dynamiques, et à les renforcer, le Ministère appuie la préservation et la promotion de ces langues. En décembre 2002, le gouvernement a annoncé un investissement total de 172,5 millions de dollars sur une période de 11 ans en vue de planifier et de créer le **Centre des cultures et des langues autochtones** (CLLA), responsabilité qu'il attribuait au ministère du Patrimoine canadien. Dans un esprit de partenariat et pour respecter le principe de la conduite des affaires autochtones par des Autochtones, un groupe de travail de 10 hommes et femmes autochtones éminents a été formé en 2003; il devait fournir des recommandations à la ministre du Patrimoine canadien sur un vaste éventail de questions liées au CLLA d'ici l'automne 2004, comme on le précise dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*. Le Centre sera établi en 2005 et se penchera sur la perte et l'érosion des langues et des cultures autochtones. Il remplacera l'Initiative des langues autochtones mise en place par le Ministère qui, depuis 1998, a financé plus de 1 500 projets communautaires, dont plus de 300 projets au cours de l'exercice 2003-2004.

La revitalisation des langues autochtones comprend la production et la distribution d'émissions culturelles et en langues autochtones. Le Ministère appuie la création d'une importante infrastructure de radiotélédiffusion autochtone, couronnée de succès, par l'entremise du **Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion** (8 millions de dollars) et du **Programme de distribution dans le Nord** (2,1 millions de dollars). En 2003-2004 uniquement, 13 diffuseurs autochtones ont produit et diffusé plus de 35 000 heures d'émissions de radio et 900 heures d'émissions de télévision, ce

- d'accroître l'accès aux publications destinées aux collectivités autochtones, ethnoculturelles, de langue officielle en situation minoritaire et de petites localités;
- de mettre en place un cycle d'application triennal pour simplifier le processus à suivre par les demandeurs;
- d'instaurer un nouveau mode de financement au profit des éditeurs de petits périodiques.

Accroître la consolidation des organismes voués aux arts et au patrimoine

Des partenariats innovateurs entre les secteurs public et privé aident les organismes voués aux arts et au patrimoine à améliorer leurs pratiques de gouvernance, administratives et financières. En favorisant l'adoption de pratiques de gestion moderne, le **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens** permet d'assurer une plus grande stabilité financière aux organismes voués aux arts et au patrimoine. En 2003-2004, le Ministère a travaillé en collaboration avec le secteur privé afin de soutenir des projets de stabilisation dirigés par le secteur privé. Ces projets fournissent un soutien technique, une aide visant la réduction du déficit et un fonds de roulement des organismes spécialisés dans les arts et le patrimoine. Le financement fédéral versé à un projet de stabilisation donne accès à des fonds provenant d'autres ordres de gouvernement et du secteur privé — on obtient ainsi un pouvoir multiplicateur remarquable : en l'espace de trois ans, un investissement de 19,5 millions de dollars dans un fonds de dotation pour les organismes voués aux arts a permis de recueillir 24 millions de dollars supplémentaires du secteur privé. En 2003-2004 uniquement, le Ministère a versé 8 millions de dollars à 22 fondations à l'intention de 35 organismes de tout le Canada, ce qui a incité fortement le secteur privé à fournir lui aussi 8 millions de dollars. De plus, le Ministère a versé 5 millions de dollars pour appuyer le développement des capacités d'organismes voués aux arts et au patrimoine, car un grand nombre de ceux-ci fonctionnent avec des budgets restreints. En améliorant la capacité et en fournissant des fonds de dotation, le Ministère fait des investissements stratégiques en vue d'assurer un avenir durable aux organismes culturels.

Mettre l'accent sur la valeur des langues et des cultures autochtones

Les langues, les récits et le patrimoine sont indispensables au bien-être de toutes les collectivités. Les langues et les cultures autochtones du Canada sont uniques au monde – elles enrichissent les Canadiens et les Canadiennes et sont au cœur de la diversité et de

l'identité nationale du pays. Comme il est dit dans le discours du Trône de 2004, le gouvernement fédéral s'est donné comme priorité de soutenir les cultures et les langues autochtones dans l'ensemble du Canada et de donner aux Autochtones les moyens d'agir. En 2003-2004, le Ministère a versé au total 63,5 millions de dollars en subventions et contributions à des associations autochtones, des groupes de femmes autochtones, des sociétés de communication autochtones, des centres d'amitié autochtones et des associations représentant ces centres d'amitié.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

Avec l'aide de fonds progressifs du Ministère, Patrimoine canadien au Canada atlantique a été en mesure d'offrir [illegible] pour les jeunes Autochtones. La Red Rock Community Theatre Inc. a accueilli la première Symposium consacrée aux jeunes autochtones à Winnipeg en mars 2004. Cette rencontre a réuni plus de 300 participants, venus des provinces de l'Ouest et du nord, y compris [illegible] Autochtones. Plus de 110 artistes se sont [illegible] et 1 500 jeunes ont participé à [illegible] Le gouvernement fédéral est [illegible] pour les jeunes et pour le secteur des arts autochtones, qui [illegible] Patrimoine canadien [illegible] des jeunes [illegible] Canada [illegible] Canada [illegible] Canada

qui a permis de créer une précieuse et irremplaçable collection de documents linguistiques, culturels et historiques. Ciblant à l'origine des auditoires en régions éloignées dans le Nord, le travail de ces diffuseurs atteint aujourd'hui un auditoire national grâce au réseau de télévision des peuples autochtones, un réseau national de câblodistribution dont ils sont propriétaires.

En 2003-2004, le gouvernement a amorcé un examen complet de tous les programmes fédéraux appuyant les langues et les cultures autochtones qui inspirera un cadre stratégique gouvernemental global visant à définir le futur rôle de l'État dans la revitalisation et la croissance des langues et cultures autochtones au Canada. Ce cadre veillera à ce que les programmes et services gouvernementaux complètent le nouveau rôle du Centre des cultures et des langues autochtones et à ce qu'on étudie des moyens d'améliorer la prestation des programmes gouvernementaux existants.

Un groupe de travail a été formé en novembre 2003 en vue d'établir des lignes directrices aux fins de l'examen et de coordonner l'information recueillie auprès des divers ministères fédéraux. Le Comité directeur interministériel de sous-ministres adjoints, coprésidé par Patrimoine canadien, le ministère des Affaires indiennes et du Nord et le Secrétariat du Conseil du Trésor, a tenu sa première réunion en janvier 2003 afin de donner des directives sur l'examen. Le groupe de travail et le Comité directeur continueront à se rencontrer jusqu'à la fin de l'examen, c'est-à-dire la fin de l'automne 2004.

Principal résultat prévu 5 Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives

Il ne suffit pas de créer des occasions de participer à des activités culturelles, les Canadiens et Canadiennes doivent en avoir la capacité. Le Ministère axe ses efforts sur l'accessibilité accrue à la culture et aux sports en cherchant à supprimer les obstacles à la participation qui peuvent subsister dans certains domaines professionnels.

Accroître les occasions de participer

Le **Programme national de formation dans le secteur des arts** aide les établissements canadiens indépendants, sans but lucratif et constitués en personne morale qui se spécialisent dans la formation des jeunes qui envisagent une carrière artistique professionnelle. Selon les statistiques les plus récentes recueillies en 2002-2003 lors d'un sondage annuel auprès des participants, l'appui qu'accorde le Ministère à ces organisations permet d'offrir une formation de haute qualité à plus de 5 000 talentueux Canadiens et Canadiennes.

Le financement accru versé aux participants depuis 2001 a aidé à soutenir près de deux fois plus d'organismes de formation répartis dans une région géographique plus grande que jamais, qui comprend les Territoires du Nord-Ouest, le Nord de l'Ontario et le Nouveau-Québec. La grande majorité des nouveaux clients offre de la formation dans les

arts et les pratiques artistiques autochtones fondées sur des traditions culturelles diversifiées. En 2003-2004, le Ministère a versé au total 14,9 millions de dollars à 35 organismes de formation. En mettant l'accent sur la nécessité d'encourager la nouvelle génération de chefs de file dans le domaines des arts, qui reflète la diversité canadienne, le Ministère a renforcé son engagement à l'égard de la formation liée à des formes artistiques diversifiées en investissant 2,3 millions de dollars dans des organismes de formation autochtones et de diverses cultures en 2003-2004, soit presque 20 fois plus qu'en 2001.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

La Sampradaya Dance Academy, à Mississauga (Ontario), offre depuis plus de dix ans une formation en danse classique de l'Asie du Sud de très bonne qualité et qui exerce une grande influence. En 2003-2004, le *Programme national de formation dans le secteur des arts* a versé une contribution de 47 000 dollars afin de renforcer la capacité de Sampradaya de donner cette formation qui accroît la diversité dans le milieu de la danse au Canada.

Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère s'engageait à collaborer avec les provinces et territoires à un projet échelonné sur deux ans portant sur les liens entre la culture, le patrimoine et le tourisme. Lors de leur rencontre de mars 2003, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la culture et du patrimoine ont convenu d'appuyer une initiative visant à accroître la compréhension des liens entre le secteur de la culture et du patrimoine, et d'autres intervenants dans le domaine du tourisme, et de les renforcer. Les ministres ont également exprimé leur désir d'amorcer un dialogue sur les objectifs communs et la manière de les atteindre. Pour entamer cette discussion avec les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du tourisme, le Ministère leur a envoyé une lettre en octobre 2003 pour les informer du lancement de l'initiative et examiner avec eux les voies de collaboration dans le contexte de la Stratégie touristique nationale. En novembre 2003, le Ministère a officiellement mis en route l'Initiative fédérale-provinciale-territoriale sur la culture, le patrimoine et le tourisme, qui durera deux ans.

Le Forum de la ministre sur la diversité et la culture tenu en avril 2003 a été une grande réussite. Quelque 600 délégués, dont des membres de diverses communautés autochtones, des universitaires, entre autres, se sont réunis avec des représentants du portefeuille du Patrimoine canadien afin de trouver des moyens de mieux tenir compte de la diversité canadienne dans les politiques et programmes culturels du Ministère et du portefeuille. En juin 2003, s'inspirant des recommandations issues du forum, la ministre du Patrimoine canadien a publié le Plan stratégique sur la diversité et la culture (www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/dcforum/pubs/strat/index_f.cfm). Ce plan énonce la voie que le Ministère et le portefeuille entendent suivre au cours des prochaines années afin de pleinement refléter la diversité du Canada dans leurs politiques et programmes culturels qui portent sur les six thèmes suivants :

arts et les pratiques artistiques autochtones fondées sur des traditions culturelles diversifiées. En 2003-2004, le Ministère a versé au total 14,9 millions de dollars à 35 organismes de formation. En mettant l'accent sur la nécessité d'encourager la nouvelle génération de chefs de file dans le domaines des arts, qui reflète la diversité canadienne, le Ministère a renforcé son engagement à l'égard de la formation liée à des formes artistiques diversifiées en investissant 2,3 millions de dollars dans des organismes de formation autochtones et de diverses cultures en 2003-2004, soit presque 20 fois plus qu'en 2001.

Le patrimoine canadien dans notre collectivité

La Sampradaya Dance Academy, à Mississauga (Ontario), offre depuis plus de dix ans une formation en danse classique de l'Asie du Sud de une haute qualité et qui couvre une grande influence. En 2003-2004, le *Programme national de formation dans les secteur des arts* a versé une contribution de 47 000 dollars afin de renforcer la capacité de Sampradaya de donner cette formation qui accroît la diversité dans le monde de la danse au Canada.

Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère s'engageait à collaborer avec les provinces et territoires à un projet échelonné sur deux ans portant sur les liens entre la culture, le patrimoine et le tourisme. Lors de leur rencontre de mars 2003, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la culture et du patrimoine ont convenu d'appuyer une initiative visant à accroître la compréhension des liens entre le secteur de la culture et du patrimoine, et d'autres intervenants dans le domaine du tourisme, et de les renforcer. Les ministres ont également exprimé leur désir d'amorcer un dialogue sur les objectifs communs et la manière de les atteindre. Pour entamer cette discussion avec les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du tourisme, le Ministère leur a envoyé une lettre en octobre 2003 pour les informer du lancement de l'initiative et examiner avec eux les voies de collaboration dans le contexte de la Stratégie touristique nationale. En novembre 2003, le Ministère a officiellement mis en route l'Initiative fédérale-provinciale-territoriale sur la culture, le patrimoine et le tourisme, qui durera deux ans.

Le Forum de la ministre sur la diversité et la culture tenu en avril 2003 a été une grande réussite. Quelque 600 délégués, dont des membres de diverses communautés autochtones, des universitaires, entre autres, se sont réunis avec des représentants du portefeuille du Patrimoine canadien afin de trouver des moyens de mieux tenir compte de la diversité canadienne dans les politiques et programmes culturels du Ministère et du portefeuille. En juin 2003, s'inspirant des recommandations issues du forum, la ministre du Patrimoine canadien a publié le Plan stratégique sur la diversité et la culture (www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/dcforum/pubs/strat_index_f.cfm). Ce plan énonce la voie que le Ministère et le portefeuille entendent suivre au cours des prochaines années afin de pleinement refléter la diversité du Canada dans leurs politiques et programmes culturels qui portent sur les six thèmes suivants :

- la représentation – refléter davantage la diversité de la population canadienne;
- le renforcement des capacités – favoriser la participation et l'accès des collectivités sous-représentées aux programmes et services;
- les modalités des programmes – assurer un accès équitable aux programmes;
- la capacité d'orientation – accroître les partenariats et les relations de travail et augmenter la sensibilisation et l'accès d'un plus grand bassin de clients aux divers programmes et services;
- l'amélioration du processus – améliorer le processus de demande;
- la transparence et la reddition de comptes – démontrer clairement les résultats obtenus par le plan stratégique.

Mise en application d'une politique visant à renforcer la participation au sport

Au cours de 2003-2004, le Ministère a donné suite à l'engagement qu'il avait pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004* de poursuivre la mise en œuvre de la Politique canadienne du sport et des Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005, en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux. Depuis son adoption, la Politique a fourni de solides principes directeurs visant à accroître la participation aux activités sportives de tout niveau et de toute forme au pays.

La médaillée olympique Silken Laumann et des jeunes de Toronto.

Les initiatives du Ministère dans le domaine du sport ont été mises en place en vue d'atteindre l'objectif de la participation accrue qui figure dans la Politique canadienne du sport. Par exemple, le **Programme de soutien pour le développement de la participation au sport** (1,3 million de dollars) a permis de remettre des fonds à 30 organismes de sports nationaux, atteignant ainsi plus de 150 000 Canadiens et Canadiennes, en vue d'accroître la participation continue au sport, de recruter de nouveaux participants et de réduire les taux d'abandon. Le Ministère a conclu 11 accords bilatéraux avec les provinces et territoires visant à financer conjointement des projets ayant pour but d'accroître l'activité sportive chez les enfants et les jeunes en milieu scolaire et d'encourager les collectivités à pratiquer davantage de sports familiaux et individuels. Au nombre des signes de succès de l'initiative mentionnons le nombre d'accords conclus et la quantité de fonds obtenus.

Célébrer le Canada

Au cours de 2003-2004, le Ministère a continué de coordonner le plan quinquennal Canada 2004-2008 : 400 ans de dialogue et de découvertes, conformément à l'engagement énoncé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*. Le plan

propose une approche thématique pour célébrer et commémorer le pays, et en apprendre davantage sur le Canada moderne. Le Ministère a travaillé avec de nombreux organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et des administrations locales à la planification des activités du plan quinquennal en vue d'assurer l'uniformité et la continuité dans toutes les activités gouvernementales. Ce plan comprend des célébrations variées dont le 400e anniversaire de l'Acadie, qui marque le lancement de l'initiative. Le centenaire de l'entrée de l'Alberta et de la Saskatchewan dans la Confédération en 2005 et le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec en 2008 font également partie de ce plan.

En investissant 5 millions de dollars chacun, le Ministère, en collaboration avec l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, ont établi, en 2002, le Partenariat culturel et économique du Canada Atlantique. Le partenariat a appuyé au total 77 projets régionaux et nationaux dans les quatre provinces de l'Atlantique afin de commémorer le 400e anniversaire de la première présence permanente des Français en Amérique du Nord. Au nombre de ces projets, mentionnons un opéra et un ballet « acadiens » et un spectacle son et lumière d'envergure. Un réseau muséal et patrimonial du Canada atlantique a également été créé. La Commission du tourisme acadien du Canada atlantique a aussi reçu de l'aide pour promouvoir l'Acadie comme destination internationale. Même si le partenariat prend fin en 2005, il permettra de faire connaître l'Acadie à l'étranger et d'attirer des visiteurs ce qui aura des retombées économiques et culturelles bien au-delà des fêtes et activités de commémoration de 2004.

En 2003-2004, le Ministère a terminé la planification de la participation du Canada à Expo 2005, à Aichi, au Japon et a commencé le travail de conception du pavillon canadien. Ayant pour thème la sagesse de la diversité, le pavillon racontera l'histoire du Canada par le biais de trois sphères conceptuelles interdépendantes : la géosphère – la terre, l'eau et l'air, y compris le climat; la biosphère – la nature canadienne, et ses micro-organismes, ses plantes, ses animaux et ses êtres humains; et l'ethnosphère – les gens du Canada, leur culture et leur relation avec la nature et les uns avec les autres. Le Ministère a prévu un programme culturel dynamique comprenant des spectacles donnés par des artistes canadiens, sans compter un ensemble d'activités de promotion en vue de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de même qu'aux entreprises et aux institutions de profiter pleinement des répercussions d'Expo 2005. On a également prévu de mettre les visiteurs en rapport avec les Canadiens, et les Canadiens en relation les uns avec les autres au moyen du Réseau interactif du Canada pour Expo 2005.

Principal résultat prévu 6 Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale

La réputation d'excellence des Canadiens et des Canadiennes dans les domaines de la culture et du sport est à la fois le résultat d'une participation généralisée et constitue en elle-même une condition importante de l'engagement continu des Canadiens à l'égard de la vie culturelle de leur pays. Le Ministère axe ses efforts sur le soutien des talents

nationaux de sorte qu'ils atteignent les niveaux de performance les plus élevés et qu'ils fassent connaître et célébrer les réalisations canadiennes au pays et à l'étranger. Les efforts que déploie le Ministère pour faire progresser diverses politiques du sport nationales et internationales montrent bien son engagement à l'égard de l'excellence au Canada.

Le Ministère soutient des activités spéciales qui mettent à profit les avantages des arts et de la culture dans la vie collective. Le programme **Capitales culturelles du Canada** est conçu comme un concours national visant à promouvoir et à reconnaître l'excellence dans le domaine des arts et des activités culturelles au cœur des municipalités. Le Ministère offre des fonds de contrepartie aux municipalités ou collectivités des Premières nations gagnantes qui proposent des projets spéciaux qui font des arts et de la culture une partie intégrante de la vie communautaire.

En 2003-2004, le Ministère a continué de mettre de l'avant l'objectif de la Politique canadienne du sport consistant à accroître l'excellence en collaboration avec ses homologues des provinces et des territoires et les membres de la communauté sportive, conformément au *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*. Ce dialogue a mené à une collaboration accrue entre les partenaires en vue de donner suite aux Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005. Le plan d'action définit une structure de collaboration. L'établissement de groupes de travail en vue d'aborder certaines questions liées à l'excellence et à l'entraînement est un signe de cette collaboration. Les recommandations des groupes de travail devraient améliorer la planification gouvernementale, permettre d'établir un ensemble de cibles pour le système sportif et la performance des athlètes et améliorer la structure de gouvernance de l'entraînement au Canada.

Soutenir les athlètes et le développement des sports

Le Ministère investit dans les athlètes et les organisations sportives par l'entremise des principaux programmes suivants.

Le **Programme de soutien au sport** (56,6 millions de dollars) appuie les organismes nationaux unisport et multisports afin de les aider à mettre en œuvre la programmation visant à développer le système sportif canadien et à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent réaliser des performances aux niveaux internationaux les plus élevés. Le programme aide également les organismes nationaux de sport de même que les provinces et territoires qui exécutent des projets ayant pour but d'accroître la participation aux activités sportives. En fait, au cours de 2003-2004, le Programme de soutien au sport a versé des fonds à 55 organisations sportives nationales,

nationaux de sorte qu'ils atteignent les niveaux de performance les plus élevés et qu'ils fassent connaître et célébrent les réalisations canadiennes au pays et à l'étranger. Les efforts que déploie le Ministère pour faire progresser diverses politiques du sport nationales et internationales montrent bien son engagement à l'égard de l'excellence au Canada.

> ***Patrimoine canadien dans votre collectivité***
>
> En 2003, les gagnants du programme *Capitales culturelles du Canada* sont les suivants : Caraquet – niveau 3 (population inférieure à 50 000 habitants), Red Deer et Thunder Bay – niveau 2 (population 50 000 à 125 000 habitants) et Vancouver – niveau 1 (population de plus de 125 000 habitants).

Le Ministère soutient des activités spéciales qui mettent à profit les avantages des arts et de la culture dans la vie collective. Le programme **Capitales culturelles du Canada** est conçu comme un concours national visant à promouvoir et à reconnaître l'excellence dans le domaine des arts et des activités culturelles au cœur des municipalités. Le Ministère offre des fonds de contrepartie aux municipalités ou collectivités des Premières nations gagnantes qui proposent des projets spéciaux qui font des arts et de la culture une partie intégrante de la vie communautaire.

En 2003-2004, le Ministère a continué de mettre de l'avant l'objectif de la Politique canadienne du sport consistant à accroître l'excellence en collaboration avec ses homologues des provinces et des territoires et les membres de la communauté sportive, conformément au *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*. Ce dialogue a mené à une collaboration accrue entre les partenaires en vue de donner suite aux Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005. Le plan d'action définit une structure de collaboration. L'établissement de groupes de travail en vue d'aborder certaines questions liées à l'excellence et à l'entraînement est un signe de cette collaboration. Les recommandations des groupes de travail devraient améliorer la planification gouvernementale, permettre d'établir un ensemble de cibles pour le système sportif et la performance des athlètes et améliorer la structure de gouvernance de l'entraînement au Canada.

Soutenir les athlètes et le développement des sports

Le Ministère investit dans les athlètes et les organisations sportives par l'entremise des principaux programmes suivants.

Le **Programme de soutien au sport** (56,6 millions de dollars) appuie les organismes nationaux unisport et multisports afin de les aider à mettre en œuvre la programmation visant à développer le système sportif canadien et à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent réaliser des performances aux niveaux internationaux les plus élevés. Le programme aide également les organismes nationaux de sport de même que les provinces et territoires qui exécutent des projets ayant pour but d'accroître la participation aux activités sportives. En fait, au cours de 2003-2004, le Programme de soutien au sport a versé des fonds à 55 organisations sportives nationales,

20 organismes de sport multiservices et 8 centres de sport canadiens. Dans le cadre de ces activités, Sport Canada coordonne les efforts des divers ordres de gouvernement et d'autres organismes afin d'assurer aux athlètes un système leur permettant de progresser à compter du moment où ils commencent à pratiquer un sport jusqu'au plus haut niveau de compétition.

Certaines initiatives du Ministère dont **La Relève** ont également contribué à la réalisation de l'objectif de l'accroissement de l'excellence de la Politique canadienne du sport. L'exercice 2003-2004 constituait la première année de La Relève, qui durera deux ans. Au total, le gouvernement a remis 3,65 millions de dollars grâce à cette initiative à 38 organisations nationales de sport afin d'améliorer les possibilités d'entraînement, de formation et de compétition de la prochaine génération de médaillés olympiques et paralympiques en préparation de Beijing 2008, de Vancouver 2010 et au-delà.

Pour compléter le financement que verse le Programme de soutien au sport, le **Programme d'aide aux athlètes** (PAA) [15,2 millions de dollars] vise à améliorer la performance des athlètes canadiens à l'occasion de grandes manifestations sportives internationales, y compris les Jeux olympiques et paralympiques et les Championnats du monde. Reconnaissant l'engagement des athlètes à l'égard de programmes d'entraînement et de compétition à long terme et les pressions financières liées à la pratique de sports au niveau international, le PAA verse une aide financière directe aux athlètes de haut niveau sous forme d'allocations de subsistance et d'entraînement et, s'il y a lieu, paie leurs frais de scolarité. En 2003-2004, 1 436 athlètes ont profité des fonds du PAA, 415 athlètes ont bénéficié d'indemnités pour frais de scolarité et 118 autres, qui avaient déjà été brevetés, de crédits différés pour frais de scolarité.

La *Loi sur l'activité physique et le sport*, qui est entrée en vigueur en juin 2003, a permis de créer le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC). À titre d'organisme permanent indépendant sans but lucratif, le Centre veillera à ce que les membres de la communauté du sport à l'échelle nationale aient accès, au besoin, à un mécanisme de règlement des différends qui soit juste, efficace, transparent et accessible. Conformément au *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère a travaillé à la mise sur pied du CRDSC. En vertu de la *Loi*, le Ministère a également publié, en décembre 2003, un ensemble de critères de sélection relatifs à la nomination des membres au Conseil de direction, qu'il a préparé en collaboration avec les membres de la communauté sportive. Les responsabilités attribuées jusque-là à un programme provisoire ont été confiées intégralement au CRDSC en avril 2004.

Le Canada sur la scène mondiale

En tant que pays hôte de l'administration centrale de l'Agence mondiale antidopage (AMA), et à titre de membre du Comité de direction et du Conseil de fondation, le Canada a continué, en 2003-2004, d'assurer un solide leadership international à l'appui de la lutte contre le dopage dans le sport. Grâce aux pressions qu'il a exercé et en s'assurant la coopération de partenaires stratégiques sur la scène internationale,

conformément à son engagement exprimé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, Patrimoine canadien a réussi à franchir un grand nombre d'étapes en vue de l'élaboration d'une convention internationale et intergouvernementale exécutoire contre le dopage dans le sport.

En octobre 2003, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté une résolution par laquelle elle s'engageait officiellement à élaborer une Convention internationale contre le dopage dans le sport. Le nouveau Code mondial antidopage annexé à la Convention, adopté par l'AMA et les fédérations internationales de sport, comprend une liste de substances et de méthodes interdites. Le Canada y a joué un rôle prépondérant en présidant des rencontres essentielles à l'UNESCO au cours de la négociation de la Convention. Cette dernière sera soumise à l'approbation des États membres à la Conférence générale de l'UNESCO en 2005 pour accorder suffisamment de temps aux gouvernements de la mettre en place avant les Jeux d'hiver de Turin en février 2006. Créer un milieu sportif où règne l'éthique sera avantageux au bout du compte pour l'ensemble des sportifs canadiens et des athlètes du monde entier.

Le **Programme d'accueil des jeux** (29,7 millions de dollars) apporte de l'aide aux organismes qui proposent des manifestations dans les quatre catégories suivantes : les Jeux multisports internationaux (p. ex. les Jeux du Commonwealth), les Jeux unisport internationaux (p. ex. les Championnats du monde), les manifestations thématiques (p. ex. les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord) et les Jeux du Canada. Le programme poursuit les objectifs suivants :

- améliorer la capacité des athlètes canadiens d'exceller aux plus hauts niveaux internationaux de compétition à l'aide de moyens éthiques et justes;
- améliorer la programmation, la coordination et l'intégration des activités de développement visant à faire évoluer le système sportif canadien grâce à la collaboration avec des partenaires clés;
- faire progresser les grands objectifs du gouvernement fédéral par le biais du sport, mettre le sport à l'ordre du jour des priorités du gouvernement fédéral et en promouvoir le rôle dans la société canadienne;
- accroître l'accès et l'équité dans le domaine du sport chez les groupes sous-représentés visés.

En octobre 2003, les Championnats du monde de cyclisme sur route 2003 ont été tenus à Hamilton (Ontario); il s'agit d'une grande réussite qui a reçu l'appui du Programme d'accueil des jeux. Le Ministère a versé 10 millions de dollars aux fins de ce projet dans le cadre d'un partenariat avec l'Ontario, la ville de Hamilton, l'Université McMaster, l'Association canadienne de cyclisme, la Ontario Cycling Association et plus de 1 500 bénévoles. Les Championnats ont attiré 1 000 athlètes de 57 pays, 230 000 spectateurs qui ont pris part à cette semaine de courses et d'activités connexes et environ 300 millions de téléspectateurs. Les Championnats, dont les profits se chiffrent à 1,1 million de dollars laissent notamment comme legs deux fonds destinés au cyclisme au Canada et à Hamilton. Les retombées économiques de cette manifestation, selon les

calculs de l'Alliance canadienne du tourisme sportif, sont de l'ordre de 48,3 millions de dollars.

Le succès de la candidature Vancouver/Whistler qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 est attribuable à l'approche stratégique efficace adoptée par de nombreux partenaires qui ont pris part à la préparation de la candidature et à la planification de cette manifestation. À cet égard, le Ministère s'est engagé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004* à faire en sorte que le gouvernement fédéral soit bien représenté au Comité organisateur des Jeux de Vancouver 2010. En effet, la ministre du Patrimoine canadien a nommé trois directeurs au conseil d'administration, qui ont veillé à ce que la candidature du Canada reflète les intérêts, les politiques stratégiques et les priorités du gouvernement et mettent en valeur les diverses cultures et collectivités canadiennes.

La signature d'une entente multipartite conclue entre le gouvernement du Canada, la ville de Vancouver, la municipalité de villégiature de Whistler, le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien et la Société de la candidature de Vancouver 2010, au cours de la période de candidature, a contribué à la réussite de l'opération. Le Comité international olympique a reconnu que cette entente constituait une importante réalisation pour le mouvement olympique et exige désormais que toutes les villes qui se livrent concurrence pour accueillir les Jeux olympiques suivent ce modèle canadien de collaboration et d'engagement intergouvernementaux.

Les Canadiens ont exprimé énormément d'enthousiasme et d'appui à l'égard de la candidature de Vancouver/Whistler pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, ce qui montre la détermination des Canadiens et des Canadiennes à encourager et à soutenir l'excellence chez les athlètes canadiens. Lorsque le 2 juillet 2003, le Comité international olympique a annoncé que les Jeux de 2010 auraient lieu à Vancouver/Whistler, il a fait naître chez les Canadiens et Canadiennes un grand sentiment de fierté, qui leur a donné le goût de célébrer dans tout le pays.

Objectif stratégique 3 En relation les uns avec les autres
Dépenses : 120,8 millions de dollars

Multiplier et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités	
Principal résultat prévu 7 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 :	
• Organiser le deuxième Rassemblement national des Autochtones	*Rempli*
• Établir un observatoire sur la culture canadienne – *Culturescope.ca*	*Dépassé*
• Renforcer les activités de sensibilisation du public du Ministère par l'entremise de ses 26 points de service	*À remplir*
Principal résultat prévu 8 : Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004	
• Renouveler tous les programmes du Ministère à l'appui de la *Loi sur les langues officielles*	*Rempli*
• En collaboration avec Statistique Canada, rendre public l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE), et tenir compte des résultats de celle-ci dans les politiques et programmes pertinents	*Rempli/en cours*

« En relation les uns avec les autres » est un objectif stratégique fondé sur la perspective du Ministère selon laquelle les relations réciproques entrent les groupes sociaux, qu'elles soient fondées sur des différences régionales, linguistiques, culturelles, socioéconomiques ou générationnelles aideront à accroître la cohésion au pays. Les liens à l'intérieur des diverses collectivités et entre elles peuvent renforcer la compréhension que les Canadiens et Canadiennes ont les uns des autres et de l'ensemble de la collectivité canadienne. Le Ministère met l'accent sur la création de possibilités de tisser des liens afin d'aller au-delà d'importantes différences sociales au pays, notamment entre Autochtones et non-Autochtones, l'Est et l'Ouest, le milieu urbain et le milieu rural, les jeunes et les personnes âgées, sans oublier les différences linguistiques et ethnoculturelles.

Principal résultat prévu 7 Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses

Patrimoine canadien propose à la population des possibilités de créer des liens entre les diverses collectivités, et en accroît la capacité, en renforçant les initiatives axées sur la

sensibilisation du public qui favorisent la créativité au sein de groupes culturels diversifiés.

En plus d'apporter des changements notables à ses programmes autochtones, le Ministère a aussi respecté son engagement d'organiser des rassemblements autochtones nationaux. Lors de la *Table ronde de Parcs Canada sur le tourisme autochtone 2001*, la ministre du Patrimoine canadien avait annoncé la tenue d'une manifestation nationale sur la culture et les arts autochtones. Après avoir mené des consultations auprès d'un groupe consultatif autochtone au sujet de la planification de ces activités, le Ministère s'est engagé à être l'hôte de trois rassemblements nationaux liés à la culture et aux arts autochtones, dont le deuxième intitulé *Rassemblement national sur les cultures et le tourisme autochtones* a eu lieu en décembre 2003 (www.destinations.gc.ca).

Ce rassemblement a réuni 400 délégués dont des intervenants clés de Patrimoine canadien, des exploitants d'entreprises touristiques autochtones, des artistes, des traditionalistes, des universitaires et des jeunes autochtones ainsi que des représentants d'autres ordres de gouvernement. Les participants ont profité de l'occasion pour nouer des liens, parler de pratiques exemplaires, accroître leurs connaissances sur le soutien offert par les ministères fédéraux, faire un remue-méninges sur les possibilités et les stratégies de changement et engager de franches discussions à propos de questions de première importance.

Le Ministère reconnaît que l'Internet transcende les distances et permet aux Canadiens et aux Canadiennes de rester en relation les uns avec les autres grâce aux intérêts qu'ils partagent pour les arts, le patrimoine et la culture. En 2003-2004, le Ministère a utilisé Internet pour sensibiliser davantage le public au contenu culturel canadien : c'est pourquoi il a lancé *Culturescope.ca* en novembre 2003. Il s'agit du premier service Internet accessible à la collectivité mis à la disposition des professionnels de la culture canadiens dans le cadre de l'**Observatoire culturel canadien**, qui vient d'être mis sur pied. *Culturescope.ca* est à la fois une page pivot interactive et un outil d'apprentissage grâce auquel les Canadiens, notamment les chercheurs, les analystes de politique, les planificateurs, les gestionnaires, les producteurs et les praticiens dans le domaine de la culture prennent part à un dialogue en ligne continue à propos de culture. Ce site donne accès à de l'information spécialisée en vue d'accélérer le développement culturel au Canada et dans le monde entier. Le succès obtenu par www.culturescope.ca est illustré dans le graphique ci-dessous par l'accroissement mensuel régulier du nombre de ses visiteurs depuis son inauguration.

Trafic sur Culturescope (visites mensuelles)

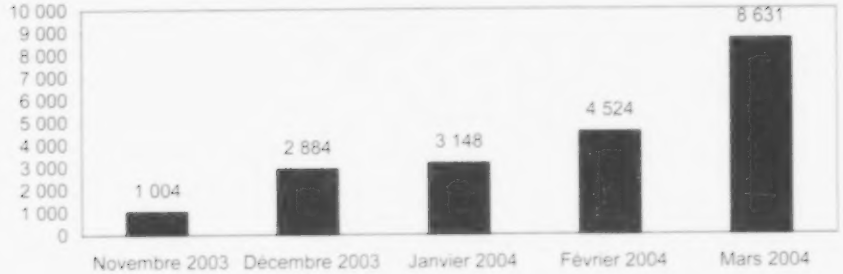

Patrimoine canadien dans votre collectivité

Les 26 points de service, soit nos bureaux régionaux et de district, sont indispensables pour assurer l'accès du public au Ministère étant donné qu'ils sont assez près des Canadiens et Canadiennes et des enjeux spécifiques aux régions. Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère s'engageait à améliorer la sensibilisation du public au moyen des efforts concertés de ses points de service régionaux. Il a été impossible de mettre en place l'initiative nationale prévue à cause de ressources limitées. Toutefois, cela n'a pas empêché les régions d'améliorer leurs contacts avec les Canadiens en parrainant des projets très fructueux dont on donne ici des exemples qui portent sur des collectivités ethnoculturelles et autochtones.

- Les déclarations de culpabilité de deux agents de police au sujet d'un crime commis contre un Autochtone, de même que les allégations liées à d'autres incidents qui visaient des Autochtones et des membres des minorités visibles au cours des dernières années, ont incité le bureau du Ministère dans la Région des Prairies et du Nord à entrer en communication avec le Service de police de la ville de Saskatoon en vue de trouver des moyens de soutenir un service plus efficace dans la communauté. Grâce à l'aide fournie par le Ministère (345 000 dollars sur trois ans à compter de 2002-2003), les services policiers de Saskatoon ont élaboré un projet intitulé *L'inclusivité multiculturelle dans les services policiers de Saskatoon*. À ce jour, ces services ont mis en place le plan, tenu une conférence dans la collectivité et établi un Comité consultatif des chefs sur la diversité; le service est également devenu un employeur qui respecte les mesures d'équité conformément aux règles de la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan et a créé des ateliers sur la diversité à l'intention des agents de police et du personnel.

  Ce projet améliore la qualité des rapports raciaux et intercommunautaires dans la ville de Saskatoon. Par exemple, le directeur exécutif de la White Buffalo Youth Lodge de Saskatoon a fait observer, à l'occasion d'une réunion tenue l'année dernière ayant pour but d'examiner le projet à mi-parcours, que les jeunes autochtones inscrits aux programmes de White Buffalo lui avaient dit qu'ils « se sentaient plus en sécurité » à mesure qu'ils connaissaient mieux leurs agents de liaison communautaires. Cela signifie que les jeunes connaissent désormais la personne derrière l'uniforme, créent des liens avec elle et non pas uniquement avec une voiture de police qui se gare pour enquêter sur un problème comme c'était le cas auparavant. L'arrivée d'agents de liaison communautaires dans les services policiers de Saskatoon est un des principaux éléments du projet. Le financement versé par Patrimoine canadien, s'il ne paie pas le salaire des agents de police, aide à couvrir les frais engagés pour leurs superviseurs et les frais liés aux divers ateliers de sensibilisation à la diversité et à la culture et aux questions connexes.

- Par l'entremise du Programme du multiculturalisme, la région de l'Ontario du Ministère a versé au total 45 000 dollars (35 000 dollars en 2002-2003 et 10 000 dollars en 2003-2004) pour soutenir la production d'un film intitulé *No Distance Between Us*, réalisé par l'Association of Progressive Muslims of Ontario. Il s'agit d'une initiative d'éducation du public visant à créer des liens communautaires pour contrer les images négatives que véhiculent les médias au sujet des musulmans. À ce jour, l'Association a reçu plus de 450 demandes de copies du film provenant de tout le Canada et des États-Unis. Le film est distribué dans les écoles et fait partie de la formation obligatoire des nouveaux agents de police des régions de Durham et de York du Grand Toronto, et il est également utilisé au Collège de formation de la GRC à Regina en tant qu'outil pédagogique.

Principal résultat prévu 8 Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne

En axant ses efforts sur l'importance de jeter des ponts entre les diverses collectivités, Patrimoine canadien favorise le respect de la diversité et de la compréhension interculturelles entre Canadiens et Canadiennes. Le Ministère axe ses stratégies sur le renforcement de la capacité de comprendre et d'apprécier les communautés ethnoculturelles et de langue officielle.

Renouvellement des programmes des langues officielles

Fidèle à l'engagement annoncé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère a renouvelé ses programmes en matière de langues officielles en 2003-2004 et les a restructurés en deux programmes : ***Développement des communautés de langue officielle*** et ***Mise en valeur des langues officielles*** (264,3 millions de dollars au total). Cette modification est l'aboutissement d'une série d'évaluations qui ont permis de confirmer la pertinence des programmes des langues officielles, de mettre en relief certains succès et les progrès réalisés, et de proposer des pistes pour maximiser les chances d'obtenir les résultats escomptés.

Le Programme de mise en valeur des langues officielles vise à favoriser une meilleure compréhension des bénéfices de la dualité linguistique comme élément fondamental de la diversité au Canada. Dans le cadre de ce programme, le Ministère a maintenu son appui aux programmes provinciaux et territoriaux en matière d'apprentissage de la langue seconde auxquels participent 2,5 millions de Canadiens et Canadiennes. Depuis l'annonce du Plan d'action pour les langues officielles en mars 2003, le Ministère a entamé des discussions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et les provinces et territoires afin de préciser

Patrimoine canadien dans votre collectivité

Au cours de la première année de mise en œuvre du *Plan d'action pour les langues* officielles du gouvernement, le Ministère a conclu un accord avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard en vue de soutenir la création d'un nouveau baccalauréat en éducation à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, en collaboration avec l'Université de Moncton, afin d'aider à former de nouveaux professeurs d'immersion en français.

- Par l'entremise du Programme du multiculturalisme, la région de l'Ontario du Ministère a versé au total 45 000 dollars (35 000 dollars en 2002-2003 et 10 000 dollars en 2003-2004) pour soutenir la production d'un film intitulé *No Distance Between Us*, réalisé par l'Association of Progressive Muslims of Ontario. Il s'agit d'une initiative d'éducation du public visant à créer des liens communautaires pour contrer les images négatives que véhiculent les médias au sujet des musulmans. À ce jour, l'Association a reçu plus de 450 demandes de copies du film provenant de tout le Canada et des États-Unis. Le film est distribué dans les écoles et fait partie de la formation obligatoire des nouveaux agents de police des régions de Durham et de York du Grand Toronto, et il est également utilisé au Collège de formation de la GRC à Regina en tant qu'outil pédagogique.

Principal résultat prévu 8 Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne

En axant ses efforts sur l'importance de jeter des ponts entre les diverses collectivités, Patrimoine canadien favorise le respect de la diversité et de la compréhension interculturelles entre Canadiens et Canadiennes. Le Ministère axe ses stratégies sur le renforcement de la capacité de comprendre et d'apprécier les communautés ethnoculturelles et de langue officielle.

Renouvellement des programmes des langues officielles

Fidèle à l'engagement annoncé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère a renouvelé ses programmes en matière de langues officielles en 2003-2004 et les a restructurés en deux programmes : ***Développement des communautés de langue officielle*** et ***Mise en valeur des langues officielles*** (264,3 millions de dollars au total). Cette modification est l'aboutissement d'une série d'évaluations qui ont permis de confirmer la pertinence des programmes des langues officielles, de mettre en relief certains succès et les progrès réalisés, et de proposer des pistes pour maximiser les chances d'obtenir les résultats escomptés.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

Le Programme de mise en valeur des langues officielles vise à favoriser une meilleure compréhension des bénéfices de la dualité linguistique comme élément fondamental de la diversité au Canada. Dans le cadre de ce programme, le Ministère a maintenu son appui aux programmes provinciaux et territoriaux en matière d'apprentissage de la langue seconde auxquels participent 2,5 millions de Canadiens et Canadiennes. Depuis l'annonce du Plan d'action pour les langues officielles en mars 2003, le Ministère a entamé des discussions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et les provinces et territoires afin de préciser

l'orientation de futures collaborations. Le Ministère a également travaillé avec 158 organismes non gouvernementaux pour favoriser une meilleure compréhension des avantages que procurent les deux langues officielles du Canada au moyen d'activités de promotion et de rapprochement.

Les efforts du Ministère en matière de promotion de la dualité linguistique ont donné des résultats intéressants. Par exemple, une enquête sur les attitudes et les perceptions à l'égard des langues officielles au Canada, effectuée par GPC International à l'automne 2002, a révélé que plus des deux tiers des Canadiens, âgés de 18 à 34 ans, croient qu'ils ont eu la possibilité d'apprendre leur deuxième langue officielle au cours de leurs études élémentaires et secondaires. L'enquête a également révélé que plus de 80 p. 100 des répondants en situation minoritaire s'entendent pour dire que les relations entre les deux groupes linguistiques sont demeurées stables ou se sont améliorées au cours des cinq dernières années.

Diversité ethnique

La diversité ethnique, raciale, religieuse et linguistique augmente rapidement compte tenu du fait que les Canadiens ont déclaré plus de 200 origines ethniques lors du Recensement de 2001. Plus de 13 p. 100 des Canadiens sont membres de minorités visibles – ce chiffre pourrait passer à 20 p. 100 d'ici 2016. Aujourd'hui, l'immigration représente plus de 50 p. 100 de la croissance de la population canadienne. Grâce à ses politiques et à ses programmes, le Ministère cherche à aider les gens à surmonter les obstacles liés aux antécédents raciaux, ethniques, culturels ou religieux susceptibles de les empêcher de participer pleinement à la vie en société au Canada.

Fait saillant

Sur l'ensemble des personnes qui ont répondu à l'Enquête sur la diversité ethnique, 94 p. 100 [illegible] 88 p. 100 [illegible] 79 p. 100 [illegible] en raison de l'ancêtre, la culture, la race, la couleur de la peau, la langue, l'accent ou la religion. Environ, parmi les membres des minorités visibles qui ont répondu à cette question, plus d'une personne sur trois (36 p. 100) [illegible] d'une minorité visible au cours des cinq dernières années.

Pour mieux comprendre le rôle que joue la diversité ethnique et raciale dans la société et l'économie canadiennes, de quelle manière la diversité influe sur la vie des Canadiens et comment les Canadiens de divers horizons ethniques interprètent et déclarent leur ethnicité, le Ministère, en collaboration avec Statistique Canada, a investi 3,2 millions de dollars sur deux ans dans le Sondage sur la diversité ethnique, dont les résultats ont été publiés en septembre 2003. Cette enquête a permis au gouvernement de recueillir des données inédites sur les Canadiens, notamment sur les minorités ethnoculturelles, et plus précisément sur leur participation à la société canadienne, leur sentiment d'appartenance, leur opinion sur la discrimination et leurs activités économiques (http://www.statcan.ca/8096/bsolc/francais/bsolc?catno=89-593-XIE).

l'orientation de futures collaborations. Le Ministère a également travaillé avec 158 organismes non gouvernementaux pour favoriser une meilleure compréhension des avantages que procurent les deux langues officielles du Canada au moyen d'activités de promotion et de rapprochement.

Les efforts du Ministère en matière de promotion de la dualité linguistique ont donné des résultats intéressants. Par exemple, une enquête sur les attitudes et les perceptions à l'égard des langues officielles au Canada, effectuée par GPC International à l'automne 2002, a révélé que plus des deux tiers des Canadiens, âgés de 18 à 34 ans, croient qu'ils ont eu la possibilité d'apprendre leur deuxième langue officielle au cours de leurs études élémentaires et secondaires. L'enquête a également révélé que plus de 80 p. 100 des répondants en situation minoritaire s'entendent pour dire que les relations entre les deux groupes linguistiques sont demeurées stables ou se sont améliorées au cours des cinq dernières années.

Diversité ethnique

La diversité ethnique, raciale, religieuse et linguistique augmente rapidement compte tenu du fait que les Canadiens ont déclaré plus de 200 origines ethniques lors du Recensement de 2001. Plus de 13 p. 100 des Canadiens sont membres de minorités visibles – ce chiffre pourrait passer à 20 p. 100 d'ici 2016. Aujourd'hui, l'immigration représente plus de 50 p. 100 de la croissance de la population canadienne. Grâce à ses politiques et à ses programmes, le Ministère cherche à aider les gens à surmonter les obstacles liés aux antécédents raciaux, ethniques, culturels ou religieux susceptibles de les empêcher de participer pleinement à la vie en société au Canada.

Fait saillant

Sur l'ensemble des personnes qui ont répondu à l'*Enquête sur la diversité ethnique*, 86 p. 100 d'entre elles ont déclaré qu'elles n'avaient pas fait l'objet de discrimination ni d'un traitement injuste en raison de l'ethnicité, la culture, la race, la couleur de la peau, la langue, l'accent ou la religion. Toutefois, parmi les membres des minorités visibles qui ont répondu à cette enquête, plus d'une personne sur trois (36 p. 100) ont signalé avoir été victimes de discrimination ou d'un traitement injuste au cours des cinq dernières années.

Pour mieux comprendre le rôle que joue la diversité ethnique et raciale dans la société et l'économie canadiennes, de quelle manière la diversité influe sur la vie des Canadiens et comment les Canadiens de divers horizons ethniques interprètent et déclarent leur ethnicité, le Ministère, en collaboration avec Statistique Canada, a investi 3,2 millions de dollars sur deux ans dans le Sondage sur la diversité ethnique, dont les résultats ont été publiés en septembre 2003. Cette enquête a permis au gouvernement de recueillir des données inédites sur les Canadiens, notamment sur les minorités ethnoculturelles, et plus précisément sur leur participation à la société canadienne, leur sentiment d'appartenance, leur opinion sur la discrimination et leurs activités économiques (http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=89-593-X).

Le Ministère utilisera les données recueillies dans le cadre du Sondage sur la diversité ethnique, et au cours de recherches ultérieures, en vue d'améliorer ses politiques et programmes visant à aider les Canadiens et Canadiennes à participer pleinement à la société, de promouvoir la compréhension interculturelle et de rendre les institutions publiques plus représentatives de la population diversifiée du pays.

Le **Programme du multiculturalisme** (11,1 millions de dollars), dont les initiatives visent entre autres à sensibiliser davantage le public canadien aux questions de diversité et de racisme, est un des moyens pris par le Ministère pour surmonter les obstacles à la participation auxquels doivent faire face les collectivités ethnoculturelles. En 2003-2004, en consultation avec les collectivités par l'entremise de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, et en vue d'encourager la participation des citoyens sous toutes ses formes, le Ministère a modifié son approche du Programme du multiculturalisme dans la mesure où il a accru le nombre de projets pluriannuels tout en continuant de soutenir des projets menés sur une seule année. Désormais, les projets pluriannuels constituent la majorité des projets approuvés. Cela a eu des effets positifs sur les clients et le Ministère puisque l'approche pluriannuelle permet d'assurer une plus grande stabilité dans l'exécution des projets et aide à mettre en place et à planifier des projets à plus long terme.

Objectif stratégique 4 Citoyenneté active et participation communautaire
Dépenses : 320,1 millions de dollars

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada	
Principal résultat prévu 9 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté	***État d'avancement***
Engagement selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Élaborer un cadre stratégique sur la citoyenneté partagée et la cohésion sociale	*À remplir*
Principal résultat prévu 10 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société	***État d'avancement***
Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 : • Participer à la deuxième étape de l'Initiative quinquennale sur le secteur bénévole et communautaire qui se déroule à l'échelle de tout le gouvernement	*Rempli*
• Améliorer la capacité globale du secteur bénévole et communautaire de répondre aux besoins diversifiés des Canadiens et Canadiennes	*Rempli*
• Sous la direction de Citoyenneté et Immigration Canada, appuyer la tenue d'une conférence nationale sur l'établissement et l'intégration des nouveaux immigrants	*Rempli*
• Soutenir l'élaboration de politiques et de programmes d'établissement visant la participation active des immigrants et réfugiés	*Rempli*
• Encourager le développement de fortes communautés de langue officielle en situation minoritaire lors du renouvellement des programmes des langues officielles	*Rempli*
• Terminer l'examen complet des programmes autochtones en vue de concevoir un nouveau cadre de programmes intégrés	*En cours*

Pour construire un pays où règne davantage de cohésion, il est essentiel de faire naître un sentiment d'appartenance et d'engagement chez tous les citoyens et citoyennes. Le ministère du Patrimoine canadien se préoccupe de favoriser un fort sentiment de « citoyenneté partagée » chez les Canadiens et Canadiennes et travaille souvent en collaboration avec d'autres secteurs du gouvernement, dont Citoyenneté et Immigration Canada qui s'occupe plus directement du processus officiel d'obtention de la citoyenneté et de l'arrivée des immigrants dans la société canadienne.

La notion de citoyenneté partagée va bien au-delà des droits individuels et renvoie au sentiment de collectivité que la citoyenneté devrait créer. Au Canada, la citoyenneté se fonde simultanément sur la diversité et la responsabilité mutuelle; elle unit une société bilingue et multiculturelle, composée de plus de 30 millions de citoyens et citoyennes vivant dans un pays immense. Patrimoine canadien perçoit la diversité des citoyens comme un atout qui exige d'investir dans un cadre de mesures pour réduire les divisions et permettre à tous de prendre part à l'évolution de la société canadienne. Pour renforcer ce cadre, le Ministère veut faire apprécier globalement cette citoyenneté partagée et favorise la participation à la vie communautaire au Canada.

Principal résultat prévu 9 Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté

Dans un pays comme le Canada où les différences économiques, sociales et géographiques sont grandes, le gouvernement doit jouer un rôle prépondérant pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons aient la chance de prendre part à la vie de leur société. Parce qu'il encourage la participation à la vie communautaire et à la vie en société chez les jeunes Canadiens, le Ministère prépare ainsi la prochaine génération de citoyens actifs.

Citoyenneté partagée et cohésion sociale

Conformément à l'engagement annoncé dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère a poursuivi son travail de collaboration dans l'ensemble du gouvernement en vue d'élaborer un cadre stratégique sur la citoyenneté partagée susceptible de servir d'outil de coordination des diverses activités liées à la citoyenneté que mène le gouvernement. Il s'agit d'initiatives liées au multiculturalisme, au bénévolat et à l'accès équitable. Ce travail a pris la forme de nouvelles collaborations avec les ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration, de la Justice, et des Ressources humaines et du Développement des compétences. L'élaboration d'un cadre a été entreprise surtout avec l'appui du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Même si le dossier avance, le Ministère n'est pas en mesure de publier une politique définitive. Compte tenu de la réorganisation et de la réorientation survenues au sein du gouvernement au cours de l'année dernière, dont le transfert de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire au ministère du Développement social (dont il est question au résultat 10), le Ministère avait le sentiment qu'il était trop tôt pour proposer un cadre de coordination final des activités liées à la citoyenneté dans l'ensemble du gouvernement fédéral. Le Ministère entend poursuivre sa collaboration avec d'autres ministères fédéraux afin d'en arriver à une meilleure coordination des initiatives liées à la citoyenneté.

Participation des jeunes

En 2003-2004, le Ministère a entrepris diverses initiatives destinées aux jeunes, qui leur ont permis de s'informer et de prendre part à des échanges, de faire du bénévolat et de participer au processus démocratique.

Le **Programme des études canadiennes** (1,5 million de dollars) a publié *Les Canadiens et leur gouvernement : Un Guide de ressources* en vue d'aider les jeunes à mieux connaître le système démocratique canadien (www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/gouv-gov/index.html). Ce guide a été extrêmement bien accueilli puisque 9 000 enseignants et écoles en ont demandé des exemplaires, ce qui a permis au Ministère d'atteindre un nombre considérable d'étudiants dans tout le pays. Selon une évaluation faite par Decima Research Inc., au début de 2004, 83 p. 100 des enseignants ont déclaré que ce guide avait aidé leurs étudiants à mieux comprendre le système gouvernemental et le rôle de la monarchie au Canada.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

En 2003-2004, dans le cadre de son programme Partenariat avec les parties, Patrimoine canadien a permis à 613 jeunes (de 17 à 31 ans) d'acquérir de précieuses compétences professionnelles et personnelles grâce au travail bénévole qu'ils ont effectué dans des projets communautaires. Selon l'analyse des réponses aux questionnaires remplis à la fin de la participation au programme, menée par QORUS Star en 2003, les participants de 2002-2003 ont déclaré que les effets les plus positifs de leur expérience étaient l'amélioration de la confiance en soi, la connaissance accrue d'une autre communauté culturelle

Grâce à **Échanges Canada** (32,5 millions de dollars), le Ministère a permis à près de 17 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de créer des liens avec d'autres jeunes et de mieux comprendre et aimer leur pays. Un rapport préparé par Circum Network Inc., au début de 2004, à partir d'un sondage effectué auprès des participants aux échanges de 2000-2001 révèle que même deux ans après l'échange, 90 p. 100 des participants signalent qu'ils sont fortement attachés au Canada et 40 p. 100 déclarent que leur expérience les a aidés à choisir une carrière.

Principal résultat prévu 10 – Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

Prendre part à la vie en société de son pays – par l'entremise du processus démocratique, de la gouvernance et de la vie communautaire – est une responsabilité essentielle pour tout citoyen et citoyenne. Pour que le modèle canadien de multiculturalisme et de dualité linguistique fonctionne, cette participation doit être large et ouverte pour que les Canadiens de tous les horizons sentent que leurs voix sont entendues et que leurs contributions comptent dans le développement de la société canadienne. Le Ministère cible des groupes particuliers afin d'accroître les possibilités et la capacité de participer de ceux pour qui les chances ne sont pas égales.

Participation des jeunes

En 2003-2004, le Ministère a entrepris diverses initiatives destinées aux jeunes, qui leur ont permis de s'informer et de prendre part à des échanges, de faire du bénévolat et de participer au processus démocratique.

Le **Programme des études canadiennes** (1,5 million de dollars) a publié *Les Canadiens et leur gouvernement : Un Guide de ressources* en vue d'aider les jeunes à mieux connaître le système démocratique canadien (www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/gouv-gov/index.html). Ce guide a été extrêmement bien accueilli puisque 9 000 enseignants et écoles en ont demandé des exemplaires, ce qui a permis au Ministère d'atteindre un nombre considérable d'étudiants dans tout le pays. Selon une évaluation faite par Decima Research Inc., au début de 2004, 83 p. 100 des enseignants ont déclaré que ce guide avait aidé leurs étudiants à mieux comprendre le système gouvernemental et le rôle de la monarchie au Canada.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

En 2003-2004, dans le cadre de son programme *Katimavik*, qui fait partie d'*Échanges Canada*, le Ministère a permis à 813 jeunes (de 17 à 21 ans) d'acquérir de précieuses compétences professionnelles et personnelles grâce au travail bénévole qu'ils ont effectué dans des projets communautaires. Selon l'analyse des réponses aux questionnaires avant et après la participation au programme, menée par ODDAS Stat en 2003, les participants de 2002-2003 ont déclaré que les effets les plus positifs de leur expérience étaient l'acquisition de la langue seconde et la connaissance accrue d'une autre communauté culturelle.

Grâce à **Échanges Canada** (32,5 millions de dollars), le Ministère a permis à près de 17 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de créer des liens avec d'autres jeunes et de mieux comprendre et aimer leur pays. Un rapport préparé par Circum Network Inc., au début de 2004, à partir d'un sondage effectué auprès des participants aux échanges de 2000-2001 révèle que même deux ans après l'échange, 90 p. 100 des participants signalent qu'ils sont fortement attachés au Canada et 40 p. 100 déclarent que leur expérience les a aidés à choisir une carrière.

Principal résultat prévu 10 Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

Prendre part à la vie en société de son pays – par l'entremise du processus démocratique, de la gouvernance et de la vie communautaire – est une responsabilité essentielle pour tout citoyen et citoyenne. Pour que le modèle canadien de multiculturalisme et de dualité linguistique fonctionne, cette participation doit être large et ouverte pour que les Canadiens de tous les horizons sentent que leurs voix sont entendues et que leurs contributions comptent dans le développement de la société canadienne. Le Ministère cible des groupes particuliers afin d'accroître les possibilités et la capacité de participer de ceux pour qui les chances ne sont pas égales,

dont les femmes autochtones, les jeunes et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La prospérité économique et sociale du pays dépend de la vitalité de ses collectivités et de la participation des Canadiens de toute origine. Le bénévolat est indispensable à la vigueur des collectivités et constitue la forme la plus pure de participation à la vie en société. En collaboration avec d'autres ministères et le secteur bénévole et communautaire, le Ministère cherche à accroître les possibilités de participation à la vie en société par le biais du bénévolat.

Citoyenneté et participation

L'**Initiative sur le secteur bénévole et communautaire** (ISBC) vise à renforcer la capacité des organismes bénévoles à offrir des services aux Canadiens et Canadiennes et à participer au débat sur la politique gouvernementale. Les collectivités tirent profit d'un secteur bénévole et communautaire solide. Jusqu'au moment où l'initiative a été transférée au ministère du Développement social, le 12 décembre 2003, dans le cadre d'une vaste réorganisation de l'administration publique, le ministère du Patrimoine canadien a respecté son engagement, qui figure dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, de diriger la participation de l'ensemble du gouvernement à l'Initiative en prenant les mesures suivantes :

- Il a conçu des outils pratiques et des ateliers sur l'Accord entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement du Canada et les Codes de bonnes pratiques concernant le financement et le dialogue sur les politiques, en collaboration avec le secteur bénévole et communautaire.

- Il a organisé une rencontre des hauts fonctionnaires de plus de 40 ministères afin d'examiner les possibilités qui s'offrent au gouvernement en matière de mise en application de l'ISBC, et les difficultés à surmonter.

- Il a soutenu l'établissement de structures pour le secteur et a facilité diverses activités dont le développement d'outils de formation et la tenue d'ateliers dans le secteur bénévole et communautaire qui ont fait progresser le travail de l'ISBC grâce à l'octroi d'environ 700 000 dollars en contributions financières.

Patrimoine canadien poursuit son aide au bénévolat par l'entremise de l'**Initiative canadienne sur le bénévolat** (ICB) [6,9 millions de dollars], dans le cadre du Programme des partenariats communautaires (7,7 millions de dollars). L'ICB vise à encourager les Canadiens et Canadiennes à faire du bénévolat et à améliorer la capacité des organismes de tirer profit de la contribution de bénévoles. Trois centres nationaux et treize réseaux locaux constituent l'ossature de cette initiative. En 2003-2004, les centres nationaux ont appuyé des projets innovateurs ayant pour but d'aider des groupes de bénévoles à recruter et à conserver des membres, jeunes et moins jeunes, dans les communautés autochtones et ethnoculturelles, et d'autres projets de recherche nationaux et communautaires portant sur les thèmes de la gouvernance, du leadership, de la

responsabilité et des tendances dans le bénévolat. Des réseaux locaux ont été mis en place dans les 13 provinces et territoires du Canada afin de créer des plans d'action ayant une perspective locale et recommander des priorités aux trois centres nationaux de l'ICB. Les 189 représentants du secteur bénévole et communautaire, de tous les ordres de gouvernement, des fondations et des organismes communautaires, constituent les participants des réseaux locaux.

Entendre les voix minoritaires au Canada

Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, le Ministère s'engageait à créer des possibilités pour les Autochtones, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les nouveaux immigrants afin de les aider à prendre davantage part à la vie communautaire et de la société en général.

Les nouveaux immigrants doivent faire face à des difficultés particulières lorsqu'ils essaient de s'intégrer à la société canadienne. En 2003-2004, le ministère du Patrimoine canadien a collaboré avec Citoyenneté et Immigration Canada et d'autres ministères à d'importantes initiatives qui cherchent à favoriser la participation et le sentiment d'appartenance des nouveaux immigrants.

La deuxième Conférence nationale sur l'établissement (DCNE) intitulée *Stratégies de développement communautaire au 21e siècle* a été tenue en octobre 2003. Le **Programme du multiculturalisme**, que met en œuvre le Ministère, a versé 40 000 dollars à la DCNE afin de contribuer au travail de compréhension et de définition de stratégies visant à faire face aux obstacles actuels liés à la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Plus de 400 délégués de tout le Canada représentaient le milieu de l'établissement, les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales et d'autres intervenants communautaires qui participent directement à la prestation de services aux nouveaux immigrants et réfugiés qui arrivent au Canada. Au fil des nombreux ateliers, des assemblées plénières, des réunions de groupes d'intérêt et des possibilités de réseautage, divers thèmes liés aux stratégies pour renforcer la communauté – innovation, inclusion et partenariat – se sont dessinés. Un rapport et un plan d'action ont été produits pour mettre en relief un ensemble d'options visant à assurer une relation continue entre le secteur et le gouvernement (www.integration-net.cic.gc.ca).

Le gouvernement, grâce à un partenariat fédéral, cherche à mettre en place un guichet unique en ligne afin de donner aux immigrants éventuels de l'information sur la vie et le travail au Canada dans le cadre de l'Initiative sur l'intégration des immigrants au marché du travail. Le Ministère, par le biais de son Programme du multiculturalisme, collabore avec les partenaires fédéraux qui dirigent cette initiative, dont Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et Industrie Canada, afin d'offrir un appui qui permettra d'améliorer l'intégration des immigrants au marché du travail. De plus, ce programme a financé des projets qui soutiennent la capacité collective de professionnels formés à l'étranger dans l'ensemble du Canada d'établir des réseaux et de participer à la recherche de solutions pour trouver des emplois dans leur métier et profession.

En 2003-2004, à la suite du renouvellement des programmes d'appui aux langues officielles, dans le cadre du **Programme de développement des communautés de langue officielle,** le Ministère a entamé une réflexion sur l'orientation de ses interventions à l'appui du développement des communautés, et ce, à la lumière des résultats des évaluations et du nouveau contexte qui découle du Plan d'action pour les langues officielles. Il a également amorcé des discussions avec ses partenaires provinciaux et territoriaux en vue d'établir le cadre des prochaines collaborations en matière d'éducation et de services dans la langue de la minorité. Au cours de 2003-2004, le Ministère a travaillé avec près de 300 organismes du milieu, tous les gouvernements provinciaux et territoriaux et 14 ministères et organismes fédéraux afin de favoriser la création, l'amélioration et la prestation d'une foule d'activités et de services, dans le domaine de l'éducation notamment, à l'intention des 1,9 million de Canadiens et Canadiennes vivant au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Environ 70 p. 100 des groupes communautaires qui ont répondu aux questions d'une évaluation des programmes des langues officielles du Ministère ont déclaré que ces programmes contribuent directement à la préservation des institutions existantes et favorisent la création et l'amélioration de services dans les communautés et aident, par conséquent, à en maintenir la vitalité (www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_08/index_f.cfm).

Le Ministère appuie une vaste gamme de programmes et d'initiatives autochtones qui sont destinés aux Inuits, Métis, Indiens non inscrits et aux membres des Premières nations qui vivent principalement hors réserve. Ces programmes renforcent l'identité culturelle et les langues autochtones et facilitent la participation des Autochtones d'une manière qui reconnaît leurs cultures et favorise leur contribution au pays. En consultation avec les Autochtones et des intervenants du gouvernement, et au moyen d'évaluations, de vérifications et de recherches, le Ministère a poursuivi son travail de regroupement des programmes autochtones en 2003-2004 en vue de créer un nouveau cadre de programmes intégrés qui sera prêt en mars 2005. Cela rendra les programmes plus souples et répondra au désir des communautés autochtones d'adopter une approche globale des programmes.

Patrimoine canadien dans votre collectivité

L'*Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones* (CUPJA) appuie les efforts que déploient ces jeunes en milieu urbain et leurs collectivités pour trouver des solutions innovatrices et adaptées à leur culture en vue de surmonter les obstacles politiques, économiques, culturels et sociaux susceptibles de limiter leurs perspectives personnelles et communautaires. Entre 1998 et 2003, le CUPJA a financé environ 850 projets dans tout le Canada, qui ont permis à environ 160 000 jeunes de mieux comprendre et apprécier leurs cultures, et de participer davantage à la vie de leurs collectivités. Les jeunes ont aidé à élaborer et à mettre à exécution des projets financés par le CUPJA, ce qui leur a donné une importante expérience de leadership et de gestion qui leur servira plus tard.

En 2003-2004, à la suite du renouvellement des programmes d'appui aux langues officielles, dans le cadre du **Programme de développement des communautés de langue officielle**, le Ministère a entamé une réflexion sur l'orientation de ses interventions à l'appui du développement des communautés, et ce, à la lumière des résultats des évaluations et du nouveau contexte qui découle du Plan d'action pour les langues officielles. Il a également amorcé des discussions avec ses partenaires provinciaux et territoriaux en vue d'établir le cadre des prochaines collaborations en matière d'éducation et de services dans la langue de la minorité. Au cours de 2003-2004, le Ministère a travaillé avec près de 300 organismes du milieu, tous les gouvernements provinciaux et territoriaux et 14 ministères et organismes fédéraux afin de favoriser la création, l'amélioration et la prestation d'une foule d'activités et de services, dans le domaine de l'éducation notamment, à l'intention des 1,9 million de Canadiens et Canadiennes vivant au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Environ 70 p. 100 des groupes communautaires qui ont répondu aux questions d'une évaluation des programmes des langues officielles du Ministère ont déclaré que ces programmes contribuent directement à la préservation des institutions existantes et favorisent la création et l'amélioration de services dans les communautés et aident, par conséquent, à en maintenir la vitalité (www.patrimoinecanadien.gc.ca progs em-er eval 2003 2003_08 index_f.cfm).

Le Ministère appuie une vaste gamme de programmes et d'initiatives autochtones qui sont destinés aux Inuits, Métis, Indiens non inscrits et aux membres des Premières nations qui vivent principalement hors réserve. Ces programmes renforcent l'identité culturelle et les langues autochtones et facilitent la participation des Autochtones d'une manière qui reconnaît leurs cultures et favorise leur contribution au pays. En consultation avec les Autochtones et des intervenants du gouvernement, et au moyen d'évaluations, de vérifications et de recherches, le Ministère a poursuivi son travail de regroupement des programmes autochtones en 2003-2004 en vue de créer un nouveau cadre de programmes intégrés qui sera prêt en mars 2005. Cela rendra les programmes plus souples et répondra au désir des communautés autochtones d'adopter une approche globale des programmes.

Vers une gestion axée sur l'excellence

Engagements selon le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 :	*État d'avancement*
• Poursuivre les efforts déployés en matière de gestion moderne en mettant l'accent sur la planification et l'établissement de rapports intégrés, l'amélioration des programmes et des services et la gestion des subventions et contributions	*Rempli*
• Mener une analyse approfondie de l'environnement qui servira de base à la planification stratégique et à la planification des affaires au cours des années qui viennent	*Rempli*
• Poursuivre le travail visant à déterminer les principaux résultats prévus et les indicateurs stratégiques qui orienteront l'élaboration des politiques, programmes et services futurs	*Rempli*
• Continuer de renforcer la gestion des subventions et contributions par l'intermédiaire du Centre d'expertise	*Rempli*
• Élaborer une stratégie ministérielle d'amélioration des services en commençant par l'evaluation du niveau de satisfaction actuel des clients	*En cours*
• Élaborer et mettre en application des stratégies de recrutement, d'apprentissage et de mieux-être en milieu de travail	*Rempli*
• Poursuivre le travail d'élaboration d'une stratégie ministérielle relative au renouvellement à long terme du personnel chargé des activités du Ministère	*En cours*
• Continuer de prendre des mesures pour mettre pleinement en application le plan d'action sur la langue de travail	*Rempli*

Patrimoine canadien est déjà fermement engagé dans la réforme de ses pratiques de gestion en vue d'implanter une culture de la saine gouvernance et de la gestion responsable des fonds publics. En 2003-2004, guidé par les principes de gestion énoncés dans le Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG), le Ministère a poursuivi la mise en œuvre des réformes amorcées pour chacun des dix éléments du CRG.

Par exemple, le Ministère a adopté de nouvelles procédures pour améliorer les pratiques relatives aux marchés. À cet égard, le Comité exécutif a retenu une stratégie des marchés et les gestionnaires doivent suivre une formation obligatoire avant d'obtenir le pouvoir de conclure des marchés.

En vue d'assurer la cohérence et de mieux définir les orientations stratégiques, le Ministère a mis sur pied des réseaux internes à divers niveaux de la hiérarchie pour élaborer une analyse de l'environnement et coordonner les activités de recherche dans le

but d'améliorer l'information dont on dispose pour concevoir les politiques et programmes et allouer les ressources.

Pour accroître la responsabilisation des cadres et clarifier les attentes, les ententes de gestion des cadres comprennent maintenant des engagements précis liés à l'amélioration des principes de gestion. En plus de devoir refléter les priorités gouvernementales conformément aux exigences du greffier du Conseil privé, ces ententes visent aussi l'amélioration des pratiques de gestion dans des domaines précis : la planification des affaires, la gestion des ressources humaines et les engagements visant à tenir compte de la diversité et des langues officielles, et à les promouvoir.

En 2003-2004, le Ministère a mené une étude de la capacité de gestion afin de déterminer les progrès accomplis au cours des dernières années, d'évaluer les écarts, de connaître les secteurs à risque et de définir les mesures à prendre pour poursuivre la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de la gestion. Un plan d'action est en préparation.

Le Ministère a déployé des efforts particuliers en vue de renforcer la mise en œuvre du système de planification et d'établissement de rapports intégrés afin d'améliorer la capacité de mesurer les résultats attendus, de faire face aux pressions financières, d'allouer les ressources en fonction des résultats prévus et de présenter des rapports sur le rendement des activités du Ministère. En 2003-2004, les discussions se sont poursuivies pour clarifier le cadre stratégique du Ministère et déterminer les résultats attendus. Toutes les directions générales ont élaboré des plans d'affaires fondés sur les directives ministérielles. Ces plans renferment de l'information touchant les stratégies et les activités prévues pour atteindre les objectifs stratégiques, l'analyse des risques et l'utilisation des ressources financières, technologiques et humaines.

Le développement durable

En 2003-2004, le Ministère a engagé des consultations en vue de définir les enjeux internes et externes pertinents en matière de développement durable à Patrimoine canadien. Un examen de ces questions a été mené pour aider le Ministère et le gouvernement à comprendre les conséquences des activités ministérielles liées au développement durable. À la suite de cet examen, le Ministère a pu définir le contexte d'élaboration d'une troisième stratégie qui tiendra compte de la dimension culturelle et sociale du développement durable, en plus de travailler à réduire les conséquences de nos opérations, politiques et programmes sur l'environnement.

Le Ministère a élaboré sa troisième stratégie de développement durable porteuse d'une nouvelle vision (www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/pubs/sdd/index_f.cfm), qui met l'accent sur une meilleure compréhension des dimensions culturelles et sociales du développement durable c'est-à-dire :

- parfaire les opérations internes, travailler avec les clients et d'autres organisations et ministères fédéraux;

- devenir plus écoefficace dans l'exécution des programmes afin de réduire l'impact sur l'environnement et soutenir les efforts du gouvernement canadien visant à respecter les divers engagements fédéraux;
- définir des objectifs à long terme et intégrer des étapes pour assurer le développement de la capacité afin de préparer les succès à venir.

Amélioration des services

Gestion des subventions et contributions

Le Ministère a mis sur pied en 2003 le Centre d'expertise des subventions et contributions; il s'agit d'une ressource ministérielle mise au service des 57 programmes de subventions et contributions pour que ces derniers atteignent l'excellence en matière de conception et d'exécution. Au cours de sa première année d'activité, le Centre s'est employé à venir en aide aux responsables des programmes pour qu'ils servent encore mieux les Canadiens et Canadiennes et atteignent des résultats. Il leur a fourni des conseils et des ressources en vue de simplifier et d'accélérer le processus, parfois long et complexe, de demande et d'approbation de subventions et contributions, sans sacrifier la diligence essentielle à la responsabilisation ni la gestion des deniers publics.

Les demandes de financement doivent être traitées rapidement, sinon les résultats des projets pourraient ne pas être atteints. Améliorer les délais de traitement signifie simplifier le processus. C'est la raison pour laquelle le Centre a mené un exercice d'amélioration des processus, afin d'examiner de près les processus de gestion interne des cinq plus gros programmes du Ministère en vue de trouver les goulots d'étranglement et les sources d'irritation et de suggérer des méthodes pour régler ces problèmes. Ce travail a donné lieu à la formulation de recommandations concrètes qui devraient améliorer les délais de traitement de tous les programmes. De plus, le Centre a pris des mesures pour accroître l'efficacité en réduisant le nombre de documents que les responsables de programme doivent faire approuver, ce qui a eu pour effet d'alléger le fardeau administratif du personnel et de leur laisser plus de temps à consacrer à leurs clients. En outre, le Centre a également aidé à raccourcir le temps de traitement en rationalisant son processus de surveillance de la diligence raisonnable par l'utilisation d'échantillons choisis en fonction du rendement antérieur et de l'évaluation des risques, d'une part, et du suivi nécessaire après l'approbation, d'autre part.

Au début de 2003, le Centre a publié la Politique de gestion des subventions et contributions du Patrimoine canadien, qui énonce clairement les normes de pratique de gestion que recommande le Ministère pour tous ses programmes. Depuis lors, il a communiqué un certain nombre d'éclaircissements sur la politique pour démystifier certains points liés aux subventions et contributions. À titre de nouveau propriétaire du Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions (SGISC) – système informatisé servant à suivre de près les subventions et contributions et à en rendre compte –, le Centre a fait 120 changements en vue d'améliorer la fonctionnalité et l'intégrité des données du système, et à assurer la formation du personnel de programme de tout le pays. En plus de fournir des rapports qui facilitent la planification et la prise de

décisions, le Centre a commencé à extraire des données du SGISC sur le temps de traitement des demandes afin d'offrir une rétroaction aux gestionnaires de programme. Le Centre a également contribué à améliorer le service en fournissant des outils, dont l'Entente de contribution standard et des modèles de rapport financier. Ces outils permettent au personnel de programme d'économiser du temps et de l'énergie, et ils assurent la qualité et l'uniformité dans l'ensemble du Ministère.

À titre de service ministériel chargé d'appuyer les programmes du Ministère, le Centre d'expertise des subventions et des contributions est un partenaire de l'Initiative d'amélioration des services (IAS). Le Centre, qui existe maintenant depuis deux ans, continuera à consulter les responsables de programme afin de déterminer les moyens à prendre pour les aider à mieux servir les Canadiens et Canadiennes.

Gouvernement en direct

Le Ministère a terminé une analyse de cas qui propose un cadre et une approche pour mettre en place une Stratégie d'amélioration de la prestation des services ministériels. Cette proposition de stratégie s'inspire d'une évaluation du niveau de satisfaction actuel des clients dans un certain nombre de services du Ministère axés sur le public : les programmes régionaux, la correspondance ministérielle et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens.

Presque trois quarts (73 p. 100) des répondants ont déclaré être satisfaits de leur expérience globale avec le Ministère (25 p. 100 étaient extrêmement satisfaits et 48 p. 100 étaient satisfaits). Ces données serviront à définir et à atteindre des cibles de satisfaction de même qu'à établir des normes de service. De plus, les enquêtes terminées pourront servir de prototypes à d'autres évaluations du niveau de la satisfaction des clients des services ministériels. Cette initiative jumelée aux mesures visant à faciliter le processus d'accès aux subventions et contributions (notamment au moyen d'Internet) auront pour effet d'améliorer les services du Ministère dans une perspective axée sur le citoyen.

Même si elle ne fait pas partie du *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, il importe de mentionner une autre initiative axée sur le citoyen : le prototype et l'analyse de cas d'un portail interne du secteur bénévole et communautaire visant à fournir un guichet unique donnant accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux intéressant ce secteur. Le Ministère a mené à bien cette initiative en consultation avec les représentants du secteur bénévole et communautaire. Toutefois, la responsabilité du projet a été transmise à Développement social Canada en mars 2004, à la suite de la réorganisation gouvernementale qui a eu lieu le 12 décembre 2003.

Le gouvernement a lancé en février 2003 le *Portail des consultations du gouvernement du Canada* qui permet de connaître les consultations menées par le gouvernement fédéral; la période pilote du portail s'est terminée le 30 juin de la même année. Ce projet

visait à développer la capacité du gouvernement de faire participer les Canadiens et les Canadiennes en ligne, et de leur offrir la possibilité de prendre part aux consultations gouvernementales. Comme l'expérience s'est avéré concluante, le projet se poursuivra mais la responsabilité en a été officiellement transférée, en mars 2004, au Bureau du Conseil privé et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Grâce à Gouvernement en ligne (GED), le Ministère relie les Canadiens les uns aux autres, et au reste de la planète, dans la mesure où il permet le développement et la mise en valeur des arts, de la culture, du patrimoine et des sports canadiens, et la participation à ces derniers. Le portail sur la culture, le patrimoine et les loisirs au Canada (www.culturecanada.gc.ca), est une des initiatives importantes du GED qui permet d'établir de tels liens; il s'agit d'un portail donnant accès à de l'information culturelle provenant de tous les ordres de gouvernement. La contribution du Ministère au GED est décrite dans le rapport public du Gouvernement en direct 2004 à l'adresse suivante : www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ged-gol/index_f.cfm.

Un milieu de travail où il fait bon travailler et apprendre

En 2003-2004, le Ministère a mis l'accent sur l'élaboration et la mise en application de politiques de recrutement afin de réduire l'embauche de personnel provisoire et d'encourager les gestionnaires à faire en sorte de s'assurer les services d'une seule personne pour le même poste, et la bonne. La planification des ressources humaines, y compris l'équité en matière d'emploi et la diversité, ont été pleinement intégrées au processus de planification des affaires du Ministère. Les gestionnaires qui ont suivi la formation nécessaire ont obtenu le pouvoir de doter leur organisation, y compris la responsabilité d'assurer le caractère représentatif de l'effectif.

Le Ministère a mis en place une stratégie d'apprentissage et un plan d'action en vue de lier les priorités d'apprentissage aux besoins de gestion des affaires du Ministère qui, avec l'introduction d'un nouvel Indice de la culture d'apprentissage (ICA), lui permettront de mesurer ses progrès en tant qu'organisation qui encourage l'apprentissage. Un projet pilote a été lancé en vue de simplifier l'accès à l'apprentissage en ligne, et le Centre du savoir du Ministère a élaboré un programme d'apprentissage et d'échanges d'information accessible à tous les employés.

Afin de mesurer le mieux-être dans l'organisation, le Ministère a adopté une deuxième nouvelle mesure, l'Indice de la culture d'entreprise en matière de santé (ICES), pour cibler les préoccupations de certains employés dans chacune des directions générales. L'ICA et l'ICES se fondent sur les réponses données par les employés lors d'enquêtes qui démontrent que le Ministère continue à faire des progrès en vue de devenir un milieu de travail où il fait bon travailler et apprendre. Les comités des employés (minorités visibles, personnes handicapées, jeunes, orientation sexuelle et Autochtones) continuent d'informer et de soutenir le Ministère en ce qui a trait à la diversité en milieu de travail.

Dans le cadre d'un projet pilote ministériel sur l'amélioration des services, le Ministère a mené une enquête sur le niveau de satisfaction des clients en ce qui concerne la dotation, la classification, les relations avec le personnel et les services de planification. Pour donner suite aux conclusions du sondage, le Ministère cherche à améliorer sa capacité de mesurer son rendement. Il a élaboré un plan d'action en vue d'améliorer les services ayant trait au milieu de travail, à la fonction conseil, à la rapidité d'exécution et aux normes de service.

Depuis le lancement de son Plan d'action sur les langues officielles en 2001, le Ministère continue à prendre des mesures pour le mettre pleinement en application et s'y conformer. En 2003-2004, le mandat du groupe de travail interministériel sur la langue de travail a été élargi et sa composition comprend maintenant des membres des deux communautés linguistiques.

En 2003-2004, le Ministère a mis, entre autres, l'accent sur le renforcement de la gestion du rendement des cadres dans la mesure où il a présenté des engagements précis en ce qui concerne la gestion moderne, y compris la gestion des finances et du personnel. Afin de fournir des données quantitatives et qualitatives pour soutenir l'évaluation du rendement des cadres en matière de gestion du personnel et de planification des ressources humaines, le Ministère a élaboré un ensemble complet d'indicateurs et de rapports mettant en relief le rendement de chaque cadre en ce qui a trait à la mise en place, au renforcement et au soutien de leur effectif. La rémunération du rendement est liée en partie au rendement des cadres par rapport aux questions concernant la gestion du personnel et au progrès réalisé pour respecter des engagements précis en matière de diversité.

Gestion financière et réaffectation

Au cours de 2003-2004, Patrimoine canadien a fait des progrès important pour régler les problèmes de déficit structurel chronique qu'il connaît, et ce au moyen de la réaffectation interne. Le Ministère reste déterminé à utiliser le principe de la réaffectation. En fait, les organisations du portefeuille du Patrimoine canadien utilisent ce moyen depuis de nombreuses années et pensent qu'il s'agit d'un exercice très utile qui est conforme à l'engagement du Ministère d'adopter de saines pratiques de gestion.

Dans son exercice de réaffectation en 2003-2004, le Ministère a appliqué les principes suivants : examiner les initiatives des programmes pour veiller à ce qu'elles correspondent aux objectifs stratégiques et à la mission principale du Ministère; dans la mesure du possible protéger les clients les plus vulnérables du Ministère – communautés multiculturelles et autochtones, artistes et athlètes; respecter les engagements annoncés dans le discours du Trône et dans le Budget; rationaliser et simplifier les programmes existants; maintenir la capacité d'appuyer et de gérer efficacement l'exécution des programmes.

Le Ministère continue à jouer un rôle de premier plan afin de soutenir les principales priorités du gouvernement dans divers domaines dont les langues officielles, le sport, le

multiculturalisme, la diversité, le secteur bénévole et communautaire et la célébration du patrimoine bâti et du patrimoine culturel canadiens. À cette fin, au cours des dernières années, le Ministère a réaffecté ses propres ressources pour financer un certain nombre d'initiatives prioritaires au nom du gouvernement. Au cours de l'exercice 2003-2004, les réaffectations provenant des programmes et initiatives existants se chiffrent à 16 millions de dollars et si l'on ajoute les réaffectations dans les organismes du portefeuille, cette somme passe à 22 millions de dollars.

Section IV Tableaux financiers

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit	2003-2004 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
1 Dépenses de fonctionnement	206,4	*232,2*	**224,8**
5 Subventions et contributions	968,5	*870,7*	**868,9**
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	1,0	*1,0*	**1,0**
(L) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	0,6	*0,6*	**0,6**
(L) Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants-gouverneurs précédents	0,2	*0,1*	**0,1**
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19,6	*23,7*	**23,7**
(L) Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	0,07	*0,07*	**0,07**
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	--	*0,01*	**0,01**
(L) Redressement des comptes du Canada en vue de l'article 64(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	--	--	**--**
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	--	--	**--**
Total budgétaire	1 196,4	*1 128,4*	**1 119,2**
L15 Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	*0,01*	**--**
Total du Ministère	1 196,4	*1 128,4*	**1 119,2**

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues du Ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes à valoir sur le crédit	**Total des dépenses nettes**
Développement culturel et patrimoine	555	99,9	--	401,5	501,4	--	501,4	4,7	496,7
(Autorisations totales)	*651*	*88,3*	--	*360,6*	*448,9*	--	*448,9*	*4,7*	*444,2*
(Dépenses réelles)	**651**	**85,8**	**--**	**359,1**	**444,9**	**--**	**444,9**	**3,6**	**441,3**
Identité canadienne	407	53,8	--	567,0	620,8	0,9	621,7	--	621,7
(Autorisations totales)	*524*	*60,6*	--	*510,9*	*571,5*	*1,0*	*572,5*	--	*572,5*
(Dépenses réelles)	**524**	**60,0**	**--**	**510,5**	**570,5**	**1,0**	**571,5**	**--**	**571,5**
Gestion intégrée	808	78,0	--	--	78,0	--	78,0	--	78,0
(Autorisations totales)	*912*	*111,7*	--	--	*111,7*	--	*111,7*	--	*111,7*
(Dépenses réelles)	**912**	**106,4**	**--**	**--**	**106,4**	**--**	**106,4**	**--**	**106,4**
Total du Ministère - Budgétaire	1 770	231,7	--	968,5	1 200,2	0,9	1 201,1	4,7	1 196,4
(Autorisations totales)	*2 087*	*260,6*	--	*871,5*	*1 132,1*	*1,0*	*1 133,1*	*4,7*	*1 128,4*
(Dépenses réelles)	**2 087**	**252,2**	**--**	**869,6**	**1 121,8**	**1,0**	**1 122,8**	**3,6**	**1 119,2**
Non budgétaire									0,01
(Autorisations totales)									*0,01*
(Dépenses réelles)									--
Total du Ministère									1 196,4
(Autorisations totales)									*1 128,4*
(Dépenses réelles)									**1 119,2**
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes non disponibles									57,0
(Autorisations totales)									*70,3*
(Dépenses réelles)									**70,3**
Coût des services fournis par d'autres ministères									22,4
(Autorisations totales)									*25,8*
(Dépenses réelles)									**25,8**
Coût net du programme									1 161,8
(Autorisations totales)									*1 083,9*
(Dépenses réelles)									**1 074,7**

Note: Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (Rapport sur les plans et priorités de 2003-2004). Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales pour 2003-2004 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 2003-2004 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues du Ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

			2003-2004		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	403,7	473,4	501,4	*448,9*	**444,9**
Identité canadienne	589,6	546,4	621,7	*572,5*	**571,5**
Gestion intégrée	99,1	103,1	78,0	*111,7*	**106,4**
Total - Dépenses brutes	1 092,4	1 122,9	1 201,1	*1 133,1*	**1 122,8**
Moins : Recettes disponibles	4,0	3,6	4,7	*4,7*	**3,6**
Total - Dépenses nettes	1 088,4	1 119,3	1 196,4	*1 128,4*	**1 119,2**
Non budgétaire	–	–	0,01	*0,01*	–
Total du Ministère	1 088,4	1 119,3	1 196,4	*1 128,4*	**1 119,2**

Tableau 4 : Recettes

Recettes par secteur d'activité (en millions de dollars)
Recettes disponibles

			2003-2004		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	Recettes prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Recettes disponibles					
Développement culturel et patrimoine	4,0	3,6	4,7	*4,7*	**3,6**
Recettes non-disponibles					
Identité canadienne					
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	56,8	57,7	57,0	*59,3*	**59,3**
Gestion intégrée					
Autres recettes	12,0	12,1	--	*11,0*	**11,0**
Total des recettes non disponibles	68,8	69,8	57,0	*70,3*	**70,3**
Total des recettes	72,8	73,4	61,7	*75,0*	**73,9**

Tableau 5 : Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 Recettes prévues	2003-2004 *Autorisations totales*	2003-2004 **Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	4,9	7,8	6,6	*7,3*	**7,3**
Identité canadienne	6,1	8,2	6,5	*7,6*	**7,6**
Gestion intégrée	7,7	11,0	8,2	*10,5*	**10,5**
Total du Ministère	18,7	27,0	21,3	*25,4*	**25,4**

Tableau 6 : Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 Recettes prévues	2003-2004 *Autorisations totales*	2003-2004 **Dépenses réelles**
SUBVENTIONS					
Développement culturel et patrimoine	54,6	62,4	78,5	*78,8*	**78,2**
Identité canadienne	48,2	25,5	76,9	*37,4*	**37,4**
Total des subventions	102,8	87,9	155,4	*116,2*	**115,6**
CONTRIBUTIONS					
Développement culturel et patrimoine	278,5	325,9	323,0	*281,8*	**280,9**
Identité canadienne	468,4	447,3	490,1	*473,5*	**473,1**
Total des contributions	746,9	773,2	813,1	*755,3*	**754,0**
Total des paiements de transfert - Ministère	849,7	861,1	968,5	*871,5*	**869,6**

Tableau 7 : Liste des programmes de paiements de transfert (de plus de 5 millions de dollars)

Programmes	Dépenses 2003-2004 (en dollars)
Développement culturel et patrimoine	
Programme d'aide aux publications	47 500 000
Organismes artistiques pour des fins de dotation	8 070 579
Fondation du Sentier transcanadien	15 000 000
Fonds canadien de télévision	87 106 250
Fonds des nouveaux médias du Canada	9 656 190
Distribution de la radiodiffusion	8 000 000
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	35 305 853
Programme de nouvelles oeuvres musicales	10 446 974
Programme des entrepreneurs de la musique	9 560 000
Fonds du Canada pour les magazines	15 310 019
Culture canadienne en ligne	5 924 681
Fonds des partenariats	6 167 182
Programme national de formation dans le secteur des arts	14 915 562
Organismes des arts et du patrimoine pour des projets de mise en valeur du potentiel	8 713 175
Espaces culturels Canada	17 809 958
Présentation des arts Canada	21 026 857
Programme d'aide aux musées	11 277 566
Sous-total Développement culturel et patrimoine	***331 790 846***
Identité canadienne	
Promotion des langues officielles	74 114 137
Langues officielles dans l'enseignement	190 143 422
Multiculturalisme	11 208 955
Subventions/contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer les activités du Canada en fête	11 929 607
Partenariats communautaires	7 729 040
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	32 529 814
Subventions/contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones oeuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	63 538 423
Fondation nationale des réalisations autochtones	12 000 000
Programme d'aide aux athlètes	15 199 569
Programme de soutien au sport	56 683 288
Programme d'accueil des Jeux	29 670 750
Sous-total Identité canadienne	***504 747 005***
TOTAL - Paiements de transfert de plus 5 millions de dollars	**836 537 851**

Note: Comme les items dans ce tableau touchent uniquement les paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, les totaux ne correspondront pas à ceux du tableau 6.

Tableau 8 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2003-2004 (RPP) et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en millions de dollars)

Organisation	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée	TOTAL
Affaires culturelles	438,9			438,9
(Autorisations totales)	*347,7*			*347,7*
(Dépenses réelles)	**345,3**			**345,3**
Citoyenneté et patrimoine	40,9	426,6		467,5
(Autorisations totales)	*67,4*	*426,9*		*494,3*
(Dépenses réelles)	**67,5**	**426,4**		**493,9**
Affaires internationales et intergouvernementales	12,6	174,9	6,8	194,3
(Autorisations totales)	*13,6*	*112,4*	*8,5*	*134,5*
(Dépenses réelles)	**13,4**	**112,2**	**8,3**	**133,9**
Affaires publiques et Communications *	4,3	20,2	31,9	56,4
(Autorisations totales)	*15,5*	*33,2*	*29,0*	*77,7*
(Dépenses réelles)	**15,1**	**32,9**	**28,4**	**76,4**
Services ministériels			39,3	39,3
(Autorisations totales)			*74,2*	*74,2*
(Dépenses réelles)			**69,7**	**69,7**
TOTAL	496,7	621,7	78,0	1 196,4
(Autorisations totales)	*444,2*	*572,5*	*111,7*	*1 128,4*
(Dépenses réelles)	**441,3**	**571,5**	**106,4**	**1 119,2**
% du total	39,4%	51,1%	9,5%	100,0%

Note: Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (Rapport sur les plans et priorités de 2003-2004). Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales pour 2003-2004 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 2003-2004 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les postes non budgétaires

Tableau 9 : Concordance entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Contenu canadien	Participation et engagement dans le domaine culturel	En relation les uns avec les autres	Citoyenneté active et participation communautaire	TOTAL
Développement culturel et patrimoine	276,6	148,1	16,5	-	441,2
Identité canadienne	-	164,7	103,2	303,7	571,6
Gestion intégrée	41,3	47,6	1,1	16,4	106,4
TOTAL du Ministère	317,9	360,4	120,8	320,1	1 119,2

Tableau 10 : Prêts, investissements et avances

Prêts, investissements et avances par secteur d'activité (en millions de dollars)

			2003-2004		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	Recettes prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	–	–	0,01	*0,01*	–
Identité canadienne	–	–	–	–	–
Gestion intégrée	–	–	–	–	–
Total du Ministère	–	–	0,01	*0,01*	–

Tableau 11: Passif éventuel

Tel qu'indiqué dans les Comptes publics de 2003-2004, le passif éventuel du ministère du Patrimoine canadien s'élève à 15,8 million de dollars. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.

Tableau 12: Information concernant l'imputation des frais externes

Information concernant l'imputation de frais d'utilisation externes Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens							
Nom de l'activité d'imputation de frais	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais (p. ex. prévu par une loi, un règlement)**	**Recettes réelles en 2003-2004 (000 $)**	**Coût total prévu pour fournir le bien ou le service (000 $)**	**Consultation et analyse**	**Norme de service**	**Résultats sur le rendement**
Frais de certification.	-Frais d'administration pour une « Partie A ». -Frais d'administration pour une « Partie B ». -Frais d'administration pour un « certificat d'agrément ».	*Loi sur la gestion des finances publiques* et pouvoir de la ministre, découlant de la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien.*	2 077 $	2 200 $	À la suite des consultations formelles avec des représentants de l'industrie, le système de tarification a été modifié et ce nouveau système sera en vigueur en 2004-2005.	Compléter l'analyse et, possiblement, émettre un certificat pour une application à l'intérieur de 8 à 10 semaines.	Présentement, le service de certification est scindé en marché français et en marché anglais. Le délai est actuellement de 5 à 6 semaines pour les deux marchés.

Tableau 13 : Subventions conditionnelles/Fonds de dotation

Nom de la fondation	*Résultats prévus*	*Résultats réels atteints*
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques 10 millions de dollars en 2001-2002 www.umoncton.ca/icrml	Conduire des recherches sur les minorités linguistiques francophones et anglophones du Canada dans le but d'accroître la recherche et l'analyse dans divers domaines et d'assurer que les dirigeants des communautés de langue minoritaire et les responsables de l'élaboration des politiques publiques soient en mesure de mieux comprendre l'incidence des politiques linguistiques et de mesurer leur efficacité : • élaborer un programme de recherche qui comprend un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée; • appuyer les efforts des spécialistes et des équipes de recherche; • offrir un appui financier permettant de donner des mandats de recherche aux experts externes qui mènent des recherches liées au programme mentionné ci-dessus; • publier des rapports de recherche (et les rendre accessibles, notamment sous forme numérique); • créer un banque de données numériques sur les ressources documentaires; • organiser des conférences et des colloques ou y participer; • faciliter les échanges entre chercheurs ou entre étudiants; • accueillir des chercheurs invités.	Les résultats décrits ci-dessus permettront aux multiples partenaires du développement des communautés minoritaires de langue officielle d'obtenir plus d'information et d'analyses sur les enjeux liés au développement des communautés et de travailler ensemble pour mieux structurer à long terme ce développement, conformément aux objectifs poursuivis par le programme de Développement des communautés de langue officielle. Projets de recherche et de diffusion • 15 projets de recherche en collaboration avec d'autres centres de recherche ou des organismes communautaires. Ces projets ont porté sur une foule de sujets liés aux communautés minoritaires francophones ou anglophones, notamment sur l'enseignement en milieu minoritaire, l'exogamie, les retombées du français sur l'Internet, la gouvernance des communautés minoritaires de langue officielle, etc. Colloques, conférences et communications • Organisation de la Table ronde nationale sur le Plan d'action pour les langues officielles qui a réuni une quarantaine de chercheurs. • Collaboration à la tenue d'un atelier sur la vitalité des communautés francophones du Canada dans le cadre du colloque de l'ACFAS. • Une trentaine de présentations données dans diverses régions du pays. Réseau de partenaires • Création d'un réseau de partenaires intéressés à la recherche sur les minorités linguistiques et publication d'un répertoire de ces organismes, lequel est accessible sur le site Internet de l'Institut. • Production d'une lettre d'information à l'intention de son réseau de partenaires.

		Autres faits saillants • Embauche de deux chercheurs, l'un s'intéressant aux politiques publiques et l'autre, au développement des communautés. • Embauche d'une coordonnatrice de la recherche dans le domaine de la santé des francophones en situation minoritaire. • Nombreuses activités de représentation pour accroître la visibilité de l'Institut.

Nom de la fondation	*Résultats prévus*	*Résultats réels atteints*
Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA) 12 millions de dollars en 2003-2004 www.naaf.ca	Ce fonds a pour but de compléter les programmes d'éducation actuels de la FNRA en accordant une aide financière aux Autochtones qui poursuivent des études ou des activités de perfectionnement professionnel. • Les revenus générés par l'investissement seront répartis en fonction du mérite aux Indiens inscrits, aux Indiens non inscrits, aux Métis et aux Inuits. • Le Ministère s'attend à ce que les revenus générés permettront d'accorder de 100 à 300 nouvelles bourses d'études. • On s'attend à ce que les jeunes Autochtones, munis des instruments nécessaires pour réussir, auront plus confiance en eux-mêmes et leurs capacités ce qui, en retour, accroîtra leurs chances de trouver un emploi, facilitera leur intégration au marché du travail et permettra éventuellement aux communautés autochtones de jouir d'une économie plus solide.	Le fonds de dotation étant récent, aucun résultat n'est encore disponible.
Fondation du Sentier transcanadien 15 millions de dollars en 2003-2004 www.tctrail.ca	Le but premier de la Fondation est de collecter des fonds pour aménager un sentier récréatif qui traversera toutes les provinces et tous les territoires du Canada, reliant ainsi des centaines de collectivités. La fin des travaux du tronçon principal est prévue pour l'automne 2010. Utilisation prévue des fonds • administrer un programme de subvention à l'intention des groupes communautaires engagés dans des projets d'immobilisations reliés à l'aménagement du sentier et obtenir ainsi l'injection de fonds supplémentaires issus d'autres sources; • planifier et coordonner le développement du sentier; • créer des pavillons et la signalisation du sentier le long de son trajet. Résultats prévus On s'attend à ce qu'un sentier relie les Canadiens de toutes les régions du pays entre eux et les initie à leur environnement et à la diversité de leur patrimoine culturel et naturel.	La planification du sentier et sa coordination sont bien avancées dans tout le Canada. Environ 62 p. 100 du sentier transcanadien a été enregistré. Plus de 12 millions de dollars ont été recueillis jusqu'à maintenant auprès du public canadien pour l'aménagement du sentier.

Section V Annexes

Rapports des comités parlementaires et réponses du gouvernement

Deuxième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien : *Notre souveraineté culturelle : le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*

Rapport déposé le 11 juin 2003
97 recommandations
Réponse du gouvernement déposée le 6 novembre 2003
http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/pubs/lincoln/index_f.cfm

Aux termes de sa vaste étude du système de radiodiffusion canadien, le Comité conclut que la *Loi sur la radiodiffusion* et ses objectifs sont toujours valables et que l'ensemble du système nécessite davantage de clarté et de cohérence. Le gouvernement se rallie aux observations principales du Comité et fait observer qu'un grand nombre des enjeux soulevés sont complexes et interdépendants et qu'ils sont pris en considération dans le cadre des exercices courants de fixation des priorités préliminaires à l'établissement du budget annuel de l'État. Le gouvernement prendra des mesures pour harmoniser ses mécanismes de financement et de réglementation de telle sorte qu'ils mettent davantage l'accent sur la nécessité pour les émissions canadiennes d'attirer davantage de téléspectateurs, surtout dans le secteur des émissions dramatiques en anglais, tout en veillant à ce que les régions et la diversité du Canada et de sa population soient pris en compte et à ce que les Autochtones et les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire y trouvent leur place.

Rapport du Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie : *Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication*

Rapport déposé le 28 avril 2003
4 recommandations
Réponse du gouvernement déposée le 25 septembre 2003 par Industrie Canada
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=60973&Language=F

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie de même que le Comité permanent du patrimoine canadien se sont penchés sur la question des restrictions en matière de propriété étrangère. Un des comités a recommandé l'élimination des restrictions applicables aux télécommunicateurs et aux entreprises de distribution de radiodiffusion de propriété étrangère, tandis que l'autre a préconisé qu'elles soient maintenues. Reconnaissant qu'il doit déterminer quels sont les meilleurs moyens de concilier les recommandations conflictuelles de ces deux comités permanents, le

gouvernement a immédiatement demandé une analyse de la question de la propriété étrangère. Industrie Canada et le ministère du Patrimoine canadien étudient actuellement les options possibles en matière de télédiffusion. Industrie Canada travaille également en collaboration avec Sécurité publique et Protection civile Canada, le ministère de la Défense nationale et le ministère de la Justice pour s'attaquer à des enjeux de sécurité nationale liés à l'élimination possible des restrictions en matière de propriété étrangère.

(NOTA : Le ministère du Patrimoine canadien s'est penché sur cette question dans sa réponse au rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulée : *Notre souveraineté culturelle : le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*)

Huitième rapport du Comité permanent sur les langues officielles : *Production audiovisuelle francophone en milieu minoritaire*

Rapport déposé le 13 juin 2003
3 recommandations
Réponse du gouvernement déposée le 2 février 2004
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=76354&Language=F

Le Comité a mis en relief l'importance de la production télévisuelle dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et a fait observer le réel progrès qui a été accompli au cours des dernières années en matière de production d'émissions de télévision pour les minorités de langue française. Le Comité a formulé trois recommandations au gouvernement : i) accroître et stabiliser le financement du secteur de la production audiovisuelle; ii) créer une réserve d'au moins 15 p. 100 de l'enveloppe du Fonds canadien de télévision (FCT) réservée aux francophones, compte tenu du pourcentage de la population francophone en situation minoritaire au Canada et iii) faire un examen complet de l'administration et de la structure du FCT et de Téléfilm Canada.

Le gouvernement a répondu favorablement à chacune des recommandations du Comité. En ce qui concerne le financement, il a rétabli celui du Fonds canadien de télévision, qui est fixé à 100 millions de dollars par année sur deux ans. Pour ce qui est de la réserve relative aux producteurs francophones en milieu minoritaire, et dans le cadre des changements apportés en vue d'améliorer les activités du programme, le conseil d'administration du Fonds a créé une enveloppe pour ces producteurs qui représente 10 p. 100 de l'enveloppe francophone. Cela équivaut à un minimum garanti de 7,2 millions de dollars pour 2004-2005; cette somme pourrait s'accroître ou diminuer en proportion de l'augmentation ou de la diminution du budget global du FCT au cours des années à venir. Enfin, en ce qui a trait à la structure du Fonds, le gouvernement s'engage à en améliorer la gouvernance et examine actuellement un modèle selon lequel on n'aurait qu'un seul conseil et une seule administration.

Rapport du Comité permanent sur les langues officielles : *Rôle et responsabilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications à l'égard des progrès dans le domaine des langues officielles au Canada*

Rapport déposé le 6 février 2003
5 recommandations
Réponse du gouvernement déposée le 20 août 2003
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=57491&Language=F

Les suggestions positives formulées par le Comité seront utiles pour aider le gouvernement à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de langues officielles. Le gouvernement soutient la dualité linguistique au Canada, et y accorde la priorité; il a examiné soigneusement les recommandations du Comité. Il continue à mettre en œuvre une approche équilibrée afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la société canadienne. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a été ajouté à la liste des institutions fédérales désignées dans le cadre de responsabilisation en ce qui concerne la mise en application des articles 41 et 42 de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*; des mesures sont prises pour donner suite aux quatre autres recommandations.

Troisième rapport du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation : Rapport n° 73 – *Droits de licence de radiodiffusion*

Rapport déposé le 28 octobre 2003
Ce rapport visait à exprimer des préoccupations et ne formulait pas de recommandations comme telles.
Réponse du gouvernement déposée le 23 mars 2004
http://www.parl.gc.ca/InfoCom/PubDocument.asp?FileID=64137&Language=F

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation a suggéré que les droits de licence de radiodiffusion assujettis à la Partie II* pourraient constituer une taxe illégale. Le Comité permanent du patrimoine canadien, dans le cadre de sa vaste étude du système de radiodiffusion canadien intitulée *Notre souveraineté culturelle : le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne* a demandé au gouvernement d'examiner s'il était raisonnable de demander ces droits. Le gouvernement a commencé son étude en consultation avec d'autres organismes et ministères touchés, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le ministère de l'Industrie, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances. L'Association canadienne des radiodiffuseurs et Vidéotron câble ont intenté des procès en se fondant sur le principe que les droits de licence assujettis à la Partie II constituent une taxe illégale.

* Ces droits sont liés au privilège de détenir une licence de radiodiffusion à des fins commerciales et à l'utilisation du spectre de radiodiffusion, qui est une ressource publique.

Structure de responsabilisation du ministère du Patrimoine canadien

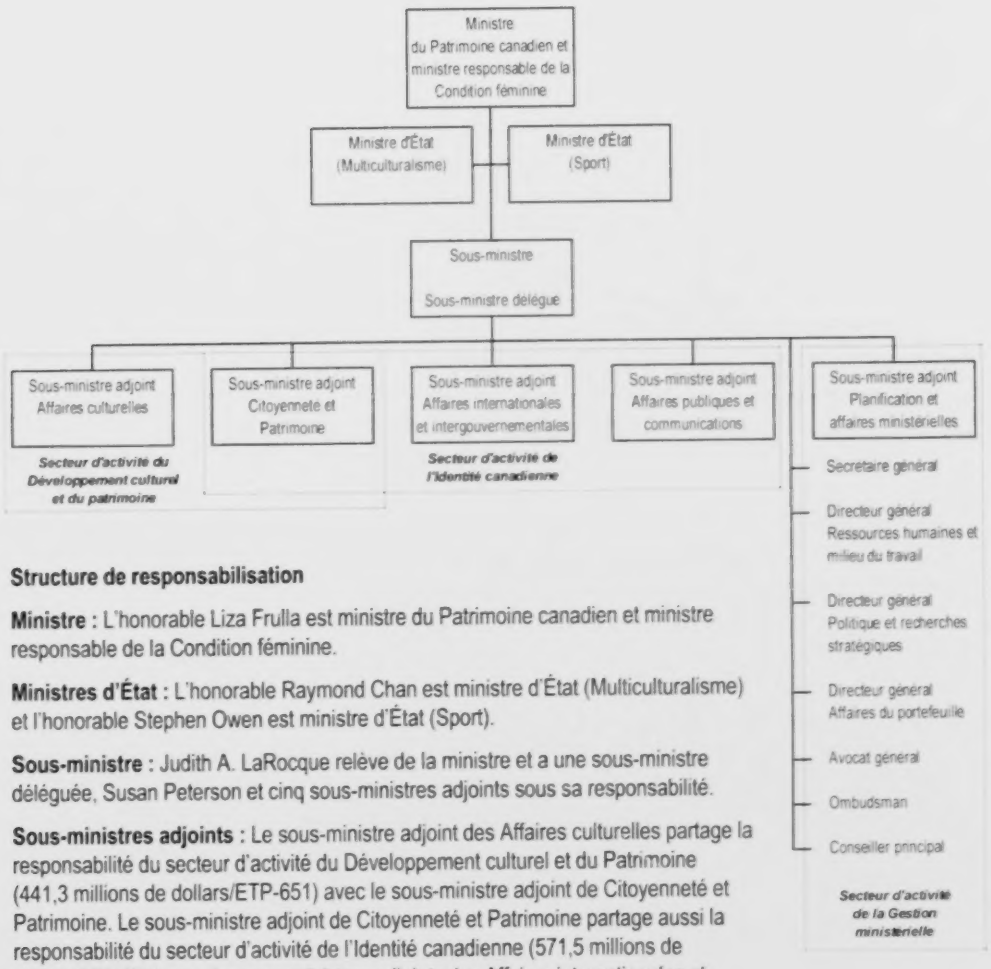

Structure de responsabilisation

Ministre : L'honorable Liza Frulla est ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.

Ministres d'État : L'honorable Raymond Chan est ministre d'État (Multiculturalisme) et l'honorable Stephen Owen est ministre d'État (Sport).

Sous-ministre : Judith A. LaRocque relève de la ministre et a une sous-ministre déléguée, Susan Peterson et cinq sous-ministres adjoints sous sa responsabilité.

Sous-ministres adjoints : Le sous-ministre adjoint des Affaires culturelles partage la responsabilité du secteur d'activité du Développement culturel et du Patrimoine (441,3 millions de dollars/ETP-651) avec le sous-ministre adjoint de Citoyenneté et Patrimoine. Le sous-ministre adjoint de Citoyenneté et Patrimoine partage aussi la responsabilité du secteur d'activité de l'Identité canadienne (571,5 millions de dollars/ETP-524) avec les sous-ministres adjoints des Affaires internationales et intergouvernementales et des Affaires publiques et des communications. Le sous-ministre adjoint de la Planification et des affaires ministérielles est responsable du secteur d'activité de la Gestion ministérielle (106,4 millions de dollars/ETP-912) au même titre que d'autres membres de la haute direction relevant de la sous-ministre.

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts)	L.R.C. 1985 (5e suppl.), tel que modifié
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Bell Canada	L.C. 1995, ch. 11, art. 46
Loi sur Investissement Canada (investissement culturel étranger)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur l'activité physique et le sport (en matière de sport)	L.C. 2003, ch. 2
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada	L.C. 2004, ch. 11
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes	L.C. 2003, ch. 11
Loi sur la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier	L.C. 2002, ch. 12
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs (en partie)	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cheval national du Canada	L.C. 2002, ch. 11
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4e suppl.)
Loi sur le statut de l'artiste (Partie 1)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur les langues officielles (Partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4e suppl.)
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3
Loi sur les relations de travail au Parlement	L.R.C. 1985, ch. 33 (2e suppl.)
Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les sports nationaux du Canada	L.C. 1994, ch. 16
Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3
Loi sur Téléfilm Canada	L.R.C. 1985, ch. C-16

Vérifications et évaluations déposées au Comité de vérification et d'évaluation durant l'exercice 2003-2004

Vérifications

Vérification après mise en œuvre du Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions (SGISC) – http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_03/index_f.cfm

Vérification de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones (ICUPJA)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_04/index_f.cfm

Vérification du Programme des centres d'amitié autochtones (PCAA)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_02/index_f.cfm

Vérification des programmes de contributions pour bénéficiaires uniques – Sommaire des résultats – Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, Centre des arts de la Confédération
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_01/index_f.cfm

Vérification de Gouvernement en direct
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_12/index_f.cfm

Vérification des programmes de contribution pour bénéficiaires uniques – Sommaire des résultats – Association des musées canadiens (AMC)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_11/index_f.cfm

Vérification de suivi du Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives (PAOAR)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_10/index_f.cfm

Vérification de suivi du Programme de promotion des femmes autochtones (PPFA)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_09/index_f.cfm

Vérification du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) et du volet « Collaboration intergouvernementale » du Programme de promotion des langues officielles (PPLO)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_08/index_f.cfm

Vérification des pratiques de passation de contrats
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_06/index_f.cfm

Vérification du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2003/2003_05/index_f.cfm

Évaluations

Évaluation formative du Fonds de la musique du Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_08/index_f.cfm

Évaluation formative de Présentation des arts Canada, d'Espaces culturels Canada et du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_07/index_f.cfm

Évaluation formative du programme Routes commerciales
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_06/index_f.cfm

Évaluation formative du Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_05/index_f.cfm

Évaluation du volet « Collaboration intergouvernementale » du Programme de promotion des langues officielles – http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_04/index_f.cfm

Évaluation formative du volet « Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle » (PICLO) du Programme de promotion des langues officielles
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_03/index_f.cfm

Évaluation sommative du Programme d'accueil de manifestations sportives du ministère du Patrimoine canadien – http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_02/index_f.cfm

Évaluation formative du Programme d'information et de recherche sur le Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_01/index_f.cfm

Évaluation de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_10/index_f.cfm

Évaluation du Programme des langues officielles dans l'enseignement
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_09/index_f.cfm

Évaluation du Programme d'appui aux communautés de langue officielle (volet du Programme de promotion des langues officielles)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_08/index_f.cfm

Évaluation sommative du Programme d'aide aux athlètes
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_07/index_f.cfm

Évaluation des activités entourant l'Année internationale des volontaires 2001
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_06/index_f.cfm

Évaluation du Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiodiffusion (PAANR) et du Programme de distribution dans le Nord (PDN)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_05/index_f.cfm

Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale

- Gatineau, Québec
- Ottawa, Ontario [2]

Région de l'Ouest

- Vancouver, Colombie-Britannique
- Kelowna, Colombie-Britannique
- Victoria, Colombie-Britannique
- Calgary, Alberta
- Edmonton, Alberta
- Whitehorse, Yukon

Région des Prairies et du Nord

- Winnipeg, Manitoba
- Iqaluit, Nunavut
- Regina, Saskatchewan
- Saskatoon, Saskatchewan
- Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Région de l'Ontario

- Toronto, Ontario
- Hamilton, Ontario
- London, Ontario
- Ottawa, Ontario
- Sudbury, Ontario
- Thunder Bay, Ontario

Région du Québec

- Montréal, Québec
- Québec, Québec

Région de l'Atlantique

- Moncton, Nouveau-Brunswick
- Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
- Halifax, Nouvelle-Écosse
- St.John's, Terre-Neuve et Labrador

Sources d'information supplémentaire

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, local 10G3
Gatineau, Québec
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3e étage, bureau 106
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066
Courriel : pch-atlan@pch.gc.ca

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
150, rue John, bureau 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tél. : (416) 973-5400
Courriel : pch-ontario@pch.gc.ca

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour Ouest
6e étage
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332
Courriel : pch-qc@pch.gc.ca

Région des Prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2e étage
Case postale 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tél.: (204) 983-3601
Courriel : pnwt_ptno@pch.gc.ca

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue Georgia Ouest, 4e étage
Vancouver, Colombie-Britannique
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176
Courriel : wro-pch@pch.gc.ca

Pour trouver en un seul endroit de l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Canada, visiter :

http://www.servicecanada.gc.ca

ou appeler :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

Site Web du ministère du Patrimoine canadien
http://www.patrimoinecanadien.gc.ca